

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy
to the ge

The ima
possible
of the o
filming

Original
beginnin
the last
sion, or
other or
first pag
sion, an
or illustr

The last
shall co
TINUED
whiche

Maps, p
differen
entirely
beginnin
right an
required
method

SI

L'H

da

le

Fr

lie

gn

bl

Pa

Chez

D. E

SEPTENTRIONALE.

L'Histoire des Abenaguis , la Paix generale dans toute l'Amerique Septentrionale , sous le gouvernement de Monsieur le Comte de Frontenac & Monsieur le Chevalier de Callieres , pendant laquelle des Nations éloignées de six cens lieues de Quebec s'assemblerent à Monreal.

Par Mr.

&c.

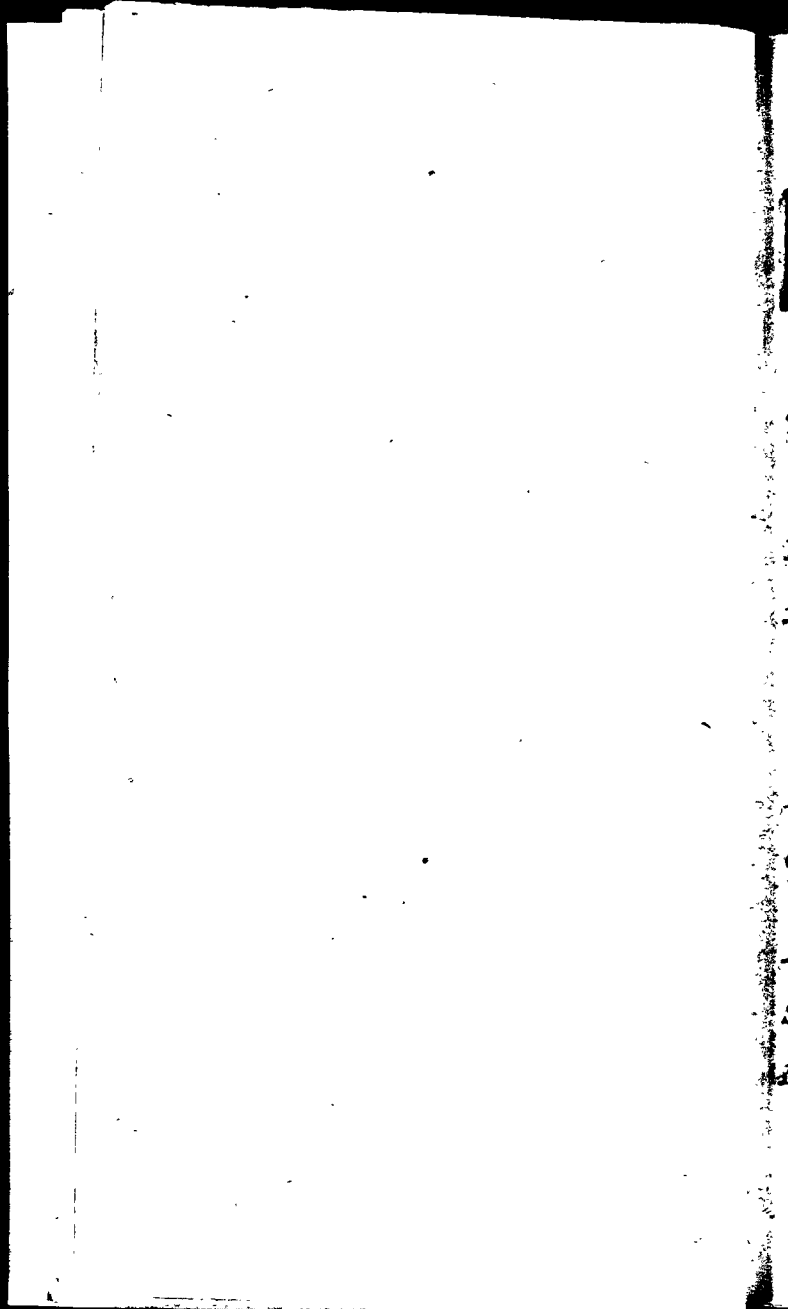
T O M E I V .

Enrichie de Figures.



Chez } JEAN-LUC NION , au premier Pavil-
lon des quatre Nations, à Ste. Monique.
E T
} FRANÇOIS DIDOT , à l'entrée du
Quai des Augustins , à la Bible d'or.

Avec Aprobation & Privilège du Roi.





IX. LETTRE.

Thiorbathariron Chef Iroquois de la montagne de *Montreal*, est soupçonné de trahison par les *Colliers* dont il est chargé de la part des cinq Nations Iroquoises.

Differents Partis en campagne contre les Iroquois.

Quincon de *Saint Ours*, (Oncle à la mode de Bretagne de *Madame la Maréchale de Tallard*) Commandant des Troupes d'un détachement de la *Marine*; arrête les irruptions des Iroquois sur le fleuve *saint Laurent*.

Neuf cens guerriers *Outaouaks* font de grands desordres chez les Iroquois.

Grands éclaircissimens à *Michilimakinak* entre les *Outaouaks* & le Commandant François.

Audience à *Noskatin*, Chef de vingt-deux Villages.

Soux, qui vient faire Alliance avec le Comte de *Frontenac*.

Réponse au Vice-gouverneur de *Boston* par
Tome II.

E *Histoire des Mœurs*
Ousannihonez, & Ekesambramet, Chefs
Abenaguis.

Le Comte de Frontenac donne Audience à
plusieurs Chefs ses Alliez.

La Durantaye Capitaine, défait les Iro-
quois au lac Champlain.

Les Iroquois du Saut envoient prier les
Outaouaks de venir voir brûler un pri-
sonnier Iroquois, pris par la Durantaye.



ONSIEUR,

Je ne suis point surpris de routes les questions que vous me fites chez le Roi sur mes Voyages, sans savoir qui vous étiez, Monsieur, je m'aperçûs insensiblement qu'il y avoit en vous beaucoup de discernement sur tout ce qu'il y a de curieux dans le monde, il faut avoir autant de délicatesse d'esprit que vous en avez pour avoir aprofondi & développé vous-même tout ce que je savois par expérience. Je fus ravi d'apprendre dans la suite par Monsieur de Cheladet, que c'étoit Monsieur le Marquis de Courtenvaux à qui j'avois l'honneur de parler. C'est une conséquence de cette ingenieuse curiosité qui vous est si naturelle que je tâche de vous fournir ici des objets capables de la

satisfaire. C'est avec raison, Monsieur, que le Sage nous dit de ne nous point fier à nôtre Ennemi, il connoissoit bien le cœur de l'homme & savoit que les protestations d'amitié d'un fourbe sont autant de pièges qu'il nous tend.

Que vous dirai-je, Monsieur, du caractère de l'Iroquois, il parle & pense tout autrement, il se méfie de tout le monde, & tâche de penetrer la pensée de ceux avec lesquels il a affaire, parce qu'il appréhende toujours qu'on ne lui fasse ce qu'il est prêt de faire aux autres.

Le Comte de Frontenac les connoissoit si bien qu'il ne se fioit à eux qu'autant que sa prudence lui faisoit découvrir leurs desseins. Toutes les Ambassades qu'on lui avoit faites jusques alors auroient flâté agreablement un cœur qui se laisse roucher par le doux poison de vanité & d'amour propre, mais il avoit trop de discernement pour ne les pas prévenir.

Tarcha Député des Onneyouts, qui étoit venu avec le Pere Milet, s'en retourna au commencement de Novembre avec Thiorathariron Sauvage du Saut, accompagné d'Onon Sista Sauvage de la montagne. Ceux ci avoient demandé permission au Comte de Frontenac d'être de ce Voyage, pour l'informer de ce que l'on diroit dans

les conseils d'Onnontagué. Ils revinrent avec un Anié le vingt quatre Mars, qui venoit voir sa sœur au Saut. Tarcha les conduisit jusques à une riviere qui tombe au pié du long Saut, à trois journées de Montréal, où ils trouverent Thathakouïcheré à la chasse, qui n'avoit pas été à son pais comme on l'avoit crû.

Le Gouverneur de Montreal interrogea Thiorhathariron sur plusieurs particularités : celui-ci lui dit qu'il n'avoit jamais oüï parler que d'Ougan fut arrivé à Manathe; mais qu'il avoit sçû que quatre cens Soldats Anglois y étoient arrivez, & que les marchandises y étoient fort cheres; que le frere de Pistre Scuestre Flämand, qui étoit à Onnontagué, lui avoit dit en confidence que les Bastonnois pouissoient ceux de la Nouvelle York & les Iroquois à faire la guerre, & qu'au contraire ceux d'Orange étoient si fort portez à la Paix, que trois des leurs devoient accompagner les Iroquois quand ils viendroient en ce pais, pour en conferer; que si les Onnontaguez n'étoient pas venus dans les quatre-vingt jours prescrits, c'est parce qu'ils en avoient été empêchez par les Anglois qui les avoient engagez d'aller chez eux, où ils avoient trouvé un nouveau Commandant à Orange, auquel ils demanderent ce qu'il vouloit d'eux.

Celui ci répondit qu'il ne savoit pas ce qu'ils vouloient eux-mêmes, & qu'il n'avoit point sçû qu'on leur eut fait dire de le venir trouver. Que le sujet pour lequel les Onnontaguez n'étoient pas venus avec lui pour réparer la faute qu'ils avoient faites de ne pas le rendre près du Comte de Frontenac au temps marqué, supposé qu'ils voulussent la Paix, étoit l'aprehension où ils étoient qu'après lui avoir rendu tous les prisonniers François, il ne fut lui-même les attaquer chez eux avec les Outaouaks, ayant été averti par divers transfuges qu'il avoit donné un grand Collier sous terre aux Nations d'enhaut pour venir le joindre, & aller ensemble manger les villages d'Onnontagues & d'Onneyout; qu'ainfi ils ne voudroient pas qu'on leur eût envoyé le Capitaine Maricour avec des prisonniers de leurs gens pour les rassurer.

Il étoit aisé, Monsieur, de juger du peu de Foi des Iroquois. Ces Barbares paroissent attachés aux Anglois qui étoient bien aises de tirer les negociations en longueur, pour empêcher les François d'entreprendre sur leurs Villages, & ce qui fit conjecturer qu'ils étoient d'intelligence fut que Thiorhathariron pria que l'on envoyât chercher un Parti des Sauva-

ges du Saut, qui avoit ordre de faire coup du côté d'Orange. Leurs interêts étoient communs; ce qui eut frappé l'un, l'autre s'en feroit ressenti par l'union secrete qui étoit entr'eux. Thiorhathariron alla lui-même faire au Comte de Frontenac un détail plus exact de son voyage.

Etant arrivé, dit-il, à Onnontagué avec mon frere, voici ce que j'ai dit par un Collier aux Iroquois & aux Anglois. Nous sommes ici de l'agrément de nôtre Pere sur la demande que lui en a faite Tarcha, pour vous dire que nous sommes surpris de vous voir venir un à un parler de Paix; au lieu de venir tous ensemble amener les prisonniers de notre Pere *Onontio*, comme il avoit témoigné le souhaiter, car c'est votre Pere comme le nôtre.

Par un second Collier que ceux du Saut & de la Montagne m'avoient donné, je leur ai dit. J'ai écouté ce que vous avez dit à notre Pere *Onontio*, que vous avez aplani les chemins d'ici jusques à Quebec, je les applanis aussi afin que vous y puissiez venir, mais tous ensemble.

J'ai laissé à Montreal, continua Thiorhathariron (parlant toujours au Comte de Frontenac) deux Colliers que les Iroquois m'ont donnez, qui s'adressent aux

& *Maximes des Iroquois.* 4

Sauvages du Saut & de la Montagne, par lesquels ils leur témoignent la joye qu'ils ont eüe de me voir avec mon frere dans leur pais où nous sommes allez de notre chef avec l'agrément d'*Onontio*, & qui les prient de se joindre à nous pour moyenner qu'on leur rendent leurs gens qui sont parmi ceux du Saut, & de la Montagne, & de Lorette.

J'ai laissé pareillement deux autres Colliers pour remerciement de deux que nous avions reçus à Onnontagué, & en voici six que j'apporte de la part des Iroquois à notre auguste Pere *Onontio*.

PREMIER COLLIER.

Nous exhortons le Capitaine Maricour de se joindre à nous, comme faisoit autrefois son Pere, pour obtenir la Paix de Monsieur le Gouverneur. La natte est préparée pour lui Onnontagué.

LE SECOND COLLIER.

Nous exhortons le Capitaine Maricour & du Planti, de nous amener au commencement du Printemps les prisonniers qui sont parmi les François. Ce sont les sentimens de toute la cabane.

TROISIÈME COLLIER.

Nous prions *Onontio* d'arrêter la hache de ses Neveux, les gens de Lorette & des Abenaguis.

QUATRIÈME COLLIER.

Comme *Onontio* est obéi de ses enfans, nous le prions de nous faire rendre nos freres qui sont prisonniers chez les Nations d'en haut.

CINQUIÈME COLLIER.

Pierre Anglois, nous a dit qu'*Onontio* lui a fait savoir qu'il avoit toute liberté de venir lui parler, mais qu'il ne le pouvoit sans le consentement du Roi d'Angleterre.

Toutes ces demandes étoient si insolentes que le Comte de Frontenac fut fort piqué contre ces deux Sauvages qui sans ordre étoient entrez en negociation; il ne voulut point répondre à ces Colliers. Bien plus il dit à l'Amié qui étoit venu avec eux que s'il en eût vallu la peine il lui auroit fait tâter de la grillade, pour apprendre à d'autres à ne pas venir espionner, sous prétexte de pour parler: qu'il feroit mettre à la chaudiere tous ceux qu'il pourroit attraper, ne les regardant d'orenavant que comme des Espions. Qu'il n'écouteroit aucunes propositions, s'ils ne lui ramenoient non seulement tous les prisonniers François, mais encore tous ceux de ses Alliez qu'ils ont entre leurs mains.

Ces deux Sauvages ne furent pas trop contens de l'acceuil qu'il leur fit. Le premier

mier
Iroquois
deux
ciatio
be, &
suite.
That
confi
pas r
chez
Le
lui :
ils av
à ce
si vo
le m
C
à T
être
bles
vous
parl
mais
un a
vot
dire
por
C
ent
troi

mier qui avoit envie de passer chez les Iroquois, demanda qu'il lui fut accordé deux mois pour faire une meilleure négociation. L'on vit bien que c'étoit un fourbe, & on ne le connût que trop dans la suite. En effet, il donna deux Colliers à Thathakouichere & à sept Chefs les plus considérables du Saut, qui ne les voulurent pas recevoir. Il les avoit reçûs lui-même chez les Iroquois.

Le premier s'adressoit directement à lui : Etes-vous de même cœur, disoient-ils avec Ononsista, & peut-on vous parler à cœur ouvert ? Surquoi il avoit répondu, si vous avez quelque chose à dire, dites-le moi en particulier.

C'est donc à vous, continuerent-ils, & à Thathakouichere, que nous savons être de vos amis, & des plus Considérables du Saut, que nous parlons ; & nous vous disons que nous vous avons déjà parlé par Theganifflorens par un Collier ; mais vous avez rejeté ma voix. En voici un autre que nous mettons entre vous & votre ami Thathakouichere, pour vous dire que comme bons Chrétiens vous portiez *Onontio* à la Paix.

C'est sous terre que je mets ce Collier entre vous deux, où il faut qu'il demeure trois ans, pour vous dire qu'il faut que

vous fassiez cas de l'union que vous devez avoir entre vous, & que vous n'oubliez pas que vous avez ici votre ancienne terre, que vous devez nous avertir des desseins d'*Onontio*, sans vous découvrir à lui : n'aprehendez point de venir chez nous, vous y serez toujours les bien venus. L'on peut dire, Monsieur, que ce *Tiorhathariron* étoit un des plus grands ennemis domestiques qui fut parmi nos Sauvages, quoiqu'il fit paroître beaucoup d'empressement pour tout ce qui nous regardoit. Il donna avis aux Iroquois qu'il se presentoit une occasion favorable pour faire coup sur des François voyageurs qui étoient restez dans la grande riviere, & sur les Algonkins & *Nepiciriniens* qui y chassoient. Les Anglois, qui étoient à *Onnontagué*, insisterent fort que l'on ne fit l'entreprise. Les *Aniez*, qui avoient été abandonnez de ceux-ci dans un combat, n'en voulurent rien faire, ils ne songoient pour lors qu'à la Paix, sans vouloir encore aigrir le Comte de Frontenac. Ils leur dirent que les ayant si peu garantis de ses coups ils pouvoient y aller eux-mêmes.

Affinaré Onneyout de Nation, qui étoit depuis long-temps avec les *Nepiciriniens* donna ces avis, & il ajouta que le mé-

mé Tiorhathariron avoit détourné les Iroquois de venir parler à Onontio l'Hiver, les ayant assurez de leur rendre compte de l'état des affaires.

Le Comte de Frontenac ne laissa pas de détacher differens Partis, il étoit à propos de tenir nos Canadiens en haleine, & d'avoir quelques prisonniers qui pussent nous informer des démarches des ennemis. Saint Ours qui commandoit quinze Sauvages du Saut, amena d'abord trois Aniez, nonobstant la prétendue Paix que ceux-ci s'efforçoient de leur alleguer.

Tothariron, Chef de la Montagne; accompagné de deux de ses Sauvages, attaquèrent cinq Flamands si proche d'Orange, que l'on entendit fort distinctement la voix de ceux qui parloient dans la Ville; quatre se sauverent, & le cinquième eut la chevelure enlevée. Ce coup si hardi donna assez de frayeur aux habitans. Enfin un troisième Parti enleva un Cavalier Flamand, & tuèrent le cheval.

L'on aprit, Monsieur, par ces prisonniers que les Onneyouts avoient refusé d'envoyer aux Anglois Tiorhathariron & Ononista, qu'ils avoient demandez avec instance, lorsqu'ils les furent à Onontagué.

Les Anglois qui mettoient tout en usa-

ge pour aigrir les Iroquois contre nous, leur dirent que le Comte de Frontenac ne faisoit que les amuser, qu'il n'agissoit pas selon les manieres des Européens, & qu'ils lui feroient bien tôt connoître l'effet de tous ses préparatifs de guerre: qu'ils voyoient d'ailleurs les guerriers Iroquois qui avoient donné dans leur sens, aller attendre à la grande riviere les Sauvages & les François qui devoient monter & descendre. Ils avoient résolu en cas que ils fussent les plus forts de les tailler en pieces, où s'ils étoient en plus grand nombre ils leur devoient dire que la Paix étoit conclüe.

On savoit ainsi qu'il étoit arrivé des troupes d'Angleterre, qu'on levóit dans le pais quinze cens hommes pour s'opposer au rétablissement du Fort Frontenac, & que les Iroquois avoient promis de fournir aux Anglois huit cens hommes si les François commençoient la guerre.

L'on étoit déjà trop convaincu de la fourberie des Iroquois, ils en donnerent encore des preuves si convaincantes que l'on ne fut point surpris d'apprendre que deux Aniez ayant rencontré trois François au delà du Fort la Mothe, qui est dans le lac Champlain, se demanderent les uns aux autres qui vive. Nous sommes

Anie
fom
niez
ceux
Mor
fil c
sur
par
Frat
ils f
dire
Les
dan
eut
C
ble
ran
pou
rab
me
de
To
den
si r
pre
Fro
app
en
au

Aniez , dirent les premiers : & nous nous sommes François. Bon , reprit les Aniez en couchant en joue , ceux-ci ce sont ceux que nous cherchons. En même-tems, Monsieur , Montour reçût un coup de fusil qui ne l'empêcha pas de tirer le sien sur celui qui l'avoit blessé , qu'il jetta par terre comme mort ; les deux autres François en firent autant du second ; mais ils furent bien surpris lorsqu'ils les entendirent un moment après faire des cris. Les François gagnèrent bien vite du pied, dans la crainte où ils étoient , qu'il n'y eut plusieurs Sauvages dans un bois voisin.

Quelques jours après l'on prit un de ces blessez, qui rapporta qu'il s'assembloit à Orange beaucoup d'Anglois & d'Iroquois , pour faire quelques expéditions considérables dans les habitations Françaises.

Le Comte de Frontenac qui se voyoit menacé de toutes parts , mit tous ses soins de bonheur aux fortifications de Quebec. Tout étant en bon ordre pour recevoir derechef l'armée Angloise qui avoit déjà si mal réussi , il monta à Montreal pour prendre d'autres mesures du côté du Fort Frontenac qu'il avoit voulu réparer. Il aprit aux trois Rivieres le coup que les ennemis avoient fait depuis deux jours au lac des deux Montagnes, au bout de

l'isle de Montreal. Charleville qui avoit aperçû de la fumée dans cet endroit, eut la curiosité de savoir ce que c'étoit. Il fit rencontre d'un canot de quinze Iroquois contre lesquels il se batit vigoureusement. Il reçût malheureusement deux coups de fusils & de flèches, dont il mourut. Le choc fut rude. Sept Sauvages qui étoient dans son canot ne pouvant resister davantage, forcerent de rames pour ne pas tomber entre leurs mains, après leur en avoir tué cependant quelques-uns.

Aussi-tôt que l'on eut appris cette action, l'on détacha Repentigni, Nepisrieniens & Sauvages du Saut & de la Montagne, pour surprendre ces Iroquois.

Quand on crût, Monsieur, les trouver au lieu où l'on disoit qu'ils avoient fait ce coup, l'on vint dire à Montreal que les nôtres s'étant separez en deux pour tâcher de les joindre, Repentigni avec quatre autres François avoient été tuez dans la riviere des Prairies. L'on envoya incessamment saint Ours Capitaine, à la tête de cent vingt hommes, tant François que Sauvages, dans des bateaux plats, & il vint heureusement à bout d'arrêter les courses de ces Barbares qui s'étoient répandus de toutes parts.

Les affaires n'ont pas toujours, Mon-

fiour , de si mauvais succès , qu'il n'y ait quelquefois des retours heureux qui répare le passé. On console souvent les affligés pour participer après à la joye de ses amis. L'on fut touché à la verité de la perte que l'on venoit de faire ; mais les nouvelles que l'on reçût ensuite consolèrent. Elles portoient que nos Outaouaks & nos Alliez faisoient merveilles, n'étant occupez qu'à porter le fer & le feu chez tous nos ennemis ; qu'il y avoit neuf cens guerriers en campagne qui les fatiguoient cruellement , à la reserve des Hurons qui n'étoient point partis.

Courtemanche , qui commandoit un Fort chez les Miamis , descendit à Montreal avec douze canots d'Outaouaks , & dit au Comte de Frontenac que les Iroquois ayant enlevé trois femmes & trois ou quatre enfans Miamis , avec le plus jeune fils de leur Chef , qui piochoient dans leurs champs , s'étoient aprochez de son Fort sans que l'on s'en aperçût. Courtemanche , dis je , voyant qu'ils passoient leurs fusils dans les palissades , fit faire une décharge si à propos , qu'après avoir tué & blessé beaucoup de leurs gens ils se retirerent en desordre , lui criant qu'ils n'en vouloient pas à lui ; mais seulement aux Miamis , parce que la Paix

étoit faite entr'eux & *Onontio*. Ils ne savoient comment se venger de l'affront qu'ils venoient de recevoir. Ils voulurent l'engager ensuite de venir dans leur camp, sous prétexte de lui remettre les Esclaves qu'ils avoient faits. Courtemanche leur répondit qu'il ne leur feroit aucun mal, s'ils vouloient entrer chez lui pour faire un échange de part & d'autre. Toutes ces Conférences faites à pleine tête ne se terminerent qu'à des injures : on suivit à la piste les Iroquois. L'on trouva au bas d'une riviere voisine quinze brancards, qui faisoient juger qu'il y pouvoit avoir trente blessez, & l'on vit dans des broussailles sept à huit places toutes pleines de sang.

L'Officier qui avoit relevé *Louvigni*, Commandant de *Michilimakinak*, voulut savoir le motif qui avoit engagé le Baron, fameux Chef des Hurons, à recevoir deux Colliers de la part des Iroquois, sous prétexte qu'ils tenoient deux de sa Nation prisonniers. Il assembla plusieurs des Alliez avec les Hurons, & leur fit un discours assez convenable à leur maniere. Mes Enfans, je veux vous dire ma pensée, sur ce que l'Iroquois vient de faire ; il a formé le dessein de manger le *Miami*, & en chemin faisant il a lié cinq

ou six Hurons, à ce que l'on dit, & faisant reflexion qu'un coup de si petite consequence ne laisseroit pas d'allarmer les Nations, & les faire tomber sur lui, ce qui l'obligeroit de rompre son projet contre le Miami, il a usé de ruses, imitant un homme qui veut surprendre & tuer son ennemi sans courir aucun risque; il prend le temps qu'il dort, & quoique son chien veille à sa garde, il s'approche cet animal avec un os qu'il lui jette en le caressant; & pendant qu'il le ronge, il poignarde son maître.

Qu'en arrive il encore, le chien qui croyoit avoir fait capture, se trouve pris lui-même par celui qui l'a caressé, & étant mis à la chaudière avec son maître qu'il a si mal gardé, tous deux font la proie de leur ennemi commun qui en fait un bon repas. Voila ce que l'Iroquois fait par ce Collier, il veut manger son ami & son Allié, c'est pour cela qu'il vous jette ce Collier, sachant bien que pendant que vous ferez occupez à l'admirer, à le considerer, à le tourner de toutes parts sur votre natte, à tenir conseil sur conseil, en un mot à ronger cet os, il aura tout le temps de détruire le Miami; & de se retirer sans danger, en attendant l'occasion favorable de vous faire bouillir à

vosre tour dans la chaudiere qu'il forge par les Colliers qu'il vous envoie.

Je sai enfin que plusieurs d'entre vous ont éprouvé en leur particulier la perfidie de l'Iroquois, & que plusieurs Nations qui n'ont plus de noms ont essuyé sa trahison; & toi qui n'est qu'un foible reste tu dois t'en souvenir mieux que personne. C'a, courage, soyez des hommes des maintenant, ou prenez la fuite, vous éloignant au delà du Soleil. Pensez-vous vivre en sureté proche d'un voisin qui ne respire que le sang, & dont le cœur est rempli de venin contre le reste des hommes. Seroit-il bien vrai qu'un méchant Collier vous lieroit les mains & vous creveroit les yeux, s'il est possible que vous n'y voyez plus goutte; ouvrez du moins vos oreilles pour m'écouter, que ce que je vous dirai tombe dans votre cœur, & retenez le bien.

Il faut que vous rompiez les liens dont l'Iroquois a crû vous avoir garoté, s'imaginant que vous n'auriez pas l'esprit de vous en apercevoir: il ne faut plus que vous regardiez ce Collier qu'avec des yeux d'indignation, parce que de quelque côté que vous puissiez le tourner, la trahison est toujours cachée sous lui comme le feu sous la cendre; songez maintenant à ce

que vous devez faire , voici une occasion favorable , le maître de la vie vous la presente : si vous allez secourir le Miamis qui vous tend les bras , sans doute l'Iroquois se trouvera accablé sous le poids de mes armes victorieuses. J'ai ici des François considerables qui connoissent l'Iroquois , & qui ont plusieurs fois mangé leurs Villages , ils sont prêts à se mettre à votre tête avec tous les François qui sont ici , vous voyez leur valeur , imitez-les , songez encore une fois non seulement à faire la guerre , mais à la continuer jusques à l'entiere destruction de l'ennemi commun. Depuis qu'elle est commencée vos Villages en ont grossi , vos cabanes se sont remplies d'enfans & de belle jeunesse ; voilà ma parole , c'est l'esprit d'*Onontio* , c'est sa voix , écoutez-la bien , & c'est tout ce que j'ai à vous dire.

Quelques uns s'aviserent de dire que la Paix avoit été faite à Montreal , & que les Iroquois avoient amené la robe noire , (c'étoit le Pere Milet) & tous les Esclaves François.

Si la Paix est faite pourquoi donc vont-ils fraper le Miamis , peuvent-ils porter leurs haches impunément contre les enfans d'*Onontio* , sans que celui ci leve la sienne pour les venger.

Tous ces préambules n'étoient pas encore suffisans pour découvrir tout le mystere de ces Colliers, il falloit en avoir une connoissance plus parfaite: l'on tint le seize de Mai un Conseil où beaucoup de Chefs se trouverent. Le Baron qui se voyoit la partie la plus lezée par le reproche qu'on lui fit, étoit bien aise de se disculper ; il commença, Mr, à entamer le discours.

Le Baron, Chef Huron.

Je parle à toutes les Nations. Le maître de la vie est témoin que je ne veux rien ajouter n'y diminuër au recit veritable de tout ce qui s'est passé.

Cinq de nos gens avec deux de nos Esclaves Iroquois ont été rencontrés & pris par l'ennemi, qui en ayant délié trois en a amené deux avec eux pour être les spectateurs du coup qu'ils vouloient faire sur les Miamis, & être menez ensuite à Onontagué, où toutes les affaires doivent se conclure, afin qu'après un d'eux vienne à Michilimakinak & l'autre à Montreal en faire leur rapport: ils ont délié ces trois par un Collier, & ils leur en ont donné un autre pour porter ici, leur témoignant qu'ils avoient du bonheur de n'avoir pas été pris sur une autre terre, & qu'eux aussi étoient heureux d'avoir délivré deux hommes de leur Nation.

Gardons

Gardons-nous donc bien, mes freres, de gâter le discours, car ils assurent que le Gouverneur a loüé & employé Tiorahathariron pour ménager la Paix, & que celui-ci est actuellement à Onnontagué. Quand à nous qu'avons-nous pû faire que d'envoyer avertir les Miamis de se munir d'une bonne Palissade, & les encourager à se battre en gens de cœur. Les Nations Iroquoises s'étant assemblées l'Hiver à Onnontagué, se sont recommandez aux uns & aux autres de ne point fraper sur aucune Nation de celle des Lacs; & comme nos gens n'ont point pensé à la guerre contr'eux cet Hiver, ils avoient voulu tourner leur hache seulement du côté du Miami.

Que l'Outaouak Okantikan aye à rendre compte de tous les Colliers dont l'Iroquois l'a chargé, puisque nous Hurons n'en étant pas encore informez, ce n'est pas sans sujet que nous en sommes surpris.

Okantikan n'a-t'il pas apporté ici l'Automne un très grand Collier qu'il a reçu à Montreal? nous demandons qu'on nous dise ce que sont devenus cinq Colliers qu'Amix avoit apporté de leur part. Nous ne voulons rien cacher ayant en vûe que notre Pere soit informé de tout. Enfin l'Iroquois disoit par ce Collier que pour unir

route la terre il alloit manger le Miami, invitant toutes les Nations du Lac à s'assembler avec les François vers le détroit, lors que les feuilles seroient rouges, (c'est à dire l'Automne) toutes les Nations, à la reserve de l'Amik, vous convient à ce rendez-vous. Voila tout ce que j'ai à dire, qui est la pure verité.

Les Outaouaks si piquant d'honneur, voulurent, Monsieur, justifier leur conduite en plein Conseil. Tous ces Colloques donnerent de grands éclaircissements.

La Grosse-Tête, le plus considerable des Outaouaks du Sable, voulant prendre les interêts de sa Nation, répondit sur le champ au Baron.

La Grosse-Tête, Chef des Outaouaks du Sable.

Mon frere le Huron, tu me fais ici un reproche faisant parler Okantikan, lequel n'a pas porté ce Collier : tu dis que tu ne cache rien, tu biaise pourtant, & quoi que j'entende tout ce que tu dis je ne conçois pas tout. J'ai cependant quelque joye de ce que nos gens vivent au détroit, j'en étois en peine, car à l'arrivée du dernier Commandant de Michilimakinak cet Automne, il n'a pas parlé sur ce ton-là, m'ayant au contraire toujous dit de me méfier, & voila Mantet considerable chez les

François, & digne de Foi, qui assure que tout est en armes au Sud; & que nos gens même ont fait coup cet Hiver.

Cheingouessi Outaouak Cinago, dit, allez vous y froter vous hommes de bas esprit, voila un beau rendez-vous que le détroit.

Il se leva un autre Outaouak plus fin que les autres, qui donna encore une bonne repartie.

Ouis-kouchs Outaouak-Cinago. Loin de nous ce Collier, nos Anciens après en avoir reçu des Iroquois plein des sacs, ont été tuez dans la même année.

Le Baron qui leur tiroit les vers du nez découvroit insensiblement les sentimens de leur cœur, il reprit son discours.

Le Baron.

Voila mes freres comment nous sommes en peine de ce qui se passe à present chez notre frere le Miami, & de nos gens du détroit qui n'arrivent pas.

Un autre Chef plein d'esprit, qui étoit tout-à fait dévoué à nos intérêts, fit assez connoître la part qu'il y prenoit, lors qu'il dit,

Le Rat Chef Huron.

Nous n'avons qu'une cabane & un feu, & nous ne devons avoir qu'un même esprit: lions-nous, l'occasion est belle, il y

à du bled au village pour nourrir les femmes & les enfans, nous avons de braves gens, qui nous empêche de ne mourir qu'en hommes & en défendant nos vies, serons-nous paisibles pendant que l'on amene nos freres ? Je croi à la parole de Quarante Sols notre Allié, qui quoique prisonnier nous exhorte à ne point nous fier à l'Iroquois : nous ne devons avoir de volonté que celle de notre Pere, & nous ne pouvons faire la Paix sans lui : prenons un lieu assuré pour établir notre resolution.

La Grosse-Tête.

Mon Conseil est pris, je n'ai point d'autre volonté que celle de notre Pere, toutefois il est bon de s'assembler.

Tous ces projets de venger les Miamis étoient admirables, mais sans effet ; tout se termina à fermer leur village de bonnes Palissades, & à mettre à couvert les vieillards & les enfans, quoiqu'ils fissent souvent des Festins de guerre où ils formoient de grands desseins contre les Iroquois. Le Commandant de Michilimakinak voyant cette insensibilité envoya un petit parti de seize hommes, qui en attira un autre de soixante.

Je ne peux m'empêcher, Monsieur, de vous faire le recit d'une chimere que le Baron se forma dans son imagination,

& Maximes des Iroquois. 23

pour tâcher de leurrer les Outaouaks, c'étoit un homme si artificieux qu'il étoit difficile de pénétrer ses sentimens. Il avoit, dit-il, une affaire de grande importance à communiquer; il falut tenir un Conseil exprés pour lui donner Audience, auquel il invita les Sauvages de Michilimakinak, les Peres Jesuites, & les François les plus Considerables.

Le Baron.

L'on a trouvé cet Hiver, dit-il, dans la terre du Sakinan un vieillard avec sa femme, âgez chacun d'environ cent ans, qui ont demeuré-là depuis l'ancienne dérouté du Huron, dans un Desert ou Champs qu'ils ont trouvé tout fait. Il a raconté tout ce qui s'est passé depuis plusieurs années, ayant scû tous les combats qu'on a donnez, & toutes les Ambassades de part & d'autre, mais particulièrement celle de l'Iroquois auprès d'Onontio. Le commerce & la communication qu'il a avec le maître de la vie qui lui parle frequemment, ne permet pas qu'il ignore quoi que ce soit, n'y qu'il ait manqué des choses nécessaires à la vie, lui envoyant des grains & citrouilles dans son desert avec abondance.

Ce venerable Vieillard nous a exhortez à bien écouter les robes noires, * & nous

* Les Jesuites.

attacher à la Priere , nous assurant que le maître de la vie, qui est un en trois personnes , qui ne font qu'un même esprit & une même volonté, vouloit être obéi, sans quoi il feroit perir les desobeïssans en leur ôtant leurs graines. Il nous a dit qu'il fa-voit que tous nos bleds avoient été gelez l'année passée , parce que nous n'avions pas été assidus à la Priere. Enfin après avoir recommandé de garder le huitième jour en s'abstenant de toutes œuvres, & le santifiant par la Priere , il a fini son discours par la défense de mettre les morts en terre, parce que c'est leur ouvrir le chemin de l'enfer , mais bien les élever en l'air pour prendre plus aisément la route du Ciel, & par une exhortation assez pressante d'écouter la voix d'*Onontio* , & de suivre sa volonté.

Voici , ajouta le Baron , la voix de cet illustre Vieillard , qui fait present au Chef François de ce tas de castors , & de cet autre aux robes noires.

Messieurs les Sauvages ne furent pas contents des plaisanteries que l'on fit de ce prétendu homme de Dieu, qui accommodoit si mal notre Religion avec ses revelations.

Les robes noires, disoient-ils ; veulent bien être écoutez dans les contes qu'ils

nous font des Pauls , des Antoinés , & autres Anachoretés du vieil temps , pourquoi donc notre vieillard n'aura-t'il pas les mêmes lumières.

Le Baron n'avoit d'autre but que d'influër aux Sauvages que le Vieillard leur défendoit de fraper les premiers sur les Iroquois , parce qu'il avoit peur de les irriter , vû la Paix que l'on savoit qu'il avoit concluë & ratifiée.

Les Jésuites n'eurent garde , Monsieur , d'accepter ce présent de la part du bon Hermite. Le Commandant qui avoit assisté à ce Conseil inventa une parabole pour s'accommoder au caractère de ces gens , il est d'un país où l'on ne manque pas de trouver sur le champ des repostes faites à plaisir. As tu vû , parlant à la Grosse-Tête , la Lune dans ton lac lors qu'il fait beau , & que le temps est calme , tu vois qu'elle paroît être dans l'eau , cependant rien n'est plus vrai qu'elle est au Ciel. Tu es bien vieil , mais sache que si tu revenois à ton premier âge , & que tous les ans tu te misses dans l'esprit de pêcher une fois la Lune dans ton lac , tu reüssirois , & tu la prendrois plutôt dans tes rêts que tu ne saurois venir à bout de ce que tu mets dans ton esprit ; tu le fatigues inutilement , sois assuré que l'Anglois & le François ne se peu-

vent trouver dans une même terre sans se tuer : ce sont des conventions qui sont faites au delà du grand lac. *

La Grosse-Tête qui l'écoutoit fort attentivement, lui répondit seulement. *Voilà qui est étrange.*

Les Sauvages voulurent encor sonder cet Officier ; ils demanderent un Conseil general : & sous prétexte de prendre des mesures contre les Iroquois , leur dessein n'étoit cependant que de savoir si c'étoit tout de bon qu'on vouloit aller en guerre contr'eux. L'on feignit d'ajouter foi à leur parole , on offrit même d'envoyer avec eux tous les François qui étoient à portée, mais quand ils virent qu'on les prenoit au mot ils éluderent adroitement la proposition qu'on leur en fit.

Le Commandant de Michilimakinak joua encore toutes sortes de stratagèmes pour empêcher les négociations avec les ennemis ; il fit si bien que toutes les Nations envoyèrent divers partis en guerre , à la réserve des Hurons.

Il décendit , Monsieur , plusieurs Outaouaks, impatiens de savoir ce qui se passoit ici bas , ils furent surpris de voir tous les mouvemens de guerre que l'on faisoit, & ils connurent la vérité de tout ce qu'on

* C'est l'Océan.

leur avoit dit. Ils furent, dis je, témoins des préparatifs que nous faisons pour aller au Fort Frontenac. Ils commencerent pour lors à quitter toute prévention. Le Sauvage à cela de particulier qu'il veut être ému par des endroits qui lui soient sensibles.

Qu'elle joye ne fit-on pas paroître lors que l'on se mit en état d'aller rétablir l'ancien azile & le lieu de retraite où tout abondoit. Le Comte de Frontenac fit partir un petit corps d'armée de sept cens François & Sauvages, qu'il conduisit jusques à la Chine, qui est à trois lieues de la ville de Montreal. Le Chevalier de Crisafi en étoit la Commandant, il avoit sous lui le Marquis d'Alogni, de la Groye, de Noyau, de la Valliere, & trente-deux autres, tant Capitaines que Lieutenans & Enseignes.

Je les laisse continuer leur voyage, & je reviens au dedans du pais pour y voir ce qui s'y passe de particulier.

Toutes les Nations étoient donc émûes, l'inaction dans laquelle ils nous croyoient les avoit mis dans une grande consternation. Les uns vouloient être toujours de nos amis, & d'autres ne savoient comment nous rompre en visiere. Les Nations les plus éloignées qui avoient entendu parler

des François vouloient reclamer leur protection, & ils ne savoient quelles mesures prendre pour y réussir. Il y en vint cependant. Vous allez voir, Monsieur, le résultat d'une Audience publique que le Comte de Frontenac donna à ses Alliez.

CHINGOUABÉ, CHEF DES SAUTEURS.

Par un premier pacquet de Castor.

Je suis venu te saluer de la part de mes jeunes gens qui sont à la pointe de Chagouamikong, & te remercier de ce que tu as donné des François pour demeurer avec eux.

Par un second pacquet.

C'est pour témoigner le chagrin que nous avons d'un François nommé Jobin, qui a été tué dans une Fête, cela s'est fait par malheur, & non pas par mauvais dessein.

Par un troisième.

Nous venons vous demander une grace qui est de nous laisser faire, nous sommes Aalliez des Sioux: on a tué des Outagamis, ou Maskoutechs, le Sioux en est venu pleurer avec nous, laissez-nous faire notre Pere, laissez-nous venger, il n'y a que le Sueur qui possède la langue des uns & des autres qui nous puisse servir; nous demandons son retour chez nous. Ce discours fini, un autre Chef parla pour sa Nation.

Le Brochet.

Nous sommes venus de la part des Anciens, qui nous ont donné quelques robes pour venir traiter de la poudre : toute notre jeunesse est en guerre, ils seront bien aises d'en trouver à leur retour pour la continuer.

Les Sioux qui sont à cinq ou six cens lieues de Quebec, n'avoient point encore fait d'alliance avec nous ; ils voulurent connoître le Comte de Frontenac sur la réputation qui s'étoit répandue chez eux de sa valeur. Ils savoient qu'il faisoit la guerre aux Iroquois, & ce fut un sujet pour lui demander sa bien-veillance : & l'union qu'il avoit avec quelques Alliez qui les inquietoient y contribua beaucoup.

C'est une Nation belliqueuse, il est rare de les voir tomber entre les mains de leurs ennemis. Lors qu'ils sont obligez de céder à la force, ils se tuënt plutôt que de leur donner cette satisfaction. Vous n'aurez peut être pas trop bonne idée, Monsieur, de la valeur de ces peuples, par la maniere dont un Chef commence sa Harangue, c'est une maxime chez eux d'en agir de même au prime abord, mais ils savent se soutenir ensuite.

Tioskatin, Chef des Sioux.

Avant que de parler il étala une robe de

Castor, & rangeant un autre dessus, un sac à Tabac, & une Loure, se mit à pleurer très amèrement, en disant ayez pitié de moi. On le fit un peu revenir, il essuya ses larmes, & parla ainsi.

Toutes les Nations ont un Pere qui leur donne sa protection, & qui ont le fer, * mais moi je suis un bâtard qui cherche un Pere, je suis venu pour le voir & le prier d'avoir pitié de moi.

Il étala ensuite sur cette robe vingt-deux flèches, & sur chaque flèche il nomma un Village de sa Nation, qui demandoit la protection d'*Onontio*, & de vouloit les regarder comme ses enfans, le suppliant que l'on leur ouvrir un chemin pour pouvoir venir ici comme les autres, qu'il n'avoit encore rien fait qui pût lui meriter sa protection; mais que si le Soleil pouvoit l'éclairer dans la route de son país jusques à celui-ci, il verroit dans la suite que les Sioux sont des hommes, & que toutes les nations devant lesquelles il parle le savent.

Ce n'est pas parce que j'apporte, continua-il, que j'espere que celui qui gouverne cette terre aura pitié de moi, j'ai appris par les Sauteurs qu'il ne manquoit de rien, qu'il étoit le maître du fer, qu'il avoit un grand cœur auquel il pouvoit recevoir

toutes

* Toutes les choses nécessaires à la guerre.

Et Maximes des Iroquois. 39

Toutes les Nations ; c'est ce qui m'a obligé d'abandonner mon corps pour venir demander la protection , & le prier de me recevoir au nombre de ses enfans. Prends courage , grand Capitaine , ne me rejette pas , ne me méprise pas , encore bien que je paroisse malheureux à ses yeux. Toutes les Nations qui sont ici presentes savent que je suis riche , & que le peu qu'ils t'offrent se prend sur mes terres.

Le Comte de Frontenac remercia ce Chef d'avoir quitté son pais pour le venir voir , l'assurant en même temps que les Outaouaks vivoient en paix d'orénavant avec lui : s'il vouloit tourner sa hache du côté de l'Iroquois , qu'il lui envoyeroit toutes les choses necessaires à cet effet , & qu'il le recevroit au nombre de ses enfans s'il lui étoit obeissant.

Ce Chef aprocha ensuite du Comte de Frontenac , & lui prenant les genoux il recommença à pleurer , en disant ayez pitié de moi ; je sçai bien que je suis incapable de vous parler , n'étant encore qu'un enfant , mais le Sueur qui entend notre Langue , & qui a vû tous mes Villages , vous apprendra dans un autre côté ce que les Nations Siouxes que vous voyez ici devant vous (se tournant du côté de ses flèches) pourront faire lors qu'elles auront la pro-

rection d'un si bon Pere qui leur enverra des François leur porter du fer, dont ils ne commencent qu'à avoir la connoissance.

Ces pleurs finis, la Femme de Ouakan-rapi, Chef très considerable de la même Nation, qui avoit été racheptée à Michilimakinak, s'aprocha les yeux baïffez du Comte de Frontenac & de Mr de Champigni, & leur embrassant les genoux elle pleura amerement. Je te remercie mon Pere, dit-elle, toute baignante de larmes, c'est par ton moyen que j'ai été délivrée & que je ne suis plus captive: elle repeta plusieurs fois ces mêmes paroles versant toujours des larmes.

C'est un usage parmi eux d'en agir de même dans les occasions de cette importance. Ce Chef reprit un air martial après, d'une voix assurée. Je parle en homme pénétré de joye, dit-il, le grand Capitaine, celui qui est le maître du fer, m'assure de sa protection, & moi je lui promets que s'il veut me faire rendre mes enfans qui sont Esclaves chez les Renards, Outaouax & Hurons, je viendrai ici & amènerai avec moi les vingt deux Villages à qui il vient de donner la vie, en promettant de leur envoyer du fer.

Cette grande Audience finit par le Sioux. Le Comte de Frontenac donna le temps à

un chacun de vacquer à ses affaires : il médita pendant quelques jours sur les réponses qu'il avoit à leur faire. Il les fit assembler, Monsieur, le 29. Juillet, & porta la parole à Cheingouabé.

Mon fils Cheingouabé, je suis bien aise d'avoir connu par les remerciemens que tu m'as faits de t'avoir donné des François pour demeurer avec ta Nation, que tu ressent l'avantage que tu retire des commoditez qu'ils t'aportent, & de voir presentement ta famille habillée comme sont mes autres enfans, au lieu que tu n'étois auparavant vêtu que de peaux d'Ours. Si tu veux que je continuë à t'envoyer les mêmes secours, & à les augmenter encore dans la suite, il faut que tu te resolves aussi à bien écouter ma voix, à suivre les ordres qui te seront donnez de ma part : le Sueur que j'envoye de nouveau pour commander à Chagouam:kong, & à ne songer uniquement qu'à faire la guerre à l'Iroquois qui est ton ennemi capital, aussi-bien qu'à celui de toutes les autres nations d'enhaut, & qui est devenu le mien, parce que j'ai pris ton parti, & que j'ai empêché de t'opprimer.

Ne t'embarasse donc point dans de nouvelles querelles, & ne te mêle de celle que les Sionx ont avec les Renards, Mas-kouteks & autres, que pour suspendre leurs

ressentimens, en attendant que je trouve les moyens de leur faire rendre les prisonniers qu'ils ont faits sur eux cet Hiver, & leur faire avoir satisfaction sur les autres sujets de plaintes qu'ils peuvent avoir d'eux.

Je ne répons rien sur le chagrin que tu m'as témoigné avoir du malheur arrivé au François nommé Jobin, parce que je suis informé que cela s'est fait par accident, & que tu n'en est pas coupable.

Au Brochet & aux Nations Outaouakes.

Je vois bien qu'encore que vous ayez été témoins de ce que je dis en votre présence l'année passée aux Iroquois, & la déclaration que je leur fis que je ne ferois jamais la Paix avec eux que vous n'y fussiez compris, aussi-bien que toutes les autres Nations qui me sont Alliez, & qu'ils ne me ramènassent tous vos prisonniers avec eux dont vous n'aviez point eû de connoissance.

Ce que la Motte, Commandant de Michilimakinak, vous a dit là-dessus de ma part, en vous expliquant ce qui étoit fait, auroit dû vous ôter cette pensée.

Mais ouvre bien tes oreilles, écoute encore une fois par ma bouche comme la chose s'est passée, & tu connoîtras après cela l'artifice & la malice des Iroquois qui ne cherchent que les moyens de te faire entrer en ombre contre un Pere qui ne t'a jamais

trompé, afin de t'empêcher d'éconter sa voix, & te détourner de la guerre qu'il feçait qu'il t'ordonne de continuer. Je vais donc te dire comme la chose s'est passée.

Il leur parloit, Monsieur, à peu près comme un Pere qui s'entretient avec sa famille, à qui il découvre les sentimens de son cœur; il leur fit une énumération de tout ce qui s'étoit passé depuis leur départ, & l'on peut dire que ses paroles étoient autant de traits de flèches qui les perçoient jusques au vif. Il leur raconta l'arrivée de Tarcha avec le Pere Milet, & le refus qu'il fit de ses Colliers, le départ de Tiorhathariron & d'Ononsista, qui étoient allez aux Onnontaguez sans être chargez d'aucune parole, mais seulement pour écouter ce qu'ils diroient dans leurs Conseils.

Les Colliers qu'ils presenterent à leur retour, & le refus qu'il en fit, sans oublier la Déclaration faite à Lanié qui étoit descendu avec eux, tous les differens Partis qu'il avoit envoyé, l'attaque que les Iroquois avoient faite au Fort de Miamis, le coup fait sur nous tout recemment au lac des deux Montagnes, vers le bout de l'Isle de Montreal, celui sur cinq de nos gens ruez à la riviere des Prairies. Il seût fort bien leur rapeller aussi la fourberie des

Iroquois qui donnerent sur eux quand ils descendirent de leur païs, nonobstant qu'ils le reconnussent, & les sept cens hommes qu'il venoit d'envoyer au Fort Frontenas étoient encore un sujet de reflexion.

Je ne croi pas, continua-t'il, que vous ayez besoin d'autres preuves pour vous persuader que je suis dans la resolution de faire la guerre aux Iroquois plus fortement que jamais, & que vous puissiez vous défendre de la lui faire aussi de votre côté, si vous voulez que je vous croye des enfans obeïssans & attachez à vos propres interêts aussi-bien qu'à celui de votre Pere, puisque il s'agit de détruire un ennemi commun. Il leur fit distribuër les presens, car il n'y à pas moyen d'être applaudi sans cela. Cheingouabé touché de ce discours prit la parole.

CHEINGOUABÉ.

Il n'en est pas de nous comme de vous; mon Pere, lors que vous commandez tous les François vous obeïssent & vont en guerre, mais je ne ferai pas de même écoute & obeï de ma Nation; ainsi je ne ferois vous répondre que de moi & de ceux qui me sont proprement Alliez-ou Parens. Cependant je ferai savoir à tous les Sauteurs votre volonté, & afin que vous soyez persuadé de ce que je dis, j'enga-

gerai les François qui sont dans mon village à être témoins de ce que je dirai à mes gens de votre part.

Pour ce qui est des Hurons & des Outaouaks, ils attendoient avec impatience ce que leur Pere avoit à leur dire, & il leur parla en ces termes.

AUX HURONS.

Mes enfans, je vous remercie du bon accueil que vous avez fait à Tioskatin Chef des Sioux, j'en ai été informé par le Commandant de Michitimakinak; je vous exhorte donc à continuer dans la suite à les bien recevoir chez vous lors qu'ils y viendront, à oublier les morts que vous pouvez avoir de part & d'autre dans la guerre que vous vous êtes faite autrefois, & à les regarder presentement comme vos freres & mes enfans, leur laissant le passage libre pour me venir voir ici, & y chercher ce qu'ils auront de besoin.

Quelques jours auparavant que nos Allies furent congediez, il arriva, Monsieur, des nouvelles de Lacadie; nos Abenaguis étoient bien embarrasiez pour avoir de leurs prisonniers qui étoient chez les Anglois, ils se trouvoient les bras liez de maniere qu'ils n'oseroient faire coup sur eux, qu'ils ne les eussent auparavant retirez. Il y en eut sept qui allerent indiscrete-

ment au Fort de Pemkuit , dont l'on en arrêta trois , & les quatre autres furent tuez au Fort de Saka. Ce procedé ne laissa pas que de toucher sensiblement les Abenaguis , ils affecterent cependant de ne le pas faire connoître , & ils ne songerent qu'à ménager une entrevûe : ils reçurent sur le sujet la Lettre suivante.

*Par l'honorable Guillaume Stoughton
Ecuyer , Vice-Gouverneur & Com-
mandant en Chef.*

Ayant été certainement informé que les Sauvages d'Amarascogin , outre d'autres Sauvages de cette Province , du côté del'Est , contraire à leur soumission & déclaration de fidelité à la Couronne d'Angleterre , ont depuis avec perfidie adheré aux ennemis de Sa Majesté , & se sont joints avec eux dans les derniers outrages tragiques & barbares , meurtres commis à l'endroit de plusieurs bons sujets de Sa Majesté de la riviere d'Huitre-Egroton , & ont amené avec eux plusieurs Captifs qui sont maintenant détenus par lesdits Sauvages à Amarascogin , ou autres lieux prochains , ce en quoi ils ont paru ouvertement Rebelles , & ont par là engagé leurs vies , aussi bien que celles des ôrages de leur fidelité , lesquels suivant la coûtume des Nations & le droit des armes au-

¶ Maximes des Iroquois. 47

roient dû justement être mis à mort, mais ayant appris que plusieurs des Capitaines & plusieurs de leurs principaux hommes n'étoient point de concert à ces dernières trahisons & barbaries, c'est pourquoy afin qu'ils ayent occasion de montrer leur innocence & fidélité, j'envoyé les presentes par les mains de Lheepscot, Jean Alt, Bagatouaroungarun de leurs ôtages, afin qu'ils pussent voir (nonobstant la lâcheté & bassesse des Sauvages) qu'il est encore en vie, & être informez par lui du bon traitement que lui & ses camarades ont reçu, & que le Gouverneur de Sa Majesté en ce pais leur a été inviolable dans toutes les promesses à eux faites en recevant la soumission des Sauvages.

Ainsi par ordre de notre Souverain Seigneur & Dame Roi Guillaume & Reine Marie, commande étroitement & invite tous les susdits Capitaines & autres Sauvages qui voudront donner des preuves de leur innocence & fidélité, & avoir égard à leur vie, qu'ils ayent à renvoyer tous les Captifs Anglois qui sont en leur pouvoir, comme aussi de saisir, ramener, & rendre à Justice les Chefs de ces Sauvages qui se sont joints, assistez & agis dans cette dernière & sanglante Tragedie, à quoi ils ne manqueront pas à peine d'être

tre perfecutez par les dernieres rigueurs de la Loi comme faux Traîtres & Rebelles. Donné sous notre main & sceau de nos Armes à Baston le 21 jour de Janvier 1695. dans la sixième année de leurs Majestez. Signé Guillaume Stouyton.

Ousannibouex Ekésambamet ; au Vice-Gouverneur de Baston.

Seigneur qui m'écris , écoute & comprends ce que je vais te dire , & ce que je vais t'écrire. Tu reconnoîtras aisément mes paroles. Et comment ne les reconnoîtrois tu pas , c'est toi pour ainsi parler qui me les fournis. M'écrivant avec trop de hauteur tu m'oblige à te répondre du même stile. C'a écoute donc tes veritez que je m'en vais te dire , à toi qui ne dis point vrai quand tu dis que je te tuë cruellement , je n'exerce jamais sur toi aucune cruauté en te tuant, ne te tuant qu'à coups de haches & de fusils.

Il faut bien que ton cœur ait été porté de tout temps à la méchanceté & à la fourberie ; il n'en faut d'autres preuves que ce que tu fis l'Automne dernier à Saka & à Pemkuit , prenant & tenant ceux qui alloient prendre des nouvelles de toi. Il ne se vit jamais dans tout le monde , il ne fut jamais dit que l'on arrêta prisonnier un homme qui porte un Etendart , & qui va

pour savoir l'état des choses. Voila pour-
tant ce que tu as fait. En verité tu as gâté
ce pourquoi l'on pourroit l'entreparder.
Tu l'as ensanglanté: pour moi je ne pour-
rois jamais me resoudre à en agir de cette
maniere, puisque j'ai même une extrême
horreur en cela de ta méchanceté sans pa-
reille. Comment veux tu donc maintenant
que nous parlions? L'on porta l'Autom-
ne dernier à Saka & à Pemkuit notre Dra-
peau commun à toi & à moi, nous n'en
avions qu'un seul. Etant porté à Pemkuit
tu t'en saisis. Etant emporté à Saka tu le
couvres de sang. Si tu pense maintenant
de moi, il faut que je sache un peu ce que
pense celui avec qui j'ai eû un pourparler.
Rends moi notre Drapeau commun, qui
est l'unique chose par laquelle nous pour-
rions nous entreparler. Ce que tu dis, je
te le dis à toi-même. C'à répons toi de
ceux qui m'ont tué à Saka, & qui m'ont
arrêté prisonnier à Pemkuit. Je te ren-
drai la pareille. Je te menerai ceux qui
t'ont tué lors que je les aurai pû décou-
vrir. Ne manque pas de faire ce que j'e-
stige de toi, de toi, dis-je, qui me tuë sans
sujet, qui m'arrête prisonnier lors que je
ne pense à rien. Voici encore ce que je te
dis, si tu ne le fais pas exactement tu t'at-
tireras bien des malheurs sur toi, sur tes

bestiaux, sur tes vivres, sur tous tes biens. Pour moi tu ne saurois me faire grand mal si ce n'est par les fourberies. Mes maisons, mes vivres, mes biens, sont dans des pais perdus, si tu veuX me les enlever il t'en coûtera bien des peines & des fatigues. Que Pagadocouagan revienne dans quinze jours : qu'il ne manque pas de revenir, & dans trente jours en tout que l'on ramène nos gens. Pemkuit que tu as gâté ne m'est plus presentement agreable. Je souhaite un autre lieu de notre pour parler, savoir Meremitin; c'est-là que sera toujours planté notre Drapeau commun lors que tu me l'auras rendu. Signé Ousamihouex Exesambamet.

C'est ce que nous sommes ici, nos Chefs n'y sont pas maintenant; voila ce que nous te disons.

Il est vrai, Monsieur, que les Abenaguis furent bien irritez de l'affront que les Anglois leur avoient fait d'avoir pris leur Drapeau, c'étoit aussi violer le droit de la guerre que d'en avoir agi de même, du moins ils pouvoient prendre d'autres mesures pour châtier ces peuples qui avoient violé la Paix prétendue, mais les Anglois le payerent bien dans la suite.

Les Anglois furent à Meremitin, qui étoit le rendez-vous pour faire l'échange

de part & d'autre. Les Anglois ne s'y trouverent point. Les autres ne dirent mot de ce manque de parole. Ils eurent encore la politique d'aller à Pemkuit, pour qui ils avoient conçu tant d'horreur, tant il est vrai que la nature & le sang ont des liens qui attachent si étroitement les hommes que l'on passe souvent par dessus tout ce qui nous fait peine, pourvû que l'on puisse trouver le secret de se réunir.

Le Commandant de ce lieu leur donna d'assez mauvaises raisons de ce qu'on ne leur avoit pas envoyé leurs gens; l'on se fit de part & d'autre beaucoup de reproches: les Anglois se radoucirent néanmoins, & tombant sur le discours de l'union prétendue entr'eux, ils prirent une Pierre qu'ils leur donnerent pour modele de la fermeté que devoit avoir cette Paix. Les Sauvages en prirent une autre qu'ils mirent auprès.

L'ornement de la premiere n'étoit accompagné que de vaines paroles, pendant que celle de ceux ci fut suivie d'une réalité, puisqu'ils rendirent huit Esclaves Anglois. Je pourrois dire que la Pierre des Anglois en fut une d'achopement pour eux. Enfin, Monsieur, tout ce qui fut résolu dans cette entrevûe fut que l'on feroit dans trente jours l'échange des plus

voisins ; & les plus éloignez ne doivent être remis que dans deux ans à cause de la difficulté qu'il y avoit de les faire venir.

Les Anglois faisoient d'ailleurs beaucoup de mouvemens sur Mer, pour tâcher d'interrompre le commerce de Lacadie. Deux vaisseaux entrèrent à pleine voile au Havre de Menagouet, les Capitaines prirent le prétexte d'y venir rachepter des prisonniers Anglois : on leur en rendit onze ; mais leur but étoit d'examiner s'il y étoit arrivé quelques bâtimens de France que l'on attendoit. Si les Anglois vouloient nous inquieter par des endroits foibles, ils eurent bien l'échange par un Armateur François, qui maltraita un de leurs bâtimens nouvellement arrivé d'Angleterre, de cinquante pieces de canon, & de cent cinquante hommes d'équipage. Le François lui tua trente hommes, en mit soixante hors de combat, & l'obligea de rentrer à Baston, tout delabré ; il en maltraita bien d'autres dans cette croisiere.

Nos Abenaguis toujours impatiens d'avoir leurs gens, furent bien surpris d'un avis qu'on leur donna sous main de ne se point trouver au rendez-vous dont on étoit convenu, on leur dit que d'abord que ils y seroient arrivez l'on devoit cacher deux cens Anglois dans des isles, qui de-

voient donner sur eux , pendant que l'on viendroit à la charge d'un autre côté. Bien loin d'aller à ce rendez-vous, ils jurèrent en même-temps la perte de ces gens qui étoient cachez, & partirent pour les aller chercher.

L'arrivée de Lenvieux à Pentagouet causa une grande joye ; Bonaventure qui le montoit fit distribuer aux Abenaguis les presens ordinaires de la part du Roi. Ils étoient si fort persuadez que les Anglois étoient rendus maîtres de la Mer, que l'on ne sçait ce qui seroit arrivé dans la suite malgré tous les bons sentimens dans lesquels on les voyoit. Ils commencerent à revenir un peu de cet abatement, & reprirent dans la suite leur vigueur martiale : mais en attendant qu'ils fassent parler d'eux je vous dirai, Monsieur, que le Capitaine Baptiste fit une prise de sucre & d'autres marchandises par le travers du Cap Mallebarre, qu'il avoit laissée sous le commandement de Guyon Canadien. Baptiste repartit derechef, & en fit une autre qui lui fournit generalement tout ce qui lui étoit necessaire pour armer toute l'Été. Il fit une troisieme sortie, avec ordre d'aller à la Baye des Espagnols, dans la pensée que l'on eût qu'il y pourroit rencontrer Bonaventure. Il fut rencontré d'u-

ne Fregate Angloise contre laquelle il se battit tout un jour ; il se trouva si percé de coups qu'il coula bas avec huit Anglois, n'ayant pû être secouru. Guyon fit de son côté huit prises. La même Frégate qui avoit démonté le Capitaine Baptiste le fit échoüer sur le petit Rocher au Loup Marin : Il capitula & l'Anglois lui accorda un bâtiment avec toute la charge.

Lacadie nous fournira dans la suite d'autres matieres, je m'aperçois que les Iroquois ne s'endorment pas sur nos côtes. En effet, deux Aniez qui avoient été pris par les Sauvages du Saut s'en retournerent chez eux. Comme ces gens-là sont toujours insatiables du sang humain, ils essayèrent d'enlever proche les Palissades du Fort de la Prairie de la Magdeleine un jeune François. Quelques-uns de nos Sauvages se trouvant heureusement à portée, leur firent quitter prise tirant dessus.

Un petit parti Sauvage qui étoit allé vers Orange ayant fait des prisonniers, furent obligez de les abandonner à la vue d'un autre beaucoup plus fort. Ils rapporterent qu'il y avoit beaucoup à craindre que les Iroquois ne vinssent tomber du côté du Sud du fleuve. Ils parurent quelque temps après au Tremblai, à deux lieues de Montreal, où ils tuèrent deux

personnes & enleverent sept autres. Dix de nos Sauvages amenerent deux Anglois, & deux femmes Sauvages Louves, dont ils tuèrent les maris proche Orange.

Ce fameux parti qui étoit allé rétablir le Fort Frontenac fit le voyage en vingt-six jours. Le Chevalier de Chrisafi fit une diligence extraordinaire dans tous les travaux : on y répara cinq grandes brèches qu'une mine avoit faite aux murailles. Ce retour heureux fut précédé quelques heures de l'arrivée de dix à douze canots de Pouteouatenis, Saxis, Folles Avoines, Outagamis, & Miamis de Maramek. Perrot qui les avoit amenez rendit compte au Comte de Frontenac de sa négociation.

Il dit que les Outagamis, auxquels le Ouauayatinon de Chigagou, avoit fait present de deux prisonniers Iroquois le Printemps, leur avoient donné la vie, prétendant s'en servir pour négocier avec l'ennemi. La crainte qu'ils eurent que les Sioux ne vinssent en grand nombre enlever leurs villages, (ceux-ci s'étant assemblez deux ou trois milles pour cet effet) leur fit quitter leur terre pour se disperser pendant quelque temps, & revenir ensuite faire leur recolte. Ils devoient après cela se retirer vers la riviere Ouabashé pour y faire un rétablissement d'au-

tant plus solide qu'ils seront éloignez des Sioux, & en état de joindre facilement à eux les Iroquois & les Anglois, sans que les François puissent empêcher cette jonction. Si ce projet à son effet il y a de l'apparence que les Maskoutecks & les Kikabous seront de la partie, & que ces trois villages formant un nouveau de quatorze à quinze cens hommes, n'auront pas de peine à l'augmenter encore considerablement en attirant d'autres Nations.

On eut l'adresse d'arrêter par un Collier un Parti de trente Hurons qui étoient prêts d'aller en guerre aux Sioux. Cette faillie nous auroit donné bien du chagrin, puisque l'on avoit fait esperer à Tioskatin que nos Alliez n'iroient point chez eux.

Quelque assurance que l'on eût donné à tous les Outaouaks que l'on ne feroit jamais de Paix avec l'Iroquois, sans les y comprendre, tout fut renversé, les ménagemens que l'on pût avoir pour eux à Michilimakinak furent inutiles; l'on scût que le fils du Baron dont je vous ai parlé, Monsieur, étoit allé chez les Tsonnontouans de la part de toutes les Nations voisines, dans le dessein de faire leur Paix sans la participation du Comte de Frontenac. Il porta pour cet effet quatorze Colliers; on scût quelques jours après son départ

l'expl

No

temp

main

plus

avec

pation

nous

tre P

plus.

R

Amb

Baro

temp

de F

arde

la vo

aveu

Nati

inter

bliqu

par

O

J

vois

vou

fait

J

les

vo

l'explication, dont voici la substance.

Notre Pere nous a fâché, il y a long-temps qu'il nous trompe, nous jettons maintenant la voye bas, nous ne voulons plus l'écouter, nous venons faire la Paix avec toi & unir nos bras sans sa participation. Le Chef qui est à Michilimakinak nous a menti, il nous a fait entretuër, notre Pere nous a trahi, nous ne l'écoutons plus.

Rien n'étoit plus touchant que cette Ambassade; c'étoit un effet de l'artifice du Baron qui avoit tramé ce dessein dans le temps qu'il vint exprés trouver le Comte de Frontenac, pour lui témoigner le zèle ardent qui l'avoit porté à venir écouter la voix de son Pere, afin de se conformer aveuglement à sa volonté. Voici d'autres Nations qui paroissent plus atachées à nos interêts, on leur donna une audience publique le seize Aoust: l'ouverture se fit par un Chef des Pouteouatemis.

Ounanguicé Chef des Pouteouatemis.

Je viens ici, mon Pere, parce que je vois toute ma Nation perdue, afin que vous lui donniez de l'esprit. Voila ce qui fait que je vous vois de mes yeux.

Je souhaite que les Sioux, les Sakis, les Miamis & les Outagamis, écoutent votre parole. Pour moi j'ai la moitié de

votre cœur dans le mien, & que je n'ai point de volonté que la votre. J'ai été surpris que les Kiskakous, Outaouaks du Sable, Hurons, & autres de Michilimakinak, que vous appelez vos enfans, n'écoutent pas aujourd'hui votre parole, & qu'au contraire ils semblent vouloir renverser la terre & vous tromper, pendant que moi qui ne vous ai vû depuis longtemps, ai toujours à cœur de faire ce que vous souhaitez, comme j'ai fait depuis mon enfance.

J'ai tenu votre parole là-haut à Michilimakinak, je l'ai embrassée, & n'ayant pû résister à toutes ces autres Nations j'ai pris la résolution de descendre, pour vous dire que vous apportiez les remèdes que vous croirez nécessaires. Lorsque les Sauvages que je viens de nommer viennent ici vous voir & qu'ils vous appellent leur Pere, j'ai du chagrin de ce qu'incontinent après qu'ils sont éloignez de votre présence, ils changent de langage, & font le contraire de ce qu'ils vous ont promis; pendant que moi, quelque tort que les autres Nations puissent me faire, je fais exactement tout ce que vous souhaitez. J'ai même été tué par le Siou; vous m'avez défendu de m'en venger, & j'ai suivi votre voix. Ce qui m'a fait tenir

dans m
que j'a
dit au
tems n
qui no
avons
de Per
moi P
& les
Les
de vo
la que
passion
ces fo
mieux
que le
gamis

Le
de vo
suis d
me v
te en
me
tour
que
Siou;
aux
Maf
d'all

dans mon devoir n'a été que la mémoire que j'ai conservée de ce que vous m'avez dit autrefois, car depuis un très long-tems nous n'avons eû personne avec nous qui nous aye dit vos intentions, & nous avons été presque comme n'ayant point de Pere, & éloignez les uns des autres, moi Pouteouatemi, les Saxis, les Puans, & les Folles Avoines.

Les gens de Michilimakinak ne cessent de vous dire qu'il n'y a qu'eux qui font la guerre à l'Iroquois, quoi que nous la fassions plus qu'eux, & ils ne vous font ces sortes de comptes que pour se mettre mieux dans votre esprit. Je souhaiterois que les Sioux, les Miamis, & les Outagamis ne se fissent plus la guerre.

Kolonibi Chef des Saxis.

Les François, dit il, nous ont exhorté de venir ici, c'est ce qui est cause que je suis descendu dans le mauvais état où vous me voyez. J'ai toujours eû mon casse-tête en main depuis l'année dernière, comme je vous l'avois promis, je ne l'ai tourné que du côté de l'Iroquois, & quoi que j'aye fait autrefois la guerre aux Sioux, je n'ai point voulu condécendre aux sollicitations des Outagamis & des Maskoutechs, qui vouloient m'engager d'aller contr'eux. Je regarde presente-

ment les Sioux comme mes freres. Je viens vous dire, mon Pere, ajouta-il, que quoique l'Outagami ou Renard soit mon parent, je n'ai pu cependant le dissuader n'y l'empêcher d'aller l'Hiver dernier faire la guerre aux Sioux.

Kioulousskau Chef des Folles Avoines.

Ce Chef affecta de ne vouloir pas faire son compliment comme les autres. Il dit seulement qu'il n'avoit rien à ajouter au discours d'Ounanguicé, & qu'il gardoit comme lui la parole de son Pere.

*Makkatemangona Chef des Outagamis ;
ou Renards.*

Ounanguicé parla en son nom. Quoique mon Pere ait été tué par le Siou, dit celui-ci, moi n'y toute ma famille n'avons pas voulu aller en guerre contre lui, comme la moitié de ma Nation a fait, me ressouvenant qu'Onontio mon Pere me l'avoit défendu. Je ne trouve pas bon que ma Nation veuille s'allier & faire la Paix avec l'Iroquois, & je viens vous en avertir, & vous dire que je n'ai point changé de pensée, & que je vous suis toujours obeïssant.

Micintonga, ou le Barbu, Chef des Miamis de Maramek.

Quoique fort éloigné j'ai entendu la voix de mon Pere, & je n'ai point d'au-

& *Maximes des Iroquois.* 33

mes sentimens que ceux d'Ounanguicé & les autres qui viennent de parler, & je n'ai point d'autres pensées que de faire la guerre à l'Iroquois. Quand le Siou me tué je baïsse la tête, & me souviens que mon Pere m'a défendu de tourner mon casse tête contre lui.

Je ne vous ai pas encore entendu. Je me plains de ce que les Miamis de la riviere de saint Joseph, (lorsque nous amenons des Eclaves Iroquois) les prennent de force & leur donnent la vie. Je suis venu ici pour savoir si c'est par votre ordre que l'on nous fait ces sortes de violences, n'ayant sù jusques à present vos pensées que par Perrot. Je viens ici vous écouter & vous offrir mon corps, comme je fis l'année derniere, en couvrant nos morts tuez par les Iroquois, & vous dire que vous êtes maître de ma Nation, qui est celle de la Grue. Il presenta alors une robe de castor, & ajoûta.

Je n'ai encore pû aprendre votre pensée que par vous-même, & je n'ai écouté votre parole que sur ce que Perrot m'a dit de vôtre part. C'est ce qui m'a fait descendre ici.

Ounanguicé demanda s'il étoit vrai qu'Onontio eut permis à Nancoakouet, comme il lui a dit, & au Chevalier de

Tonti d'aller en guerre contre les Akas-
cas & autres Nations du Mississipi.

Les Pepicoquias.

Ce sont des Miamis de Maramek qui
prierent Perrot de presenter de leur part
une robe de castor au Comte de Fronte-
nac. Cette robe couvroit les morts Fran-
çois & Miamis qui avoient été tuez chez
les Iroquois. Elle étoit teinte de rouge
pour témoigner qu'ils se souvenoient des
Français qui étoient morts pour eux, &
qu'ils vouloient venger.

Ounanguicé n'étoit pas trop content
du Chef des Renards. Sa fidelité aux in-
terêts des Français lui étoit trop suspen-
cte. Il savoit qu'il n'avoit pas le cœur
droit. Cette Nation méprise toutes les
autres, elle faisoit même peu de cas des
Français. Il en avertit en secret le Comte
de Frontenac dans cette Audience, qui fut
quelques jours sans leur répondre.

Pendant que l'on retablissoit le Fort
Frontenac, plusieurs de nos Sauvages fu-
rent en Parti pour faire coup chez les
Iroquois. L'on vint dire à de la Valliere
qui y commandoit que l'on avoit compté
rente canots Iroquois qui pouvoient faire
trois à quatre cens hommes. Il en donna
avis au plûtôt au Comte de Frontenac qui
en reçût d'ailleurs la confirmation. D'au-
tres

Les Sauvages aperçurent un Canot de vingt cinq Iroquois au lac saint François, que l'on crût être les découvreurs de cette armée. De Mui eût ordre de marcher à la tête de sept à huit cens hommes vers l'Isle Peraut pour les y attendre. En cas que les Iroquois fussent descendus, il devoit les laisser prendre le fil de l'eau sans tirer sur eux, pendant que le reste des troupes, des habitans & de nos Sauvages devoit leur couper passage. Ounanguicé crût qu'il étoit de son honneur de s'embarquer avec les Sauvages de la Baye des Puans pour cette expedition. Il avoit bien envie de se signaler dans cette occasion. L'impatience les ayant pris sept à huit jours après de ce que les ennemis ne paroissent pas, ils s'en revinrent à Montreal de leurs propres mouvemens. Il étoit temps de leur donner une Audience de congé. Il s'y trouva peu de monde, parce que les Officiers étoient toujours dans l'attente des Iroquois, qui auroient ruiné les côtes si l'on se fut tenu tranquille chez soi. Le Comte de Frontenac fit une petite mercuriale à Ounanguicé dans ce Conseil, sur la précipitation qu'il avoit eüe de quitter de Mui. Vous allez donc voir, Monsieur, de quelle maniere il parle à tous ces Chefs sur les affaires presentes:

Il s'adressa d'abord à Ounanguicé, comme le plus considerable.

O U N A N G U I C É .

Eccute moi bien, je suis bien aise de le voir, je croyois qu'un Fils que j'aimois s'étoit dérobé pour toujours de ma presence, & que bien loin de suivre les volontez de son Pere il vouloit s'y opposer. C'est ce que l'on m'avoit dit de toi, & que tu faisois tous tes efforts pour empêcher que ma volonté ne fut accomplie: tu n'as pu t'empêcher de me l'avoier, mais je le veux bien oublier puisque tu me paroiss presentement avoir l'esprit mieux fait, & t'être ressouvenu que des ton enfance je t'avois pris pour mon Fils, ce qui t'oblige malgré tous les chagrins que tu dis qu'on t'a donné, de me venir avertir que tu vois beaucoup de mes enfans rebelles & peu obeissans à ma voix, mais que pour toi tu t'offre entierement de faire ce que je desire.

Tu as raison de croire que la moitié de mon cœur est dans le tien, & c'est ce qui causoit ma douleur quand on me disoit que Ounanguicé étoit contre ceux qui portoient ma parole. J'en étois piqué vivement, mais je n'ai pas oublié pour cela que c'étoit un Fils que j'avois adopté, & qui rentreroit peut-être dans de meilleurs sentimens lorsqu'il se ressouviendroit que je lui avois été toujours un bon Pere.

¶ *Maximes des Iroquois.* 55

Tu aurois raison d'être surpris si les gens du Sable, Kiskakons, Hurons, & autres de Michilimakinak, ne vouloient absolument plus écouter ma parole, & tu leur pourrois dire avec justice que j'ai toujours été leur Pere, que pour les soutenir j'ai tout entrepris aux dépens du sang des François, & que si j'ai fait la guerre & la veux encore continuer, en refusant toutes les propositions de Paix que l'ennemi s'avise de me faire si souvent, ce n'est qu'à leur consideration & à celle de leurs Alliez, qu'ils ne voudroient point comprendre dans la Paix qu'ils me proposent.

Tu as raison de me dire que lors que tous mes enfans viennent me voir ils me disent mon Pere, mon Pere, & que souvent lors qu'ils sont chez eux ils ne se souviennent plus de ce qu'ils m'ont promis. Ils auront tous peut-être à la fin de l'esprit, mais pais-que tu veux suivre ma volonté employe-toi à leur en donner, & si tu veux entierement avoir mon cœur, duquel tu dis posséder la moitié, joints-toi à moi, afin que toi, eux & moi nous n'en ayons qu'un.

Je te parle à present, & te déclare comme un veritable Pere les sentimens que j'ai toujours eü & veux avoir pour toi, si tu travailles à les meriter. Je t'ai pris pour mon Fils, je t'aime, je ne peux avoir deux

cœurs ; quand j'ai donné mon amitié je ne la
peux ôter à celui à qui je l'ai donnée qu'il
ne m'y contraigne. Je te lave de tout ce que
tu as fait si tu fais bien à l'avenir, & que
l'année prochaine tu me vienne dire que tu
as réussi, tu seras content de la réception
que je te ferai. L'Officier qui commande à
Michilimakinak & Perrot me diront si tu
ne m'auras pas trompé, & sur les bons té-
moignages qu'ils me rendront de ta conduite
espere tout de moi.

Nancauakouet m'a trompé quand il a di-
verti mes armes d'un autre côté, je lui a-
vois assez déclaré que mon Casse-tête ne de-
voit tomber que sur l'Iroquois & ses Al-
liez, & non sur les Akancas & autres.
Il ne sera pas difficile de persuader aux
gens de Michilimakinak que je ne veux
point de Paix, puisque tu as vu depuis
peu de jours que l'Iroquois est venu en guer-
re, & qu'il a tué même quelques-uns de ma
jeunesse par surprise, ne croyant plus que je
venisse l'écouter n'y le recevoir pour mon
enfant, après avoir refusé toutes ses Propo-
sitions, parce qu'il ne vouloit pas sincère-
ment vous y comprendre. Vous devez tous
croire que c'est le desespoir qui le fait agir
voyant qu'il n'a pû me surprendre, & que
je prévoyois que l'apas qu'il jettoit à mes
enfants, auquel quelques-uns n'ont pas laissé

& *Maximes des Iroquois.* 61
de mordre, n'étoit que pour les tromper &
les mettre tous à la chaudiere.

Aye le cœur fort : tu viens encore de faire une faute en ce que sans attendre mes ordres tu as quitté si tôt le Camp des Français où tu t'étois toi-même offert d'aller ; tu m'avois en cela bien satisfait, & ton retour m'a beaucoup surpris.

Apprends donc aux Sakis, Folles Avoines, & autres Nations qui sont dans la Baye quelles ont été mes intentions, afin qu'à l'avenir ils puissent plus commodément écouter ce que je leur ferai savoir. Je desirerois que ta Nation & toutes les leurs qui sont presentement dispersées en divers villages aussi éloignés les uns des autres qu'ils sont, se rassemblassent tous dans un même lieu, où ils pourroient faire divers villages s'ils vouloient : ce qui, par cette union, les rendroit plus forts pour resister à leurs ennemis, & les mettroit en état d'exécuter plus facilement & plus promptement les ordres que je leur enverrois, & c'est pour cela qu'après t'avoir fait en particulier ce present, je te fais encore celui-ci pour t'y convier & toute ta Nation.

K O L O U I B I.

Je vous parle, je ne peux douter que toi Kolouibi ne sois à moi ; tu me l'as témoigné l'année dernière, lors que malgré les Sautes

teurs & Ontaouaks, tu voulois marcher contre l'ennemi : tu m'en as averti ayant ici accompagné Mr de Mantet : continuë à faire ce que je demande de toi, & sois assuré de mon apui.

Perrot m'a aussi dit tout ce que tu as fait là haut pour donner de l'esprit au Renard ; je t'en sai bon gré, mais je voi qu'il est égaré, il est ton parent, témoigne-lui que je ne l'ai jamais abandonné ; j'ai le cœur ferme, & il m'est sensible quand on veut détacher de moi quelqu'un de mes enfans.

NANCAUAKOUE.

Tu as fait un coup genereux, aye toujours le même courage que tu as eü, & ne fais la guerre que quand je te dirai de la faire, & du côté que je te marquerai. Sache que le Siou m'étant venu demander ma protection, je la lui ai accordée ; & qu'il est mon Fils ? qui sont ceux qui voudroient s'oposer à ma volonté ? ta Nation à plusieurs Prisonniers, croi que les ayant pris pour mes enfans ils sont tes freres. Souffriras-tu ton frere Eclave chez toi ? Nettoye ta natte afin que je m'y puisse asseoir tranquillement.

KIOULOUSKAU.

Perrot m'a dit que ta Nation faisoit son devoir. La Motte m'a mandé de Michilimakinak que ta jeunesse étoit en guerre :

Et je sçai que l'année précédente on l'a fait revenir de ce quartier-là. Aye toujours la même pensée, suis ma volonté, Et tu trouveras un Pere qui aime ses enfans quand ils le meritent.

Je voi que toi Makkathemangoua Renard tu es un jeune homme, ta Nation s'est bien détournée de ce que je demandois d'elle; elle a pillé quelqu'un de ma jeunesse qu'elle a traité comme l'on traite les Esclaves, je sai que ton Pere Onkimaouassan qui aimoit les François n'a point eü de part à l'indignité qu'on leur a faite: tu fais l'exemple de ton Pere qui avoit de l'esprit, quand tu n'es pas du parti de ceux de tes gens qui se veulent donner à mon ennemi, après m'avoir beaucoup indigné Et défait le Sionx que je tiens à present pour mon Fils.

Déclare à ta Nation de ma part que (quoi qu'elle ne le merite pas) je veux bien encore la prendre sous ma protection, dans l'esperance que j'ai qu'elle ne me donnera plus de mécontentement, Et que tu l'employeras à lui refaire l'esprit. J'ai pitié du Sion, j'ai pitié de ses morts dont je pleure la perte; Perrot va là haut, il parlera à ta Nation de ma part pour la delivrance de leurs Esclaves: qu'elle l'écoute.

J'aurois souhaité voir le Porc-Epi Ca-

peoma, & d'autres Chefs, auxquels j'aurois remis l'esprit qu'ils ont perdu lors qu'ils songent à se donner à l'Iroquois qui ne cherche qu'à tromper, & auquel moi qui ai plus d'esprit qu'eux & qu'ils redoutent, ne puis me fier.

Hé quoi Egominerd, & tous les autres qui paroissent vouloir se donner à l'ennemi, verront-ils d'un cœur tranquille manger le Miami par l'Iroquois. Ne croyez-vous pas que quand il n'aura plus d'autre viande, il mangera la vôtre. Il veut être seul.

Pour vous autres Miamis de Maramek, Nanangoussista, & Micitonga, vous êtes les Chefs de ce grand Village, & je croi que ce n'est que par la volonté de tous les autres Chefs qui y sont que vous êtes venus pour m'écouter.

Je veux croire, comme vous le dites, que vous n'avez point d'autre volonté que la mienne. Ferrtot vous a dit qu'il falloit lever votre feu de Maramek, & vous unir avec les autres Miamis dans un lieu où vous puissiez vous opposer à l'ennemi, & lui faire la guerre, je ne puis penser qu'au repos de mes enfans; je n'en puis venir à bout que par la destruction de l'Iroquois, & pour accomplir mon dessein Il faut que mes enfans s'unissent ensemble, afin de

ponvoir
que je l
y a un
ccendre
mandé
que m
pondois
rendu
nant pa
vous n'
que le
volonté

Je v
croirai p
beir que
même fe
dans qu
Je me j
des Sol
qu'on a
vous ap
mier,
coup su

Tous
mi est n
re l'Iro
Quoi v
voire en
en quelq
cher s'

pourvoir plus facilement executer les ordres que je leur enverrai. Vous avez dit, il y a un an à Perrot, que vous vouliez descendre pour m'écouter; vous me l'avez mandé par votre Collier & votre Robe que m'a apporté Perimond. Je vous répondois par lui; mais il ne vous a pas rendu ma réponse. Vous me dites maintenant par celle que vous me présentez que vous n'avez d'autre esprit n'y d'autre cœur que le mien, je vais vous expliquer ma volonté, accomplissez-la.

Je vous declare, mes enfans, que je ne croirai point que les *Miamis* veuillent m'obéir que lors qu'ils feront tous ensemble le même feu, soit à la riviere saint Joseph ou dans quelqu'autre lieu qui en soit proche. Je me suis approché de l'Iroquois, & j'ai des Soldats à *Katarakoni*, dans le Fort qu'on avoit abandonné. Il faut que vous vous approchiez aussi de l'ennemi pour m'imiter, & avoir plus de facilité de faire coup sur lui.

Tous mes enfans me disent que le *Miami* est nombreux, & peut lui seul détruire l'Iroquois: à son imitation tout à peur. Pourquoi voulez-vous quitter votre pais à votre ennemi? Ne vous trouvera-t-il pas en quelque lieu que vous puissiez vous cacher si vous ne lui en disputez pas l'en-

trée. Doutez-vous de mon appui depuis que j'ai commencé la guerre. Il n'a paru qu'une fois à Chichikatia, encore étoit-ce dans le temps qu'ils fussoient semblant de négocier une Paix avec moi : mais présentement que toutes mes armes sont tournées contre lui, pouvez-vous douter que je ne lui ôte le moyen de vous insulter, & que je ne vous facilite pas les desseins que vous pourrez avoir contre lui. Avez-vous oublié que je ne lui fais principalement la guerre qu'à votre considération, vos morts ne paroissent plus chez lui, ceux des François qui sont morts pour les venger les voudrent. Je vous donne les moyens de faire la même chose, je vous aide de toutes mes forces, il ne tiendrait qu'à moi de le recevoir pour ami, je ne le veux pas à cause de vous qui seriez détruits si je faisais la Paix avec lui sans vous y comprendre.

Perrot monte avec vous pour vous conduire où je desire que vous le suiviez. Faites ce qu'il vous dira, & en m'obéissant vous trouverez un Pere qui pour votre repos sacrifiera toute sa jeunesse, s'il est nécessaire.

Ne vous souvenez vous point de ce que Chichikatia auroit pu dire de Perrot, il n'est pas Esclave, c'est celui que j'ai envoyé pour vous porter ma voix ; je vous

& Maximis des Iroquois. 67

considere trop pour vous donner un Esclave pour avoir soin de vous, c'est moi qui fais la guerre & non pas lui.

Quand vous avez tué le Loup & l'Anglois, vous m'avez obéi, & si Chichikatia l'a délivré lorsque vous l'avez pris, il m'a desobéi. Je croirai ce que vous me dites, si vous changez votre feu pour remplacer celui que Chichikatia a abandonné. J'envoye Perrot pour expliquer mes intentions à tous vos Vieillards, & si vous ne croyez ce qu'il vous dira, je lui commande de vous abandonner, & je vous abandonnerai moi-même sans songer davantage à vous protéger, & sans vouloir me mêler de vos affaires & de votre terre. Je veux que mes enfans correspondent à la protection que je leur donne, ils voyent que ma jeunesse meurt tous les jours, sans que je leur reproche qu'elle meurt pour eux.

Au reste Ounanguicé, & vous autres Chefs des Nations, je suis bien-aise de vous avertir principalement, avant que vous me quittiez, que le Commandant de Michilimakinak est le seul à qui j'ai remis mon autorité dans tous vos quartiers, & qui doit vous expliquer mes pensées, & mes intentions. Les autres Officiers François, comme Courtemanche, Mantet, d'Argenteuil, de l'Isle, Vincennes, la

Découverte & Perrot, qui sont parmi vous, lui devant être entièrement soumis,

Que ce soit donc sa voix seule que vous écoutiez, parce qu'il n'y a que lui qui puisse véritablement vous expliquer la mienne, & que vous ne pouvez pas manquer de la suivre sans m'être en même-temps desobéissans : mais comme il ne peut pas être par tout, il est obligé par nécessité de se servir des Officiers que je viens de vous nommer pour être ses Porte-paroles, & vous faire savoir ses intentions qui ne peuvent être autres que les miennes, & auxquelles pas un de tous ces Officiers, n'y autres de tous les François qui sont parmi vous, ne peuvent ajouter ou diminuer sans manquer à leur devoir. Que si quelqu'un d'entr'eux vous disoit quelque chose qui vous fit de la peine, ou dont vous fussiez en doute, ne vous en éclaircissez qu'avec lui & ne vous arrêtez point à tout ce que les autres vous pourroient dire, parce qu'il est le seul, comme je vous l'ai déjà marqué, qui peut lever tous vos soupçons & vos doutes, à qui vous devez ajouter autant de créance que si votre Pere vous parloit lui-même.

Retenez bien, mon fils Ounanguicé & vous autres Chefs, ce dernier avis que je vous donne, & suivez le exactement, si
vous

69
O Maximes des Iroquois.

vous voulez que votre Pere vous regarde
& vous traite comme des enfans obeïssans.

A peine tous ces Chefs commençoient
à sortir de la sale du Conseil qu'il en en-
tra de nouveaux ; qui firent à peu près
les mêmes propositions.

Le Comte de Frontenac les écouta.
Il ne leur répondit, Monsieur, que
quatre jours après en ces termes avec les
mêmes ceremonies.

ONTIAGAN.

Ton Pere a toujours été fidèle à ma
voix, & il a jusques à sa mort maintenu
sa jeunesse dans l'obeïssance qu'ils doivent
à Onontio leur Pere. C'est à toi qui tiens
maintenant sa place à l'imiter, & tu ne le
sauras mieux faire qu'en faisant vigoureu-
sement la guerre à l'Iroquois, & en vi-
vant dans une grande méfiance avec le Hu-
ron, qui veut s'entr'aimer avec lui dans sa
perte. Je te sai bon gré d'être descendu ex-
près, comme tu me l'assure, pour m'avertir
de la Paix que le Huron veut faire avec
l'Iroquois, & des Colliers qu'il lui envoie
auxquels on dit que vous avez eü part ; mais
il faut que tu saches que cette nouvelle ne
m'a nullement surpris, parce que je suis as-
suré qu'il y a long-temps que le Huron au-
roit porté son corps à l'Iroquois s'il n'avoit
apprehendé les Kiskakons, l'Ontaouak

Tome IV.

G

Cinago, le Nancokoueten, & toi Outabouk du Sable.

Otonthagani mon Fils, peut-être t'es-tu laissé entr'ainer par surprise dans cette méchante démarche, parce que tu es encore jeune, mais Okantican & Ouemakacoyeg, par la bouche de qui tu parle en sont parfaitement informez: je veux bien néanmoins l'oublier, dans l'esperance que j'ai que vous écouterez mieux à l'avenir la voix de votre Pere.

J'ai du regret, Okantican, de la mort de ton Beaufrere Nancanakouet, il s'est un peu écarté de son devoir en tournant son cassette du côté des Akancas, mais il n'a jamais eû le cœur Anglois n'y Iroquois comme le Huron. Il paroît par le petit Esclave qu'il m'a envoyé, & que je garderai pour me souvenir de lui, qu'il a eû regret en mourant de m'avoir desobéi. Tu diras à toutes les Nations d'en haut que je vengerai sa mort lors que nous aurons réduit l'Iroquois. Il faut suspendre du côté des Akancas, & songer à mettre votre jeunesse incessamment & avant le Printemps en campagne, ils trouveront un refuge au Fort Frontenac que j'ai fait rétablir exprès pour les recevoir en allant & revenant d'Onnontagué.

Voilà une couverture, un fusil, pour envelopper les os de mon Fils Nancanakouet,

qu'il
passe
son
quoi
vous
deva
rer le
ger l
deme
déjà
ferez
Okan
bler
ter en
charg
parol
eopie
sentie
donne
afin
cette
gens.

Pe
voir p
de M
pour
s'étab
d'y po
donne

& Maximes des Iroquois. 71

qu'il faut laisser un peu de temps reposer
possiblement, & cependant songer à laver
son sang par celui de l'Iroquois : c'est à
quoi je vous exhorte par ce Collier, & je
vous donne ce second pour le mettre sur le
devant de votre canot, afin de vous bar-
rer le chemin & vous empêcher d'aller ven-
ger la Fourche aux Akancas. Tournez seu-
lement votre vengeance (comme je vous l'ai
déjà dit) contre l'Iroquois : & quand vous
serez à Michilimakinak, ne manque pas toi
Okantikan de prier le Commandant d'assem-
bler toutes les Nations, & de leur presen-
ter en plein Conseil ces Colliers dont je te
charge, & d'y faire dire publiquement les
paroles que je te dis, & dont je lui envoie
copie, afin que personne n'ignore mes in-
tentions. Voilà un juste-~~au~~ corps que je se
donne à toi Otonthagan, & à Okantikan,
afin que vous les secondiez, & j'y joint
cette poudre & ces balles pour vous & vos
gens.

M I A M I S.

Pour toi Chichikatia, je t'ai fait sa-
voir par avance ce que j'avois dit aux Chefs
de Maramek, qui sont venus avec Perrot
pour les obliger à quitter leurs villages pour
s'établir auprès du tien : ils m'ont promis
d'y porter toute leur Nation, & je leur ai
donné des presens pour les inviter, après

avoir chargé Perrot de ne rien oublier pour cela ; j'espère qu'ils me tiendront leur parole & que nous en verrons l'effet avant la fin de l'Hiver. Et si j'apprends par vous autres, ou par quelque autre endroit, que Perrot n'ait pas fait ces derniers efforts pour faire cette jonction, sois assuré que je t'en punirai severement.

Tu as toujours été si bien intentionné pour les François, & si obeïssant à la voix de ton Pere, que je ne doute point que tu ne contribuë de ton côté à faciliter l'exécution de cette affaire, en applanissant toutes les difficultez qui pourroient s'y rencontrer, & en cassant toutes les mottes de terre qui pourroient rendre le chemin raboteux.

C'est pour te convier encore de persévérer dans les bons sentimens que tu as pour ton Pere & pour ses Neveux que je te donne ce juste-au-corps, & un à ton camarade Chef de Chigagon, ces deux carabines, cette poudre & ce plomb.

Assure toutes les Nations d'en haut que je vais continuer la guerre aux Iroquois sans relâche, & porte les à suivre mon exemple en m'imitant aussi de ton côté.

Toutes les assurances que le Comte de Frontenac donnoit aux Outaouaks, qu'il continuëroit la guerre contre les Iroquois, firent d'autant plus d'impression sur leur

esprit, qu'ils virent arriver plusieurs de nos Partis un jour auparavant leur départ. Les uns avoient enlevé une petite Sauvage Louve de neuf à dix ans, à une demie lieuë d'Orange, d'autres raportoient qu'ils avoient compté cinquante Iroquois au lac Champlain, tout prêts à venir faire irruption sur nos habitations. Ils furent témoins en même temps que la Durantaye, dont ils connoissoient la valeur, eut ordre d'aller au devant d'eux avec deux cens hommes d'élite. Nos Iroquois du Saut arriverent pour lors fort consternez, non-seulement de n'avoir rien fait; mais d'avoir perdu deux de leurs gens qui leur avoient été enlevez par la trahison d'un faux Frere; & le retour précipité d'un Sauvage du même lieu, qui étoit allé avec sept autres vers Onnontagué, leur fit bien juger que l'on cherchoit toutes sortes de voyes pour harceler nos ennemis. Celui-ci n'eût que le temps de casser la tête aux prisonniers pour se sauver au plus vite, n'ayant scû ce qu'étoient devenus ses camarades.

L'on ne perdit donc point de temps, Monsieur, pour couper chemin aux Iroquois que l'on savoit être au lac Champlain. La Durantaye s'étant mis en canot avec son monde arriva à Sorel, & mon-

tant quinze lieues dans la riviere de Chamblé jusques à la vûe du Fort , avec toutes les précautions que peut apporter un Capitaine extrêmement judicieux , qui cherche à surprendre sans être surpris , connût par les pistes toutes fraîches des Iroquois que ses découvreurs avoient vûs , qu'ils n'étoient pas loin. Il se jeta aussitôt dans les bois , & marchant toute la nuit dans des chemins impraticables , malgré la pluye & le mauvais temps , il les aperçût le lendemain le long d'une lisiere des deserts de Boucherville.

C'en fut assez à des gens qui ne respiroient que la gloire , pour donner dessus. Ils vinrent fondre tout-à coup sur les Iroquois avec tant de vitesse & de violence , qu'après leur avoir tué ou blessé les deux tiers , ils ne donnerent pas le temps aux autres de se reconnoître. Nos Sauvages ne se donnerent pas le loisir de lever les chevelures , ils se contenterent seulement de couper les têtes de cinq.

Pendant que l'on se battoit vigoureusement , que plusieurs blesez s'échappoient dans les bois , que le reste abandonnoient leurs armes & quittoient leurs habits pour mieux courir , l'on en trouva un qui se glissoit sur le ventre le long de la palissade du Village , en attendant que le grand

♣ *Maximes des Iroquois.*

75

feu fut passé. On lui coupa les jarets jusqu'à ce que l'on disposa de lui dans une meilleure occasion.

La Durantaye revint le même jour de son expedition à Montreal, n'ayant perdu que deux hommes.

Le Comte de Frontenac envoya un Exprés à nos Outaouaks qui s'étoient arrêtés à trois lieues de la Ville, pour les prier de venir voir brûler un Iroquois, & en boire le bouillon, pour parler dans leurs termes.

L'avidité que ceux-ci avoient de se trouver à ce délicieux repas, les fit marcher toute la nuit. Après beaucoup de congratulation que les Chefs se firent les uns aux autres à leur arrivée, l'on fit chanter le prisonnier suivant la coutume jusques à la pointe du jour, pour se disposer à une autre ceremonie. Les Outaouaks voyant qu'il perdoit tout son sang, commencerent à s'attrister & à perdre esperance de s'en bien divertir. Il mourut, heureusement pour lui, à la pointe du jour. Tout le seul régal qu'ils eurent fut de le traîner à la voirie, & de lui couper la tête pour en faire un festin. Cette conjoncture ne laissa pas de faire impression sur ces Sauvages, qui virent que l'on continuoit tout de bon à faire la guerre.

Aussi-tôt que la Durantaye fut arrivé le Comte de Frontenac détacha des Sauvages du Saut pour aller attendre les fuyards près de leur pais , & les charger dans un temps que leur déroute & l'épouvante rendoient en quelque façon leur perte assurée. Ils rapporterent seulement deux chevelures , & amenerent deux prisonniers , dont ils firent present à ceux de la Nation & de la Montagne , pour remplacer leurs morts , sans les avoir fait voir auparavant à ce General. Il leur fit connoître leur faute par un discours éloquent , mêlé de douceur & de fierté , qui les fit rentrer en eux-mêmes ; de sorte qu'ils lui jurèrent par tout ce qu'ils avoient de plus saint , qu'ils lui ameneroient d'orénavant tous les prisonniers , pour en disposer à sa volonté. Ils produisirent donc ces deux Esclaves , dans un conseil qu'il tint exprés , où tout ce qu'il y avoit d'Officiers assisterent en foule , pour delibérer de ce que l'on-en feroit : mais sa generosité , ou la prudence & la politique qui y avoient beaucoup de part , l'obligea de leur donner la vie & de leur rendre. Ce resultat lui attira autant d'amour qu'il s'étoit acquis d'autorité par ses menaces.

Le Canada qui ne subsiste que par les

secours qui lui viennent de France, commençoit déjà à être dans une grande impatience de voir arriver les Vaisseaux. L'on apprehendoit que quelques Corsaires Anglois ne croïssent à l'entrée du fleuve. Quoique nos Vaisseaux n'arrivent guere qu'en flote, il y en a toujours quelques-uns qui s'écartent pendant la route. L'on savoit qu'il y avoit une Fregate & un Brigantin Anglois qui rodoit assez tous ces parages. L'on aprit que la barque & la chaloupe d'un bourgeois de Quebec, qui venoit de Montloüis avoit été enlevée, que ce propriétaire avoit été contraint de se sauver lui troisiéme sur un cajeu, qui perit. L'on eut cependant la consolation de voir arriver une flote de huit Vaisseaux qu'un Officier de Roi avoit convoyé, & l'on aprit d'ailleurs que Bonnaventure, Capitaine de Fregate, avoit fait débarquer heureusement au bas de la riviere de Petagoüet les munitions de guerre & de bouche, destinées pour le Fort de Natehoüat dans Lacadie, après s'être battu contre un Anglois qui l'avoit bien maltraité. Les nouvelles de Lacadie portoient aussi que les Abenaguis s'étoient remis à faire la guerre, qu'ils avoient fait plusieurs courses sur les Anglois dont ils avoient tué une trentaine, & qu'ils avoient surpris un pe-

tit bâtiment dans la rade d'une petite Isle, sur lequel ils en tuèrent & blefferent vingt-cinq.

Nos Hurons de Michilimakinax n'étoient pas si bien intentionnez pour nous que ceux-ci. Ils ne cherchoient qu'à troubler le repos & la tranquillité de nos autres Alliez. Ils fausserent toutes les protestations d'alliance qu'ils avoient jurées au Comte de Frontenac. Ils se déclarerent ouvertement contre nous. En effet, Monsieur, les Iroquois qui faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour les attirer dans leurs interêts, leurs avoient envoyé trois Députez, avec autant de Colliers, pour les engager à conclure cette Paix qu'ils souhaitoient avec tant de passion.

Ce seroit une très-grande discussion de vous expliquer tous les motifs qu'ils avoient de se soustraire de l'obeissance que ils avoient toujours promise. L'interêt seul & le debit d'eau-de-vie chez eux en étoient les plus pressans. Ils se plaignoient que l'on refusoit de prendre leurs grands castors selon leur poids, & ils prétendoient boire à leur fantaisie.

Il n'eût pas été fort difficile de remédier à l'un si les marchandises n'avoient pas été si cheres par les risques que l'on court de les apporter de France, & si les

Agens de la Ferme du castor n'eussent pas voulu s'arrêter à cette circonstance, qui leur paroïsoit préjudiciable. Mais quelle apparence, Monsieur, de consentir à un commerce d'eau-de-vie, qui ne pouvoit causer que le desordre & le scandale, la ruïne & la perte de quantité d'ames que l'on a tant de peine à élever à la connoissance du vrai Dieu. La boïsson les abrutit si fort, que pour peu qu'ils en prennent ils ne font point difficulté de commettre toutes sortes de crimes. Tout est permis à celui qui est ivre. L'homicide & le parricide en sont les suites ordinaires, & ils croyent en être quitte pour dire, j'étois ivre quand j'ai tué un tel, & sous prétexte que le crime est impuni chez eux, parce qu'ils sont tous égaux, ceux qui consèrvent de loin quelques animositez contre quelqu'un de leurs Freres, s'enivrent d'un propos deliberé pour en tirer vengeance. Il étoit donc plus glorieux au Comte de Frontenac, & plus avantageux en même temps pour l'accroissement de la Foi, de se voir exposé de perdre quelques-unes de nos Nations Alliées, que de souffrir de pareils desordres.

Les Hurons qui étoient donc les premiers mobiles de cette grande desunion dont on étoit menacé à tout moment, en-

voyèrent des Députez au Comte de Frontenac avec un Collier, pour savoir sa dernière resolution sur la Paix avec l'Iroquois. Il n'eut garde d'accepter ces propositions; il leur laissa la liberté de faire ce qu'ils voudroient, ne leur demandant autre chose sinon qu'ils se souvinssent de l'avis que il leur donnoit, que toutes les démarches que les Iroquois faisoient n'étoient que pour les mieux surprendre, & les trahir à la premiere occasion. Que l'exemple seul de la mort récente de Kouchekoué & de ses camarades qui avoient été tuez à la vûe des Députez qui venoient leur proposer la Paix, devoit les faire sortir de l'aveuglement où ils étoient, qu'au reste il se passeroit bien d'eux pour faire la guerre aux Iroquois.

La desolation ne fut pas si grande que on l'auroit pû se le persuader. Le Kiskakon n'agit point comme le Huron. Il dit nettement qu'il n'avoit point de part à tout ce qu'il avoit fait, & qu'il étoit bien aise de le lui déclarer que sa Nation suivroit toujours la voix d'Onontio, soit qu'il voulut la paix, soit qu'il voulut la guerre.

L'Outaouak Cynago en dit autant, & le Nepicirinién ajouta, que pour lui il ne vouloit

& Maximes des Iroquois. 81

veuloit point retourner en son païs ; mais qu'il demeureroit auprès d'*Onontio*, pour être témoin des entreprises qu'il disoit être sur le point d'exécuter. L'Envoyé des Hurons qui étoit double & artificieux, fut assez surpris de voir que l'on n'étoit pas de son sentiment. Tels ont été les mouvemens de guerre de ces Sauvages, à qui il ne manque qu'un peu de discipline dans l'Art Militaire pour embarasser des Généraux les plus expérimentez. Il ne falloit pas un homme moins habile que Monsieur de Frontenac pour réduire une pareille Nation sous l'obéissance du Roi. J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR ;

Votre très-humble, &c.

Tome IV.

H



X. LETTRE.

Arrahtio Ambassadeur Iroquois demande la Paix.

Oraxesté Chef Oneyout , médiateur de la Paix , s'offre pour ôtage.

Le Comte de Frontenac donne ordre aux préparatifs de la guerre contre les Iroquois , nonobstant la nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre.

Grande consternation parmi les cinq Nations Iroquoises , de la mort du redoutable la Chaudiere Noire , tué par des Algonkins.

Mort du fidelle Anriouai , Auteur des dernières guerres des Iroquois.

Les Iroquois sont choquez contre le Chevalier de Bellomont General de la Nouvelle Angleterre , qui veut ies regarder comme sujets de la Couronne.

Differend du Comte de Frontenac avec ce General sur ce sujet.

MONSEIGNEUR,

Que de vertus éclatantes dont j'ai été

autres
que d
neur j
vie n
qui vo
glise ;
donne
c'est
grand
rite c
cerne
ce pe
vans
Augu
bran
C
tout
en v
diffe
de v
dout
môr
& l'
pres
pern
quel
L'
touc
elle
étior

autrefois témoin dans votre personne, & que de sujets pleins de gloire & d'honneur j'aurois à tracer ici. En effet, votre vie n'est qu'un tissu & un amas d'objets qui vous ont fait tant d'honneur dans l'Eglise; mais au milieu de ce qui peut vous donner un si grand relief dans le monde c'est l'estime particulière que le plus grand Roi de la terre fait de votre mérite qu'il a reconnu par un esprit de discernement si judicieux. Le Clergé de France peut se vanter d'avoir un des plus savans Prélats de la Chrétienté, un second Augustin, & une des plus fermes & inébranlables colonnes de l'Eglise.

Ce n'est pas ici un endroit à rappeler tout ce que j'ai connu si particulièrement en vous, Monseigneur, c'est un sujet bien différent qui m'engage d'avoir l'honneur de vous écrire. Vous avez été surpris sans doute quand vous avez appris ma métamorphose, ce que c'est que la bisarrerie & l'inconstance du cœur humain. Je suis présentement un Iroquois, & vous me permettrez que je vous entretienne de quelques faits qui regardent cette Nation.

L'éloquence a de grands attrait, elle touche l'oreille, elle anime les passions, elle fortifie l'esprit, elle excite les affections de l'ame, elle a un don de persua-

der quand elle s'infinuë agreablement, & si elle ne vient pas toujourns à bout de ses desseins, elle ébranle du moins les esprits.

Otaxesté Chef Onneyout, qui se trouvoit comme médiateur de la Paix entre nous & les Iroquois, étoit naturellement éloquent; il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour inspirer les sentimens de Paix à ceux-ci. Il avoit été assez heureux pour fléchir une partie de sa Nation, & il engagea les Onnontaguez, les Goyogouins, & les Tsonnontouans, à envoyer au Comte de Frontenac deux Députez des plus considérables pour parler d'un véritable accommodement.

Arrahtio qui en étoit un des Anciens d'Onnontagué, porta la parole au nom des quatre Nations. Il s'excusa d'abord dans l'Audience publique qu'on lui donna d'avoir été si long-temps à executer ce que Otaxesté leur avoit conseillé de faire pour rentrer en grace auprès de leur Pere Onontio, & de ce que les Tsonnontouans qui étoient occupez à pleurer la mort de leur Chef, tué par les Outaouaks, avoient beaucoup tardé à venir. Il presenta ensuite cinq Colliers.

PREMIER COLLIER.

Mon Pere, vos enfans les Iroquois, principalement les Onnontaguez, dans le

& *Maximes des Iroquois.* - 85

desir qu'ils ont de la Paix, viennent faire le chemin avec les Onneyouts, qui ont déjà commencé les premiers pas pour aller & venir librement, tant par eau que par terre, pour terminer les affaires.

SECOND COLLIER.

Par la moitié de ce Collier je te donne, *Onontio* mon Pere, une portion cordiale, pour faire sortir de ton cœur tout le chagrin que nous pouvons t'avoir donné par le passé.

Par l'autre moitié je t'assure que j'ai arrêté toutes les haches de ma jeunesse, en sorte que je n'ai pas laissé partir aucuns Partis depuis la campagne d'Onnontagué.

TROISIÈME COLLIER.

Les quatre Nations d'enhaut reconnoissent leur faute, & le châtiment qu'ils ont reçu dans la campagne de l'année dernière les rend sages & les met hors d'état de ne plus donner occasion de les châtier de la sorte.

QUATRIÈME COLLIER.

Je ne prends presentement que des pensées de Paix, à l'imitation de mes anciens Peres qui conservoient toujours la Paix avec *Onontio*, & pour cet effet j'attache par ce Collier le Soleil, pour dissiper les brouillards des méchantes affaires du passé.

CINQUIÈME COLLIER.

La resolution de Paix est prise , quoi que l'on m'ait tué plusieurs de mes Considerables , cela ne m'a pas fait perdre l'esprit , & je fais par ce Collier une fosse pour mettre les morts sans vouloir les venger. Les Onnontaguez & les Onneyouys entreprennent de faire accepter à toutes les Nations Iroquoises ce qu'ils avancent par ces Colliers.

Arrahtio s'adressant aux Jesuites qui étoient à ce Conseil , leur dit : nous sommes dans la resolution d'embrasser la Foi selon les instructions que vous nous en avez donné pendant que vous demeuriez avec nous.

Otaxesté avoit beaucoup fait que d'avoir engagé ces quatre Nations à envoyer des Deputez au Comte de Frontenac. Toutes ces propositions de Paix ne paroissent pas encore bien solides. Comme ce General ne voyoit pas revenir les Esclaves François , n'y ceux de ses Alliez , il se défia de cette negociation. Otaxesté , qu'il aimoit , leur servit de Sauvegarde , car il n'auroit pû s'empêcher de les faire repentir de leur faute. Il voulut suspendre encore son ressentiment , & leur accorda à deliberer le lendemain , sur les assurances qu'ils lui donnerent de leur bonne foi.

Otaxesté porta la parole pour toutes les Nations dans la seconde Audience : il exagéra beaucoup la tristesse où elles étoient de la perte de tant de Chefs & de guerriers que les François & leurs Alliez avoient tué depuis quelque temps. Ce Chef qui se voyoit écouté favorablement tâchoit de persuader la sincerité des Iroquois, (c'est une qualité qui leur est bien extraordinaire) & s'offrit même de rester pour ôtage ; marque de la droiture avec laquelle ils agissoient.

Le Comte de Frontenac n'avoit garde, Monseigneur, de le recevoir pour ôtage, il étoit pleinement convaincu de sa fidélité, & de celle de quelques cabanes Onneyoutes. Il vouloit avoir pour garant un autre Chef, duquel il pût croire qu'il restoit dans l'esprit quelques mauvaises impressions, & non pas un enfant soumis à son Pere tel qu'étoit Otaxesté, qui avoit sa cabane au Saut. Il les pressa fort de s'expliquer, & leur dit même que s'ils n'avoient pas d'autre chose que ce qu'ils lui avoient dit la veille, le chemin leur étoit libre pour s'en retourner, & qu'il verroit de son côté ce qu'il auroit à faire.

Ce discours si sec les embarassa un peu. Enfin soit que la politique ou que la nécessité les obligea de se tirer adroitement

de l'embarras où ils s'alloient plonger, Arrahtio s'offrit de rester pour ôtage de la part des quatre Nations, & Oraxesté s'en retourna porter le Resultat de la députation.

Les Aniez qui ne paroissent point prendre part dans cette négociation laissoient agir les autres sans s'en mettre beaucoup en peine, parce qu'ils se flâtoient de la protection des Anglois leurs voisins.

Le Comte de Frontenac resolut d'y envoyer l'Hiver de Louvigni à la tête de cinq cens hommes. La quantité de néges qu'il y eût dans ce temps empêcha les habitans des isles & de la côte du Sud de se mettre en marche; ce qui fit avorter cette entreprise qui auroit donné un grand poids aux affaires, si d'ailleurs Abraham Officier des Milices d'Orange n'eût apporté une Lettre de la part de Pitre Schayler Colonel, Commandant à Orange, & de Delluys Ministre de ce lieu, par laquelle ils mandoient au Gouverneur de Montreal que la Paix étoit faite entre les Couronnes de France & d'Angleterre, dont il lui envoyoit les articles. Le Comte de Frontenac à qui l'on dépêcha un Exprés, demanda aux Envoyez Anglois s'ils n'avoient pas amené avec eux les prisonniers François qui pouvoient être dans leurs

quartiers? Ils dirent que l'abondance des nèges avoit rendu les chemins presque impraticables. Il différa aussi de rendre les leurs jusqu'à ce que la navigation fut ouverte. Quoi que ceux ci assurassent qu'ils avoient arrêté la hache de leurs Sauvages, on ne laissa pas de continuer les préparatifs que l'on avoit commencez pour un parti en canot, suivant les démarches que l'on verroit faire aux Iroquois.

L'on aprit, Monseigneur, que ceux ci étoient à la chasse aux environs du Fort Frontenac, au nombre de trente à quarante Onnontaguez, commandez par le fameux la Chaudiere Noire, Chef de guerre, qui avoit dit à quelques François du Fort que les Anciens devoient incessamment partir pour conclure la Paix, & que en attendant leurs jeunes guerriers devoient aller en guerre contre les Outaouaks, pour venger la mort de plus de cent des leurs qui avoient été tucz depuis un an.

Ce procedé si inégal faisoit bien connoître le caractere de ces Barbares, toujours alterez du sang humain, jusques à sacrifier le repos public à leur vengeance.

Pendant que la Chaudiere Noire chassoit aux environs du Fort, sans que la Gomeraye qui y commandoit pût en attirer

dedans quelqu'un, il survint une trentaine de jeunes Algonkins qui donnerent si vigoureusement sur eux qu'ils en tuèrent une vingreine sur la place, firent six prisonniers avec deux femmes. Les Algonkins perdirent six de leurs plus braves. Ce coup fut d'autant plus sensible aux Iroquois que l'on trouva parmi les morts la Chaudiere Noire, qui avoit été tué par de jeunes guerriers, dont le plus âgé n'avoit que vingt ans. Ce Chef qui étoit la terreur de toute l'Amérique Septentrionale, ne pût s'empêcher de dire en mourant: *Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la terre, meure de la main d'un enfant.*

Les Iroquois ont toujours si à cœur cette action, que quelque Paix qu'il puisse y avoir entre ces deux Nations, ils s'en vengeront tôt ou tard si jamais ils se rencontrent. Sa femme fut aussi du nombre.

La consternation universelle qui s'étoit répandue parmi les cinq Nations Iroquoises sur la mort de ce grand Chef, fut un prétexte pour différer l'exécution de la parole qu'ils avoient donnée de venir au Printemps achever ce qu'Arrahatio & Otahesté avoient proposé l'Automne dernier, soit que cela fut vrai ou faux, du moins la perte de ce Chef les déconcerta si fort que la tristesse où ils étoient leur fit cesser tous leurs projets.



eine
vi-
rent
pri-
on-
Ce
Iro-
es la
r de
voit
ter-
ale,
nt:
onte
cer.
e y
en-
on-
roit
noi-
un
e la
au
Ota-
ier,
ins
fort
fler

Le
que
un a
chat
gou
lon
Co
pleu
apre
man
pou
fes
C
la E
les
don
lui
nain
du l
les
che
C
Jes
cife
ven
che
E
& l
les
yal

Le fidel Auriouaé arriva à Quebec quelque temps après ces nouvelles, il y avoit un an qu'il en étoit absent, il avoit été chasser pendant ce temps avec les Goyogouins sa Nation, & s'en revint chercher son asilé ordinaire auprès de son Pere le Comte de Frontenac. Il fut attaqué d'une pleuresie qui lui causa la mort trois jours après son arrivée. Il avoit donné trop de marques de sa fidelité au service du Roi, pour ne pas meriter quelque distinction à ses funerailles.

Comme il étoit instruit des misteres de la Religion on lui fit ses Obseques avec les Ceremonies Ecclesiastiques, & il avoit donné tant de preuves de sa valeur qu'on lui rendit celles que l'on accorde d'ordinaire aux Officiers. Il avoit une pension du Roi, & il ne manquoit pas d'aller tous les mois chez le Tresorier de la marine chercher sa lune, qui étoit sa paye.

Comme on lui parloit en mourant de Jesus Christ, que les Juifs avoient crucifié, il s'écria : que n'étois je là, j'aurois vengé sa mort, & je leur aurois enlevé la chevelure.

La nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre fut derechef confirmée par les Anglois, qui renvoyerent au Port-Royal les prisonniers François qui se trou-

verent chez eux , & laisserent au Baron de saint Castin la copie du traité de Paix, pareille à celle que le Chevalier de Bellomont Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyé à Quebec, mais les Abenaguis furent bien surpris de ce que l'on ne leur rendoit point les leurs à une Paix generale.

Ce mépris qu'ils crurent que les Anglois avoient pour eux dans une conjoncture si honorable, leur auroit fait continuer leurs courses ordinaires sans les ordres qu'ils reçurent du Comte de Frontenac de suspendre pour quelque temps leurs haches. Ils avoient fait des coups assez considerables pendant l'Hiver : les chevelures enlevées & la quantité de prisonniers qu'ils avoient, suffisoit pour que les Anglois commençassent à se laisser de tous les maux qu'ils ressentoient tous les jours. Nous reçûmes à la fin une vingtaine de prisonniers de toute sorte d'âge. On leur remit les leurs qui auroient été en petit nombre si l'on avoit eû égard aux larmes de plusieurs enfans qu'on ne jugea pas être d'âge à pouvoir choisir le lieu de leur demeure. Ceux qui étoient entre les mains des Iroquois étoient assez à plaindre. Le Chevalier de Bellomont vouloit s'en rendre maître pour nous les renvoyer ; le

Comte

Comte de Frontenac le remercia de son entremise ; ç'eût été une foiblesse très-grande à ce General que de se servir de ce canal, l'on eût crû que les Iroquois eussent été sous l'entiere domination de l'Angleterre, c'étoit à nous à continuër l'accommodement qui étoit déjà commencé entre ces Sauvages & nous indépendamment de la Paix de l'Europe ; c'étoit d'eux-mêmes que nous voulions recevoir les autres jusqu'à ce que la Cour en eût décidé, ou du moins que les deux Couronnes eussent choisi des Commissaires. D'ailleurs cette prétendue domination des Anglois sur les Iroquois & sur d'autres Nations, est une chimere qui se détruit d'elle-même par le temps considerable que nous avons pris possession de ces terres, tant par les Missions que par les Garnisons que nous y avons eûes. Le refus que fit le Comte de Frontenac de recevoir de leur part nos François Esclaves, ne diminua rien de la bonne intelligence qui devoit être entre les deux Nations ; il pria le Chevalier de Bellomont de faire faire raison aux Abenaguis de plusieurs de leurs gens que l'on gardoit à Baston, que cela l'avoit empêché de les obliger à lui remettre plusieurs Anglois qu'ils avoient, qu'il feroit tous ses efforts pour les arrêter, mais qu'il les

savoit si fort irritez qu'il ne pouvoit absolument se promettre d'empêcher ceux de Lacadie de continuër leurs hostilitéz.

Les Nations Outaouakles étoient dans des mouvemens continuels qui nous donnoient beaucoup d'inquietude , la plus grande partie vouloient abandonner nos interêts. Ce délabrement ne pouvoit avoir que des suites très-fâcheuses. L'Iroquois même profite de cette desunion , & lors qu'il voit des Nations en divorce il fait mieux son coup sur eux ; il n'y avoit que les Outaouaks Cinagos , les Kiskakons , & les gens du Sable qui vouloient tenir pour nous.

Chingouessi Chef des Cinagos se rendit à Quebec au mois de Juillet avec des Députez des deux autres Nations , pour se plaindre de la mes-intelligence de leurs freres : il presenta au Comte de Frontenac un Collier en particulier , sans la participation de ceux qui l'avoient accompagné, & lui dit. Mon Pere , je suis venu ici pour vous écouter & vous obéir ; j'espère que ceux qui sont venus avec moi , les Culs-coupez & les Sablez , après avoir entendu votre parole ne persisteront point dans la résolution où ils sont de quitter leur feu de Michilimakinax pour l'aller faire ailleurs. Je suis résolu, & tous ceux de ma

Nation, de faire mon feu auprès de celui des François & de mourir avec eux. Comme je m'opose à ceux qui veulent le porter ailleurs, je crains qu'il n'y ait des gens mal intentionnez qui ne veüillent m'empoisonner; c'est ce qui fait que je te donne ce Collier, pour te prier de me faire donner un preservatif contre la medecine qu'ils pourroient me donner.

Le Comte de Frontenac les assembla; Monseigneur, deux jours après, & leur parla de la sorte.

Mes enfans, j'ai bien de la joye que vous soyez venus me voir pour écouter ma parole: j'ai oüi dire qu'il y a de mauvais esprits qui font ce qu'ils peuvent pour faire lever le feu de Michilimakinak, & vous faire separer les uns des autres.

Je ne croi pas que les veritables hommes prennent cette mauvaise pensée; la mienne est toujours que vous restiez là où vous êtes maintenant jusqu'à ce que les affaires soient bonnes, & que vous soyez hors de risque, pour lors je verrai avec vous à choisir une terre où vous trouviez vos commoditez pour la vie, pour la traite, & où vos enfans puissent vivre en repos.

Vous voyez que depuis que votre feu est allumé à Michilimakinak vous y avez eü toujours de l'avantage sur vos ennemis.

96 *Histoire des Mœurs*
votre jeunesse y est augmentée, & si vous
vous separez, les uns des autres il arrivera
que vous trouvant moins forts votre ennemi
vous mangera sans peine & vous ira cher-
cher en quelque lieu que vous vous reti-
riez: ce n'est pas l'éloignement qui lui fait
peur, c'est le nombre des hommes ramassez
ensemble qui l'empêchent de s'approcher de
leurs villages.

Toi Kiskakon, toi Nation du Sable, &
toi Cinago, qui êtes venus ici pour écouter
ma voix de la part de votre village, voici
chacun un Collier que je vous donne, je
vous lie tous les trois ensemble. Ces trois
Colliers vous disent de quitter la pensée de
lever le feu de Michilimakinak, & de ne
vous point separer n'y desunir les uns d'a-
vec les autres jusques à ce que les affaires
soient meilleures.

En leur donnant les presens.

Voilà ce que je vous donne pour vous re-
compenser d'être venus chercher ma parole:
lors que je serai à Montreal je vous apel-
lerai au Conseil, je vous parlerai, & aux
autres qui y sont. Je pars demain, je se-
rois bien aise que mes enfans me fissent com-
pagnie jusques-là.

Je ne baisse point le Casse-tête contre l'I-
roquois, au contraire je suis resolu de les
fraper plus fortement que jamais s'ils n'ex-

entent bien tôt ce qu'ils m'ont promis, c'est-à-dire de me ramener tous mes prisonniers & les vôtres, & vous pouvez vous assurer que je ne ferai jamais de Paix avec eux que tous mes enfans n'y soient compris. Méfiez-vous toujours de l'Iroquois, il vous trompera: faites bonne découverte dans votre route, regardez bien devant & derrière vous.

Le Comte de Frontenac trouva à son arrivée à Montreal Longekan Chef des Kiskakons, & autres Considerables, qui n'avoient pas accompagné Chingouessi à Quebec. Ce Chef avoit été fort ébranlé pour suivre le torrent de bien d'autres qui vouloient se rendre chez les Iroquois: il parut à la fin rentrer en lui-même, du moins il fit semblant d'oublier le dessein qu'il avoit eû d'abandonner Michilimakinak. Pour ce qui est des Hurons plusieurs ayant quitté nos interêts se joignirent aux Tsonnontouans, & firent coup dans les deserts de Michilimakinak, où ils tuèrent du monde.

Sainte Joüanne, l'un des Chefs de guerre de ces premiers qui étoient avec nous, se mit en marche pour arrêter ces transfuges; il les joignit dans la riviere de Michigan, il les tua à la reserve de quatre qui se sauverent en canot. Tonti qui étoit Commandant de Michilimakinak, crût

qu'il étoit de son devoir de donner un exemple qui pût inspirer de la crainte à ceux qui se hasarderoient de nous quitter, pour venir égorger ensuite leurs frères, il en fit brûler un. C'est ainsi, Monseigneur, que l'on est contraint en Canada de repousser le feu par le feu. Si le Comte de Frontenac en eût d'abord agi de même avec les Iroquois, il eut arrêté cours à bien des maux.

Les Marchands qui avoient prêté leurs effets aux Voyageurs pour faire la traite chez les Outaouaks, supplierent Mr. de Frontenac de les faire descendre pour en être payez : leur séjour qui étoit trop long auroit été fort préjudiciable au pais. D'ailleurs le retour des François auroit donné trop d'ombrage à ces Députez, qui étoient toujours avec nous, s'ils n'eussent été prévenus par les raisons qu'on leur fit entendre. Il survint heureusement une conjoncture qui fit beaucoup de plaisir au Comte de Frontenac quelques jours auparavant le départ de Cheingouessi, Segayesté Sauvage du Saut qui avoit accompagné Otaxesté, & les autres Deputez qui s'en retournerent porter aux Iroquois les dernières résolutions de leur Pere *Onontio*, arriva à Montreal chargé d'un Collier, de la part du Conseil d'On-

nontagué. Ce Collier disoit que les Onontaguez étoient occupez à pleurer la mort de la Chaudiere Noire, & de leurs guerriers, tuez ou pris par un Parti d'Algonkins, qu'ils n'ont pas la force de marcher, qu'ils prient *Onontio* de ne se point ennuyer, parce que tous leurs plus Considerables, & ceux qui avoient de l'esprit sont morts, & qu'ils n'ont plus personne qui soit capable de leur en donner; l'exhortant de leur renvoyer Arrhatio leur ôtage, & les Prisonniers faits dans ce dernier coup, & de faire partir le Capitaine Maricour qui pourroit ramener les François qui sont Esclaves chez eux. Ce jeune Sauvage ajoûtoit que les Iroquois lui avoient paru resolu de faire la Paix avec nous, mais qu'il ne les croyoit pas dans les sentimens de la conclure avec nos Alliez.

Il n'en falut pas davantage, Monseigneur, pour toucher vivement ces Députez Outaouaks qui avoient peur de devenir notre viétime; mais le Comte de Frontenac scût bien rassurer leurs esprits qui paroissent accablez, lors qu'il rejetta ce Collier au nez de celui qui s'en étoit chargé, & lui dit que puisque les Iroquois pleuroient pour un coup si peu important, il leur donneroit bien tôt matiere de pleu-

rer d'une autre sorte , & leur feroit encore sentir la pesanteur de son casse-tête.

Vous pouvez voir par ce Collier (s'adressant aux Outaouaks) qu'il ne tient qu'à moi de faire la Paix pour moi seul. Si je continuë la guerre , ce n'est que pour vous que je le fais. Je n'agis point en secret , & ne concluërai jamais une bonne affaire sans vous y comprendre , & retirer vos prisonniers comme les miens; ayez donc toujours le casse-tête à la main, voila de la poudre & des balles que je vous donne pour vous battre sur la route & pour aller chez les Iroquois. Ainsi fut congédié ce Sauvage & les Outaouaks.

Egredere, Onnontagué de Nation, qui demeure à la Montagne; eut de la peine de voir en cette rencontre le peu de sincérité de ses freres. Quoi qu'il les eut quittez pour demeurer avec nous, il ne laissoit pas d'avoir beaucoup de relation avec eux autant que sa fidelité ne l'engageoit point contre son devoir. Il pria le Comte de Frontenac de trouver bon qu'il envoya à Onnontagué sa Nation le même Tegayesté de son Chef, sans qu'il parut que ce fut de sa part. Comme ce message étoit assez indifferent au Comte de Frontenac, il y consentit. Egredere le chargea de trois branches de porcelaine.

La premiere étoit selon leur stile ordinaire, pour déboucher les yeux aux Onnontaguez, & les prier de cesser leurs larmes.

La seconde étoit pour leur laver la gorge. La troisiéme pour effacer le sang qui étoit répandu sur leurs nattes.

Ces trois branches étoient pour ainsi dire un compliment de condoléance que il leur faisoit sur la perte du fameux la Chaudiere Noire, qui leur étoit sans doute bien sensible. Il y joignit un Collier & chargea Tegayesté de dire ces paroles aux Onnontaguez.

Par la premiere moitié. Je t'ordonne qu'aussi-tôt que le porteur te presentera ce Collier, tu envoie par toutes les Nations Iroquoises pour leur dire d'amener tous les prisonniers François & Sauvages leurs Alliez, & ceux qui n'écouteront point cette parole sont morts.

Par l'autre moitié. Je vous conseille; vous Onnontaguez, quand même les autres Nations ne voudroient pas venir, de descendre incessamment à Montreal, & d'amener tous les prisonniers. N'ayez point de crainte il ne vous arrivera rien de fâcheux, & n'écoutez point les Anglois, qui ne vous donnent des conseils que pour votre perte. Si vous n'écoutez

pas ma parole , je serai le premier à vous aller faire la guerre.

Les Outaouaks partirent ensuite. Monsieur de Montigni Grand-Vicaire de Monsieur l'Evêque , profita de cette escorte pour aller établir des Missions dans le Misissipy.

L'on aprit , Monsieur , par Lacadie la confirmation de la Paix generale conclüe en Europe. Monsieur le Comte de Pontchartrain envoya des Lettres de cachet au Comte de Frontenac , à Monsieur l'Evêque , & au Conseil Souverain , pour en rendre graces à Dieu.

Il étoit assez indifferent au Canada d'avoir la Paix avec la Nouvelle Angleterre, celle des Iroquois nous étoit plus de consequence. Le Chevalier de Bellomont prétendoit qu'elle se fit par son entremise. Il se plaignit par des Députez qu'il envoya au Comte de Frontenac , que les Iroquois étant sujets d'Angleterre , on leur avoit tué ou enlevé quatre-vingt quatorze guerriers depuis la publication de la Paix.

Les Iroquois n'étoient pas tout-à-fait du sentiment de ce General , qui vouloit les rendre Vassaux de la Couronne d'Angleterre.

Les Aniez qui s'étoient trouvez dans un Conseil à Orange avec les quatre au-

tres N
étoie
& qu
roit
tres
faire
jetto
l'on
gé ou
Ap
sentie
parol
mont
C
navin
un an
afin
étoit
cean
blâm
il n'
couv
& n
liant
pare
C'é
tre l
Iroq
tion
dem

Les Nations, lui dirent directement qu'ils étoient nez avant l'Anglois sur cette terre, & qu'ils prétendoient, quand il ne resteroit plus qu'un seul Anié, être les Maîtres des lieux qu'ils occupent, & pour faire voir qu'ils leur appartiennent, ils jettoient tous les papiers au feu, afin que l'on ne puisse pas dire qu'ils l'ayent engagé ou aliéné.

Après que les Aniez eurent dit leurs sentimens, les Onnontaguez prirent la parole & prièrent le Chevalier de Bellomont de les vouloir entendre.

C'est nous, dirent-ils, qui avons lié le navire Anglois, & qui l'avons attaché à un arbre sur la montagne d'Onnontagué, afin qu'il parut de plus loin, parce qu'il étoit mal attaché sur le bord du lac Occéan. Dans ce Navire nous nous assemblâmes tous. Il n'y avoit point de feu, & il n'y avoit que des feuilles pour nous couvrir. C'est-là où nous nous joignîmes & nous reconnûmes pour freres, nous liant avec du fer, pour ne nous point separer.

C'étoit, Monseigneur, faire assez connoître leur indépendance. Auparavant que les Iroquois en fussent venus à cette explication, le Chevalier de Bellomont avoit demandé aux Anciens quel plaisir il leur

pouvoit faire, & quelle peine ils pouvoient avoir afin qu'il pût les soulager & y apporter le remede necessaire. Ils le prierent d'engager le Comte de Frontenac de souffrir que leurs Parens qui sont au Saut & à la Montagne les vinssent visiter, afin de pouvoir renouveler l'amitié qui étoit entr'eux & les pouvoir voir, qu'il falloit oublier de part & d'autre toutes les peines qu'ils s'étoient faites les uns aux autres. Ils lui presenterent pour cet effet trois Colliers qui étoient liez ensemble, par lesquels ils témoignerent, qu'ils avoient renvoyé diverses fois à *Onontio* plusieurs prisonniers, sans qu'il leur en eut renvoyé aucun des leurs.

Que depuis l'Hiver, qu'il leur a fait dire qu'il faisoit la Paix avec *Onontio*, on leur avoit tué quatre-vingt-dix personnes. Qu'il prioit *Onontio* qu'on leva le feu du Fort Frontenac, & qu'on le détruisit.

Comme il se trouvoit par hasard à Orange plusieurs de nos Sauvages du Saut, que la curiosité où l'envie de revoir leurs parens avoit porté de venir à Anié, les cinq Nations prierent ce General de les retenir jusques a ce que quelques-uns des leurs fussent à Montreal, pour être témoins de la maniere avec laquelle les François se gissoient avec les leurs, & qu'*Onontio* rece-

noit toujours. Le Chevalier de Bellomont n'avoit garde de faire une pareille démarche. Il leur dit qu'ils ne devoient pas s'étonner si leurs affaires alloient si mal, qu'ils parloient de Paix, & venoient trouver *Onontio* les uns après les autres, sans rien conclure; mais que s'ils vouloient venir à bout de cette affaire, il falloit qu'ils lui amenassent tous les Esclaves François & les Sauvages, Alliez d'*Onontio*, qu'ils les lui remissent entre les mains, pour les lui ramener tous ensemble, leur laissant la liberté de faire la Paix où la guerre aux Sauvages Alliez des François, leur défendant en même-temps d'oublier ce qui s'étoit passé. J'allume un feu, leur dit-il, pour y jeter toutes les méchantes affaires. Je vous prie d'en faire autant quand vous serez de retour chez vous. Il leur fit present de trois juste-au corps d'écarlate, & d'un paquet de porcelaine enfilée, afin qu'ils pussent executer ce dont il les prioit.

Nos Sauvages le remercièrent du present qu'ils recevoient, & lui dirent qu'ils n'avoient rien à lui répondre, n'étant point venus à Orange pour parlementer.

Les Sauvages Loups qui ne voyoient rien de solide sur la Paix avec les Iroquois, prièrent ces Sauvages du Saut en cas que

la guerre recommença avec les Anglois & les François, de les laisser agir sans époufer de part & d'autre leurs intérêts, étant plus à propos de laisser passer les haches par dessus leurs têtes.

Quelques jours après, Monsieur, il arriva à Montreal sous le Passeport du Chevalier de Bellomont quatre Esclaves François, qui étoient depuis quelques années chez les Aniez. Il en resta huit dans leur Village, qui avoient entierement oublié leur patrie & leur langue. Quoique la Paix avec les Iroquois étoit indecise, quelques familles d'Aniez ne laisserent pas de venir visiter leurs parens au Saut. On leur permit d'agir à Montreal avec toute sorte de tranquillité, comme si nous eussions été dans la plus profonde Paix.

Le Marquis de Contré Blenac qui commandoit le Poly, arriva sur ces entrefaites à Quebec, ce qui obligea le Comte de Frontenac de descendre.

Il ne fut pas plutôt arrivé que le Chevalier de Bellomont lui envoya le frere de Pitre Schuiler Commandant d'Orange, accompagné de cinq autres Députez, pour lui faire savoir qu'il avoit eû une Conference avec les cinq Nations Iroquoises, qui l'avoient prié de les continuer sous la protection du Roi d'Angleterre, s'étant

plaints qu'au préjudice du Traité de Paix dans lequel ils se croyoient compris ; se regardant comme ses Sujets , on leur eût tué ou enlevé quatre-vingt quatorze personnes. Le Chevalier de Bellomont lui reprochoit qu'il avoit envoyé deux Sauvages revoltez de la Nation d'Onnontague , (c'est ainsi que les Anglois appellent les Iroquois qui quittent leur Patrie pour s'habituer avec les François , chez qui ils prennent une connoissance du vrai Dieu ,) pour leur dire que s'ils manquoient à lui venir demander la Paix dans quarante-cinq jours , il marcheroit chez eux à la tête d'une Armée pour les y contraindre par force ; ce qui l'oblige de lui déclarer qu'il a les intérêts de son Roi trop à cœur pour souffrir que l'on traite les Iroquois en ennemis ; qu'il leur a ordonné d'être sur leurs gardes , & en cas qu'ils soient attaquez de faire main basse sur les François comme sur les Sauvages qui les accompagneroient , & que pour les mettre en état de se défendre il leur avoit donné des armes & des munitions de guerre , & qu'il envoyoit son Lieutenant Gouverneur avec les Troupes réglées du Roi d'Angleterre pour les joindre , & s'opposer aux actes d'hostilitez que l'on voudroit entreprendre sur eux , & en cas de refus il

dresseroit tout ce qu'il y a d'hommes dans les Provinces de son gouvernement pour repousser & user de repesailles du domage que l'on feroit à ses Iroquois.

Le Comte de Frontenac ne fit pas beaucoup d'état de cette lettre, quoiqu'il estima la personne de qui il l'avoit reçûe. On eût seulement bien soin de ces Députez à qui l'on fit bonne chere pendant le sejour qu'ils firent à Québec. Ils eurent même le temps de voir les endroits où quelques années auparavant le General Phips avoit si mal réüssi. Il étoit pourtant de la bienfiance au Comte de Frontenac de faire réponse au General de la Nouvelle Angleterre. Il lui fit savoir, Monsieur, qu'il ne devoit pas s'ingerer de vouloir traverser une affaire qui étoit déjà commencée, & que l'on pouvoit regarder comme domestique, puisqu'elle étoit entre un Pere & des Enfans, qu'il essayoit de ramener dans leur devoir par toutes sortes de voyes, étant resolu d'user des plus severes, si celles de la douceur n'avoient pas leurs effets. Qu'au reste le Roi, & celui d'Angleterre, nommeroient chacun des Commissaires de leur part pour régler les limites des païs; qu'ainsi la décision ne dépendoit pas de lui pour lui prescrire des bornes dans cette conjoncture, qu'il ne de-

mandoit aux Iroquois que l'exécution de la parole qu'ils lui avoient donnée de ramener generalement tous les prisonniers François & Sauvages ses Alliez, qu'ils avoient, & pour laquelle ils lui avoient laissé des ôtages avant que l'on sçût que la Paix-eut été faite en Europe.

A peine ces Envoyez étoient à moitié chemin de Montreal, que le frere de Tegayesté & un jeune Sauvage arriverent avec deux Françaises & un enfant, qui étoient depuis dix ans chez eux. Celui-ci vint donner avis à *Onontio* de la part de sa Nation que les Anciens des quatre autres devoient partir dix jours après eux, qui ramenoient tous les François. Bien plus les Iroquois se broüillerent avec les Anglois, ausquels ils refuserent les Esclaves François qu'ils avoient pris pendant la guerre. Ils dirent même au Chevalier de Bellomont qu'en étant maîtres, ils les remeneroient eux-mêmes quand il leur plairoit. Je ne vois pas, Monseigneur, que les Sujets d'un Souverain osassent parler avec tant de hauteur, sans courir risque de se rendre criminels.

N'avons-nous pas vû cependant de quelle maniere ils firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent l'année mil six cens quatre-vingt dix, auprès de Ma-

nathe , lors qu'ils se separerent des Anglois qui n'avoient pas voulu les accompagner dans une des plus vigoureuses entreprises qu'ils eussent jamais tenté sur le Canada. Enfin Theganifforens , Chef très considerable d'Onnontagué , devoit lui même conduire nos François à Québec.

Au reste nous rendîmes graces au Dieu des Armées de la Paix faite en Europe , dans l'Eglise Cathedrale , où le Comte de Frontenac ; l'Intendant , le Conseil Souverain & les Officiers de la Prevôté , assisterent au TE DEUM. Notre General alluma le feu le soir au bruit du canon. Nos vaisseaux de Roi eurent beaucoup d'illuminations dans toutes les manœuvres , qui firent un fort bel aspect sur le fleuve.

La fin de cette année fut cependant fatale au Canada par la perte du Comte de Frontenac , qui mourut le vingt-huitième Novembre. Tout ce que je vous en peux dire , est que la Nouvelle France perdit extrêmement en sa personne. Il l'avoit gouvernée l'espace de dix-sept ans , & jamais Pere de la patrie n'a été plus regretté. L'Etat Ecclesiastique l'honoroit pour sa vertu , & la Noblesse l'estimoit pour sa valeur. Le Marchand le respectoit pour son équité & le Peuple l'aimoit pour sa

bonté. Sa mort se répandit par toutes les Nations Sauvages nos Alliez ; qui en témoignèrent beaucoup de douleur. Les Iroquois mêmes n'ont pû s'empêcher d'en marquer le départ.

Tout a été d'une grande tranquillité dans le païs ; depuis que ce General de glorieuse memoire fit savoir ses dernieres intentions au Chevalier de Bellomont.

Il se fit une députation l'Hiver suivant de trois Iroquois de la part des cinq Nations , qui est de si peu de consequence qu'elle ne merite pas que l'on en fasse mention. La curiosité de voir la contenance que l'on tenoit à Montreal depuis la mort du Comte de Frontenac , en fut plutôt le prétexte que l'envie de conclure aucun accomodement.

Ils le firent bien connoître puisqu'ils ne daignerent pas d'y renvoyer comme ils l'avoient promis au bout de soixante jours.

Voici , Monseigneur , la situation dans laquelle nous sommes presentement , jusques à ce que la Cour ait nommé un nouveau General qui puisse meriter l'estime & l'affection des Peuples , au même point que le Comte de Frontenac se l'étoit acquise , & ce seroit un malheur pour le païs s'il ne cherchoit tous les moyens de

gagner les cœurs d'un chacun , puisqu'il ne feroit en cela que suivre les sentimens de son prédecesseur , qui faisoit l'amour & les delices de tous ces Peuples. Je suis avec un profond respect ,

MONSEIGNEUR ,

Votre très-humble , &c.

Les
t
l
Le
c
An

Les

t

l

Le

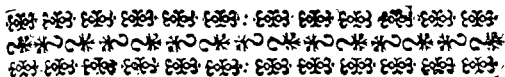
c

An

Le

c

l



XI. LETTRE.

Les Iroquois ayant appris la mort du Comte de Frontenac , different de conclure la Paix.

Le Pere Bruyas Jesuite va en Ambassade chez les Iroquois.

Ambassade des Iroquois pour traiter de la Paix.

Le Pere Amyalran Jesuite va au país des Outaouaks , pour les engager d'amener les Esclaves Iroquois , & de se trouver au Conseil general de la Paix.

MONSEIGNEUR ;

Vous savez que la politique d'un Ministre qui a le département des affaires étrangères , consiste moins à connoître les interêts communs des Rois & des Souverains , que dans une certaine habileté à développer le secret de tous les Etats , à ménager l'esprit des uns & des autres par rapport aux interêts de son Monarque , à balancer la puissance de l'un , & empêcher

la destruction d'un autre, à s'atirer ou mépriser un parti selon les circonstances, à les embarasser même au milieu de leur alliance par des jalousies que l'on sçait leur susciter à propos, cette habileté. Toute l'Europe l'a reconnuë en vous, Monseigneur, par la délicate conduite que vous avez tenuë parmi tant de Nations qui ont été obligez de demander la Paix au Roi par votre ministere. Heureses ces Nations d'avoir trouvé un Mediateur aussi éclairé que vous l'êtes : la terre va devenir à present tranquille & toute pacifique, chaque peuple va goûter aujourd'hui les delices de cette Paix * si desirée,

J'aurois bien voulu, Monseigneur, si je peux me servir de cette expression, avoir pû vous faire passer les Mers, pour vous faire voir avec quel empressement la Nouvelle France respiroit alors une serenité & une tranquillité parfaite, qui a été troublée pendant tant d'années par la plus belliqueuse Nation de l'Amérique Septentrionale, du moins je vais vous faire un détail qui vous donnera une idée juste de la maniere avec laquelle on s'y est pris pour engager tous nos Alliez de faire une Paix generale avec les Iroquois.

La Nouvelle France se ressentit plus

• *Maximes des Iroquois.* 115

que jamais de la perte qu'elle avoit faite de Monsieur le Comte de Frontenac. Les Nations Sauvages nos Alliez en témoignèrent de la douleur, les Iroquois même ne purent s'empêcher de donner des larmes à sa memoire.

Monsieur le Chevalier de Callieres qui avoit une Provision de Commandant general en cas de mort, prit connoissance des affaires du païs, en attendant que la Cour nomma un nouveau General.

Les Iroquois qui aprirent la mort du Comte de Frontenac, conjecturerent qu'ils auroient encore le temps de faire quelques coups sur nos Alliez. Ils n'eurent garde d'effectuër si-tôt la parole qu'ils lui avoient donnée de conclure la Paix, ils ne cherchoient qu'à temporiser, mais pour ne pas donner de l'ombrage au nouveau Commandant, ils accepterent volontiers de descendre à Montreal, sur ce que de nos Sauvages étoient venus adroitement leur témoigner que s'ils vouloient y venir on les recevroit agreablement. Il se fit pour cet effet une maniere de députation au mois de Mars 1699.

Onhouentsiouann, Tsonhualtsuam, & Otaxesté, trois Considerables Iroquois, demanderent à parler au Chevalier de Callieres le cinquième du même mois, &

116 *Histoire des Mœurs*
voici , Monseigneur , avec quelle ruse ils
lui parlerent.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Nous avons appris la mort de Monsieur
le Comte de Frontenac notre Pere , tou-
tes nos cabanes l'ont pleuré : nous avons
scû que vous aviez pris sa place , c'est ce
qui nous a obligé de vous venir saluer
de la part de tous les Iroquois.

PAR UN SECOND.

Vos Enfans du Saut, de la montagne
de Montreal , nous ayant dit que si des
Considerables de notre Nation venoient
vous parler pour conclure la Paix , que
nous avons regardée comme faite , vous
les écouâteriez : Sur cette assurance nous
sommes venus.

PAR UN TROISIE' ME.

On nous a raporté que vous aviez tou-
jours une Chaudiere de guerre suspen-
duë , nous esperons qu'elle sera renversée
par l'arrivée de Tsonhuastsuam , qui est
très Considerable parmi nous.

PAR UN QUATRIE' ME.

Vos Enfans de la Montagne nous ayant
exhortez de solliciter fortement les Goyo-
gouins & Onneyouts de prendre des pen-
sées de Paix , nous l'avons fait, nous vous
portons leurs paroles , celles des Tson-
nontouans & des Aniez , qui tous vous la
demandent aussi.

PAR UN CINQUIÈME.

Pour vous témoigner que nous agissons avec sincérité, nous avons ramené ici trois François, sans comprendre une femme que l'on vous a déjà renduë avec sa fille, & nous sommes prêts de ramener tous les autres, mais nous vous prions de nous rendre nos quatre Neveux que vous détenez prisonniers.

PAR UN SIXIÈME.

J'invite Monsieur de Maricour, Capitaine des Troupes de la Marine, que nous considérons comme étant de notre cabane, d'aller à Orange pour y prendre les prisonniers que nous amènerons tous, & où se terminera la grande affaire de la Paix.

Qu'il y ait un Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal qui l'accompagne, & qu'ils partent aussi tôt après. Comme nous considérons les Peres Bruyas & Lamberville, nous invitons le premier à venir avec Monsieur de Maricour, & nous vous prions de faire revenir de France le second, qui a toujours entretenu la Paix entre le Comte de Frontenac & nous, lors qu'il étoit dans notre païs. Ayant appris que la Paix étoit entre les deux *Onontio* de France & d'Angleterre, nous avons pris à leur exemple des pensées de Paix.

PAR 4. BRANCHES DE PORCELEINE.

C'est ce que je vous prie de faire savoir à tous vos enfans Hurons, Outaouaks, & autres Nations d'en haut, sur tout à l'Algonkin, afin qu'il ne nous frape plus.

Ils remercierent par un Collier les Sauvages du Saut & de la Montagne, de celui qu'ils leur avoient envoyé pour les exhorter à conclure la Paix.

Cette députation étoit, Monseigneur, un trait de leur politique, pour tâcher de penetrer nos sentimens. L'audience finit sans rien décider.

Monsieur de Callieres leur répondit quelques jours après.

AU I. ET II. COLLIER.

Je suis bien aise de voir mon Fils Onhouentsiouann, avec les deux Considerables que tu m'as amené de la part de toutes les Nations Iroquoises. Les Sauvages du Saut & de la Montagne ont eû raison de t'assurer que si tu amenois des Considerables ils n'auroient rien à craindre, venant dans un sincere dessein d'accorder les affaires.

AU TROISIÈME.

Tu ne dois pas trouver étrange que ma Chaudiere soit suspenduë, elle le sera tous jours jusqu'à ce que la Paix soit concluë, Si vous la voulez renverser c'est à vous

& Maximes des Iroquois. 119

Je fais promptement les démarches que
je demanderai de vous, car je veux que
vous sachiez que je suis un bon Pere.

AU QUATRE ET CINQUIÈME.

Je vous sçai bon gré de m'avoir ramené
trois François, & de m'assurer que vous
me rendrez tous les autres qui sont par-
mi vous; mais parce que vous me deman-
dez que j'envoye Monsieur de Maricour
pour les aller chercher à Orange, où vous
dites que vous les menerez tous pour y
conclure la Paix; c'est une chose qui ne se
peut faire, puisque le feu des affaires a
toujours été allumé à Montreal. Quand
nous l'aurons concluë ensemble dans cer-
te Ville, les portes seront ouvertes de
part & d'autre pour mettre en liberté tous
les prisonniers, afin qu'ils puissent retour-
ner chacun chez eux: ce sera pour lors
que je prierai le Pere Bruyas d'aller chez
vous, & que j'y enverrai Monsieur de
Maticour pour chercher nos jeunes Fran-
çois & Sauvages Alliez, qui ne sont pas
en âge de venir eux-mêmes: vous vien-
drez aussi querir les vôtres qui seront ren-
dus de bonne foi des deux côtez, & je
 tâcherai par la suite de faire revenir de
France le Pere Lamberville, comme vous
témoinnez le desirer.

Voilà qui est bien , qu'à l'exemple du grand *Onontio* notre maître , & de l'*O. nontio* des Anglois , vous preniez tous des sentimens de vous accommoder avec votre Pere : mais ce n'est pas assez que vous me disiez de faire sçavoir à mes Alliez que vous voulez terminer la Paix , il faut aussi que vous la fassiez avec eux.

PAR LE V. ET DERNIER COLLIER.

Après avoir répondu à toutes les paroles d'*Onhouentsiouann* , voici un dernier Collier que je mets entre les mains d'*Harrifion* , afin qu'il repete de ma part aux Iroquois les deux points principaux sur lesquels ils doivent agir si ils veulent la Paix.

Le premier est que le feu des affaires est allumé de tout temps à Montreal , & que c'est où les Députez de chaque Nation doivent s'assembler.

Le second est qu'il faut qu'ils la fassent conjointement avec tous les Alliez.

Le Chevalier de Callieres lui demanda s'il croyoit que les cinq Nations consentiroient à ces deux articles ? Le Député dit qu'il devoit s'y attendre. Surquoi il leur dit qu'il souhaitoit sçavoir leurs derniers sentimens dans soixante jours ; que deux ou trois Députez lui vinrent dire qu'ils

& Maximes des Iroquois.

121

acceptoient ces Propositions , afin de lui promettre que des Considerables de chaque Nation viendroient dans un temps qu'il prescira par le retour des mêmes Députez , & qu'ensuite il pourra agir avec sureté pour y faire trouver des Députez de tous nos Alliez.

La hache sera suspenduë de part & d'autre pendant soixante jours ; continua le Chevalier de Callieres , & j'arrêterai pendant ce temps-là celles de nos Alliez des environs d'ici , & particulièrement des Algonkins , à qui je défendrai de vous aller attaquer ; mais avertissez aussi vos gens de ne pas aller du côté où ils chassent. J'attends vos envoyez dans soixante jours , & s'ils ne viennent je ne vous écouterai plus. Vous pourrez prendre le jour que vous voudrez pour vous en retourner avec Haratison , à qui je donne la liberté d'aller avec vous , & je vous ferai donner les choses nécessaires pour votre voyage.

Haratison prenant la parole pria le Chevalier de Callieres de se ressouvenir de la demande qu'Onhouentsiouann lui avoit faite de rendre quatre Iroquois que les Algonkins avoient pris à la défaite de la Chaudiere Noire. Il lui accorda sa demande après quelque difficulté ; mais il

reclama aussi deux petites Algonkines & un Sauvage Loup, pris au païs des Miamis.

Les Iroquois parurent fort contents de tenir leurs gens. Ils trouvoient avoir bien réussi, n'ayant eû d'autre but que de tirer insensiblement leurs Prisonniers ; nous ne le connûmes que trop dans la suite par tous les stratagêmes dont ils se servirent.

La Nouvelle France étoit dans une grande impatience de voir arriver le nouveau Gouverneur General. Les uns soupiroient après Monsieur le Marquis de Denonville, qui l'avoit été autrefois, & les autres eussent souhaité posséder Monsieur le Marquis de Villette. On aprit à la fin par les Vaisseaux que c'étoit le Chevalier de Callieres.

Nos Iroquois du Saut & de la Montagne lui envoyerent faire un compliment. Ces derniers lui en firent un avec beaucoup de delicatesse. Paul Tsiheoui, l'Orateur des Iroquois de la Montagne, porta la parole.

Onontio, nous ne saurions assez admirer combien le grand *Onontio* de l'autre bord du grand lac, à un sublime esprit. Nous ne saurions assez admirer sa grande sagesse d'avoir choisi, entre tant de Sages qui environnent sa natte, un homme comme toi qui entre tant d'autres & celu

qui nous a appris à combattre. C'est toi qui nous apprend comme il faut vivre civilement avec les François, personne ne pouvant mieux que toi pourvoir au besoin de tes Enfans, & nous ne doutons point que nous ne soyons heureux à jamais sous ta conduite.

Le Chevalier de Callieres leur fit present de dix livres de tabac, & donna un pain à chacun.

L'union étroite que les Anglois avoient contractée avec les Iroquois, étoit un grand obstacle à la conclusion de la Paix. Ceux-ci qui n'ignorent pas que le changement de Gouverneur fait souvent changer de face à toutes les affaires d'un païs éloigné, renverserent toutes les mesures que les Iroquois vouloient prendre pour la confirmation de cette nouvelle alliance. D'ailleurs les presents que les Anglois leur faisoient contribuoient beaucoup à les en détourner : aussi les Iroquois ne chercherent que les occasions de faire des courses sur nos Alliez. Ils firent plusieurs Partis de guerre dans le païs des Miamis, qui ne leur furent point avantageux. Ils ne laisserent point de faire reflexion que n'ayant pas tenu leur parole au Chevalier de Callieres, il auroit lieu de se méfier de leur sincerité, ils envoyerent avec préci-

pitiation à Quebec Onhouentsiouann, & Tionhaheouann, qui lui demanderent à parler le vingtième Septembre de la part des cinq Nations.

Celui qui parla étoit un nommé Massias, Iroquois de la Montagne de Montréal Marie-Anne-Françoise. Je parlerai dans plusieurs rencontres de ce Chef. Il est tout-à-fait attaché à la nation Françoise, quoique son fils qui demeure parmi les Iroquois nos ennemis, soit un des principaux de leurs Chefs; mais la foi que Massias à embrassée est un lien qui l'attache parmi nous. C'est pourtant lui qui portoit la parole, qui alloit & venoit dans toutes les négociations; & comme il étoit obligé souvent de parler publiquement de leur part, il se préparoit quelques jours auparavant avec les Députez, de maniere que les Harangues qu'il faisoit en leurs noms, étoient toujours dans le sens & dans l'esprit des Nations Iroquoises. Son fils qui étoit un de ces Députez le pria de parler pour lui.

Massias tenant un Collier de porcelaine à la main, parla donc ainsi.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Quoique je n'aye pas d'esprit, mon Pere *Onontio*, je n'ai pas laissé de reconnaître la faute que j'aurois faite si j'eusse

rendu les François qui sont prisonniers chez nous aux Anglois, faisant la Paix avec vous. Je viens vous dire que je vous rends vos Esclaves ; mais comme ce sont des gens que j'ai adopté pour mes Freres, Oncles & Neveux ; je ne peux les forcer à venir ici auprès de vous. C'est pourquoi je vous demande quelqu'un pour tâcher de les y engager. Il ne faut pas que vous croyez que cela vienne de moi seul, Onhouentsouann, c'est de la part de toutes les Nations Iroquoises qui vous prient de leur accorder Maricour.

PAR UN SECOND.

Vous ne doutez pas que les gens du Saut & de la Montagne ne soient tous les jours chez les Anglois ; s'ils vous faisoient de faux rapports ils pourroient broüiller la terre qui paroît déjà unie ; il est certain qu'elle le sera tout-à-fait, si vous ne voulez pas les écouter. Pour nous autres on aura beau nous dire qu'*Onontio* viendra nous brûler, nous n'en croirons rien. Je vous prie, mon Pere, de faire cesser vos Alliez qui sont tous les jours chez nous à vous casser la tête.

Les Anglois auroient été ravis, Monsieur, d'avoir nos Eclaves François, parce que leur but étoit de se rendre Médiateurs de la Paix entre les Iroquois & les François.

Nous ne doutions pas de l'affection qu'ils avoient pour nous ; mais comme Mrle Comte de Frontenac ne s'embarassoit pas beaucoup dans ces dernieres guerres de tous les efforts qu'ils avoient faits pour nous rendre odieux à cette fiere Nation , il n'y avoit pas d'apparence que le Chevalier de Callieres reclama leur protection auprès d'un Peuple que nous regardions comme nos enfans , qui s'étoient écartez de leur devoir à leur sollicitation.

D'un autre côté il étoit aisé de s'apercevoir que les Iroquois ne cherehoient qu'à nous amuser depuis la mort du Comte de Frontenac ; car sous prétexte qu'ils avoient refusé aux Anglois nos Esclaves, qu'ils avoient à la verité adoptez , leur inclination les portoit encore à ne s'en pas défaire , malgré le chagrin qu'en pouvoit témoigner Monsieur de Callieres. Il leur répondit le lendemain.

Je suis bien aise , dit-il , à Onhouent-siouann & à Tionhahouann de vous voir , sachant que vous avez toujourns aimé les François , à l'exemple de la Grande Gueule votre Oncle ; mais je suis surpris que tous les Iroquois ne m'ont pas envoyé avec vous des Députez de chaque Nation, suivant ce que je vous avois prescrit lors que vous êtes venus me parler à Montreal

en mois de Mars , pour voir avec moi les moyens de finir les affaires , & de rétablir une bonne intelligence avec les François & nos Alliez. Ce seroit pour lors qu'il n'y auroit plus à craindre les rapports que ceux qui vont & viennent chez les Anglois pourroient faire. Pour ce qui est de Monsieur de Maricour que vous me demandez pour aller chercher ce qui reste de François chez vous , je trouve la saison trop avancée pour qu'il puisse les ramasser dans tous les Villages , & me les ramener avant les glaces.

Nos Vaisseaux ne sont arrivez que depuis peu , & je suis venu ici pour y recevoir mes paquets de la part du grand *Onontio*. * Je n'ai encore eû le temps de regler aucune chose sur toutes ses volontez.

Les Anglois vous ont-ils fait savoir quelque chose de ce qui a été arrêté entre le Roi mon Maître & celui d'Angleterre ? Ils répondirent que les Anglois ne leur avoient rien dit , qu'ils ne savoient pas leur départ pour Quebec ; quand ils faisoient quelques affaires avec *Onontio* † ; ils ne leur en parloient point , qu'ils ne vouloient pas non plus leur parler des leurs.

* Le Roi.

† Monsieur de Callieres.]

Puisque les Anglois ne vous ont rien dit, reprit le Chevalier de Callieres, de ce qui s'est passé entre le grand *Onontio* & le Roi d'Angleterre, je vais vous le faire savoir en vous lisant la Lettre qu'il m'a envoyée.

Lettre du Roi d'Angleterre au Chevalier de Bellomont, Gouverneur General de la Nouvelle Angleterre.

NOtre fidel & bien-amié Cousin, SALUT. Etant informé des Lettres qui ont passé entre vous & le Comte de Frontenac Gouverneur du Canada, sur le sujet des cinq Nations d'Indiens, apellez les Anaguas, Oneïdes, Onondagez, Cajougas & Lenekées, nous avons jugé à propos de vous faire savoir, qu'afin d'empêcher les choses d'aller jusqu'à la rupture, nous sommes convenus avec nôtre bon frere le Roi Très-Chrétien, jusqu'à ce que les Commissaires nommez des deux côtez, en execution du traité de Riswik, ayent fait un Traité qui puisse servir de regle pour l'avenir; qu'en cas qu'aucun Acte d'hostilité ait été commis de part & d'autre, ils cesseront immédiatement après la reception de cette Lettre. Pareillement en cas que nos Troupes eussent eû quel-
que

que avantage sur celles des François, ou celles du Roi Très Chrétien sur les nôtres, ces choses seront rétablies sur le même pié qu'elles étoient au commencement du mois d'Août dernier, avant que votre Lettre du treize du même mois au Gouverneur François ait été écrite, que pour prévenir la continuation des différens qui sont survenus au sujet des Indiens des cinq Nations ci dessus mentionnées, jusqu'à ce qu'ils ayent été terminez, nous sommes convenus avec le Roi Très-Chrétien, qu'ils vivront paisiblement, & qu'ils jouiront des fruits de la Paix conclüe a Riswik, aussi bien que les Indiens leurs voisins des deux côtez : qu'en conséquence de cela les prisonniers & les ôtages seront relâchez de part & d'autre, & que les Indiens des cinq Nations, aussi bien que ceux avec lesquels ils ont été en guerre, & autres qui sont leurs voisins, seront desarmez autant qu'il sera jugé à propos par vous, & par le gouverneur François, pour les contenir dans la tranquillité dont on est convenu qu'ils jouiront, & en cas que les deux Indiens ayent la guerre les uns avec les autres, ou qu'ils inquietent les Colonies Angloises ou Françoises, vous agissiez de concert avec le Gouverneur François contre eux,

afin de les obliger de vivre en repos. Je vous envoie avec celle-ci les ordres du Roi Très Chrétien pour son Gouverneur, afin qu'en cas que le Vaisseau qui vous porte ces Lettres, arrive plutôt que le Vaisseau François, vous les lui puissiez faire passer avec toute la diligence possible. On envoie aussi un double de cette dépêche au Gouverneur François par la voye de France, pour vous être envoyée s'il reçoit les siennes avant que vous ayez reçu les vôtres, & ainsi nous vous disons adieu de bon cœur. Donné à notre Cour, à Kinsington le deuxième Avril 1699. de notre Regne le onzième. Par le commandement de Sa Majesté.

DAVERNON.

Les Iroquois n'étoient pas tout-à-fait contents de cette lecture; car malgré le grand flegme qui leur est naturel, je m'apercevois bien que cette ligue offensive & défensive entre nous & les Anglois les inquiétoit extrêmement. Ils étoient surpris des moyens violens dont les Anglois vouloient se servir.

Il étoit à propos de leur insinuer que les Anglois prétendoient avoir un Empire absolu sur eux. Ils ne répondirent rien sur ce qui regardoit la Lettre du Roi d'Angle-

terre. On leur fit des presens d'habits de
campagnes à eux & à leurs Femmes, qu'ils
ne gardent que pendant le voyage. Au res-
te il n'y avoit pas moyen d'avoir nos pri-
sonniers François qui restoient chez eux.
Monsieur de Callieres résolut peu de tems
après leur départ d'envoyer au Chevalier
de Bellomont la Lettre du Roi d'Angle-
terre ; il en chargea Monsieur de la Val-
liere, Major de Montreal ; & afin que
cette Députation répondit à celle que
avoit reçu Monsieur le Comte de Fronte-
nac l'année précédente, par l'arrivée de
Mr Dellius Ministre d'Orange, il pria le
Pere Bruyas d'accompagner Monsieur de
la Valliere. Aussi les Iroquois eurent plu-
sieurs éclaircissemens avec les Anglois sur
cette prétenduë jonction entre les deux
Coutonnes, dont ils vouloient être tou-
jours indépendans. Il y eut assez de repro-
ches de part & d'autre ; cependant les
Anglois usèrent de beaucoup de ménage-
mens, car pour peu qu'ils les eussent ai-
grés, ils auroient bien tôt perdu l'amitié
de ces Peuples, qu'ils ne conservoient
qu'à force de presens.

Les Iroquois profiterent en même temps
de ce repos & de cette tranquillité, pour
porter le fer & le feu chez les Isthinois, &
les Miamis. Ceux-ci n'aimoient pas qu'ils

s'aprochassent de si près de l'endroit où ils chassoient, étant persuadez que ce seroit une occasion de faire quelque coup lorsqu'ils se trouveroient superieurs.

Nos Outaouaks qui chassoient dans les bois & qui ne pouvoient pas encore savoir que la Paix étoit faite, enlevoient de temps en temps quelques chevelures d'Iroquois qui chassoient au détroit des lacs Herier & sainte Claire. Il n'y eût que nos Iroquois de Montreal qui chassoient ensemble d'un commun accord dans le quartier.

Nos Algonkins s'imaginant qu'il y auroit de la fureté de se joindre avec ceux-ci, se mirent de la partie. Un Iroquois ayant trouvé par hasard la cabane d'une Iroquoise du Saut, lui demanda si elle n'avoit point aperçû des Algonkins? Elle conjectura dans le moment que les Iroquois cherchoient à faire coup sur eux; elle lui dit qu'elle n'en avoit point de connoissance. Quelques heures après l'Iroquois trouva un jeune enfant qui lui dit qu'il y avoit aux environs quelques cabanes d'Algonkins; il fut outré de la reserve de cette femme, & vint lui en faire un sensible reproche, sans lui donner cependant aucun sujet de méfiance.

L'Iroquoise en donna avis aussi-tôt à

ceux de la Nation. Nos Chrétiens, & sur tout les Algonkins, se mirent sur la défensive, se retranchant dans des Forts d'abatis d'arbres. Un Chef de guerre se mit en Campagne, pour demander au Chevalier de Callieres ce qu'il y auroit à faire dans une pareille conjecture? Il leur défendit de commencer, mais il leur dit, que si les Iroquois les attaquoient il falloit se défendre.

Quand les Iroquois virent qu'ils avoient manqué leur coup, ils envoyerent aux Algonkins des presens pour les prier de chasser d'union & d'inclination.

Ce détroit avoit été abandonné pendant dix ans, sans qu'aucune Nation osât y aller chasser en surreté. On y tua une quantité prodigieuse de Cerfs, de Chevreuils, & d'Orignaux.

Les Iroquois prévoyant que les François ne s'accommoderoient pas tout-à fait de toutes les menées que l'on tramoit contre leurs Alliez, députerent quelques jours après un Chef pour prier Monsieur de Callieres de ne pas s'impatier si la Nation nè pouvoit envoyer si tôt des Députez. Ce Chef dit que les Députez étant retournés l'Automne dernière de Quebec a Onnontagué, où ils firent le raport de ce qui s'étoit passé au Conseil, n'avoient

trouvé qu'Anagoga & Gagouentara, deux Vieillards, tous les autres étans partis pour la chasse. Il en revint quelques-uns qui nous chargerent de vous venir voir de nouveau, pour vous prier d'avoir patience, & vous dire qu'après le retour de leur chasse, qui sera environ au mois de Juin, les Considerables de chaque Nation descendent pour vous trouver.

Nous avons passé au Fort Frontenac, comme nos Anciens nous l'avoient dit, pour y demander un François qui nous amenât ici vous parler : nous y trouvions des hardes, & autres choses à traiter autrefois, mais on ne veut rien nous donner, n'y même nous permettre d'entrer dans le Fort, sinon à quelques Chefs. Nous avons appris à Onnontagué que les Miamis ont tué deux Considerables des Tsonnontouans.

Monsieur de Callieres lui répondit, Monseigneur, qu'il n'y avoit que des Soldats au Fort Frontenac pour le garder, & qu'ils ne sont point gens à traiter, que les choses demeureront comme elles sont jusques à ce qu'ils ayent executé la parole qu'ils lui avoient donnée plusieurs fois, & celle qu'ils lui donnoient encore à present, que les Chefs de toutes les cinq Nations le viendront trouver dans le temps des frai-

ses, pour terminer entierement toutes les affaires qu'ils avoient ensemble, & pour lui demander ce qu'ils pourroient desirer de lui, dont il leur donnera une entiere satisfaction. Je ne suis point surpris, dit-il, du coup que les Miamis ont fait sur vous, parce que c'est sans doute pour se venger de celui que les Tsonnontouans firent l'Automne derniere dans leur païs. Si vous aimez à terminer les affaires & faire cesser toute hostilité, cela ne se peut faire sans se voir, & on ne peut rétablir autrement la bonne intelligence.

Les Iroquois commencerent à faire de serieuses reflexions, ils tinrent plusieurs Conseils generaux, où les plus judicieux rapellerent tout ce qu'avoit fait pendant dix ans le Comte de Frontenac contre la Nation, ils avoüerent qu'il les avoit traitez cruellement, malgré les irruptions continuelles qu'ils avoient fait par tout le Canada. Après tout, dirent-ils, concluons avec le nouveau Gouverneur ce que nous avons terminé avec le Comte de Frontenac.

On vit arriver à Montreal au commencement de Juillet, avec une joye universelle, six Ambassadeurs Iroquois, Haratision; & de la part des Onnontaguez, Tsonhoæstsuam, Aouenano, Tonarengoue-

nion , & Tehastakous de la part des Tsonnontouans.

Après qu'ils se furent reposez quelques jours Monsieur de Calliers leur donna une Audience publique ; il apella les Supérieurs du Seminaire de saint Sulpice, des Jesuites , & des Recolets ; & la pluspart des Officiers s'y assemblerent. Les principaux Chefs de nos Iroquois du Saut & de la Montagne, & des Algonkins, ne manquerent pas de s'y trouver.

Maricour , que les Iroquois regardent comme leur Fils adoptif, marcha à la tête des Ambassadeurs depuis la porte de la Ville jusques à la maison du Chevalier de Callieres , qui en est à trois cens pas.

Tehastaxout tenant ensuite le premier rang, les autres suivans de file, commença à chanter d'une voix triste & lugubre, pleurant la mort de tous les François qui avoient été tuez à la guerre , prenant à témoin le Ciel & le Soleil comme ils agissoient de bonne foi.

O vous morts, dit-il, sortez la-tête de la terre pour écouter ce que je dis, & ne demandez plus de vengeance, la Paix est faite. Il finissoit par les paroles *Hai, Hai*, qui est la complainte la plus douloureuse dont cette impitoyable Nation puisse se laisser toucher.

Ces Ambassadeurs en entrant chez le Chevalier de Callieres prirent chacun leur place, ils ne voulurent point parler que Joncaire son Maréchal des Logis n'y fut, qu'ils regardent comme leur fils adoptif. Il fut pris dans un combat; la fierté avec laquelle il battit un Chef de guerre qui vouloit le lier pour lui brûler les doigts, en attendant que l'on porta la Sentence de mort contre lui, fut cause que les autres lui donnerent la vie, ses camarades ayant été tous brûlez à petit feu. Ils l'adopterent, & la confiance qu'ils eurent en lui dans la suite, les a obligez de le faire comme Mediateur dans toutes les négociations, & vous verrez, Monsieur, l'estime qu'ils lui ont toujous conservée.

Teharstakout voyant qu'il étoit temps de parler s'expliqua ainsi.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Onontio, mon Pere, l'*Onontagué* mon Frere aîné, qui a plus d'esprit que moi, est venu ici pour vous parler de notre part; & comme il vous a témoigné que vous souhaitiez de voir votre Fils le *Tsonnon-touan*, nous sommes venus pour vous raconter que nous avons sçû par *Corlad*, (c'est ainsi qu'ils appellent le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre) que les deux grands *Onontio* de France & d'Angleterre

ont fait la Paix en Europe, & qu'ils souhaitoient qu'elle fut faite en ce païs : qu'ils avoient ordonné que les Sauvages qui ont été en guerre jusques à present cesseroient les actes d'hostilité; & pour cet effet Corlard nous a deffendu de fraper sur les François n'y sur les Sauvages ses Alliez, & nous a dit que ceux qui n'obeïront pas, les deux Gouverneurs de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angletterre, avoient ordre de se joindre pour les châtier. Dans cette assurance nous sommes allez à la chasse, où étant il nous a été tué cinquante cinq personnes, tant par les Outaouaks vers le détroit, les Illinois dans la riviere Oyoque, par les Miamis dans la riviere Chouegen. Nous avons encore la hache à la tête, nous venons savoir, notre Pere, s'il la veut retirer, ou la faire ôter par ses Alliez.

PAR UN DEUXIÈME.

C'est au nom des quatre Nations Iroquoises, Onnontaguez, Tsonnontouans, Goyogouins, & Onneyouts que je parle. Feu le Comte de Frontenac nous ayant dit que nous pouvions faire nos affaires separement des Aniez, j'ai obeï depuis ce temps-là à la defence qu'il m'avoit faite d'aller en guerre, par la convention qui avoit été faite de part & d'autre. Mais les Outaouaks, Miamis, Illinois & autres vos

Alliez d'enhaut n'ont pas fait de même : ainsi je vous prie, mon Pere, de leur ôter la hache afin qu'ils ne frappent plus, & si je ne me deffends pas ce n'est pas manque de courage, mais c'est que je veux vous obeir.

PAR UN TROISIÈME.

Comme nous avons ouï dire que vous avez toujours une Chaudiere suspenduë pour la guerre, nous vous donnons ce Collier de la part des quatre Nations pour la renverser.

PAR UN QUATRIÈME.

Le Soleil est témoin de ce que je dis ; & que je souhaite la Paix, c'est lui qui en est le maître, & de la guerre, il punira ceux qui violeront la Paix. Je demande à *Onontio* d'amener la robe noire, (c'est le Pere Bruyas) les Sieurs de Maricour & Joncaire mes Fils, tous les Iroquois les voyant ne douteront plus d'une sincere Paix, ils rameneront tous les prisonniers François & Sauvages Alliez qui sont chez nous, sans qu'il en reste aucun.

PAR UN CINQUIÈME.

Nous avons apri qu'il y a un de nos gens prisonniers parmi les Algonkins, nous prions notre Pere *Onontio* de lui ouvrir les prisons ; cette affaire presse parce qu'ils vont s'éloigner d'ici, & nous ne l'aurions pas de long-temps.

PAR UN SIXIÈME.

Je ratifie par ce Collier tout ce que j'ai dit au nom des quatre Nations : je plante l'arbre de Paix, afin que tout le monde le regardant on sache que je l'ai demandé.

PAR UN SEPTIÈME.

J'ai planté l'arbre de Paix, & par ce Collier je demande que l'on nétoye toutes les rivières où il y a bien des pierres, afin que les chemins soient libres, & que l'on puisse aller & venir en Paix.

PAR UN HUITIÈME.

Quand nous avons renvoyé Joncaire notre Fils, nous avons souhaité qu'il alla & vint pour nous faire savoir les sentimens d'*Onontio*, & lui porter les nôtres. Nous l'établissons Plenipotentiaire des affaires des Tsonnontouans, comme Maricour est celui des Onnontaguez.

PAR 3. BRANCHES DE PORCELAINE.

Nous disons à *Onontio*, par les branches de Porcelaine, que le Pere de Joncaire qui faisoit les bonnes affaires, & qui étoit porté pour la Paix, étant mort, nous avons choisi Tonarakout, le plus proche parent de sa Famille pour être son Pere, ayant l'esprit aussi bien-fait que son Père decesseur. Ne vous étonnez pas *Onontio*, notre Pere, si nous ne sommes venus que de deux Nations; c'est Pitre Schuls, En-

voyé

voÿé de Monsieur de Bellomont, qui ayant sçû que nous étions prêts à partir pour vous venir trouver tous, suivant la parole que nous vous avons donnée, est venu chez nous pour nous empêcher de descendre; mais nous n'avons pas laissé de partir malgré lui pour venir ratifier la Paix au nom des quatre Nations, pendant que nous avons envoyé les Goyogouins & les Onneyours nos Enfans, savoir pourquoi il s'oposoit depuis si long-temps que nous vinssions vers notre Pere *Onontio*, pour terminer entierement les affaires.

Teharstakout se tournant du côté des Algonkins, leur porta la parole. L'Hiver dernier tu vins me joindre à ma chasse, où je reçûs un présent de ta main contenant vingt Peaux passées, & six à sept Castors. Tu me dis par là que puisque nous étions comme en Paix, nous eussions à nous regarder en freres, & non comme Ennemis, nous faire plaisir les uns les autres. Quand nous nous trouverions manquans de quelque chose dans les Forêts, ne faire qu'une Chaudiere entre toi & moi, & boire le même bouillon comme veritables freres.

Je partis quelque temps après pour aller répondre à tes presens, & je te portai la chose la plus précieuse qu'il y ait entre

nous autres hommes, qui est un Collier de Porcelaine. Même comme tu imite le Chevreuil qui est tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, n'ayant point de lieu assuré, j'ai suivi tes pistes, & je n'ai trouvé que la place de ton corps, mais il n'y étoit plus; ainsi je suis bien-aise de te trouver devant notre pere *Onontio*, pour te dire en sa presence que j'accepte l'offre que tu me fis dans le moment, de nous regarder d'orénavant comme freres, d'oublier le passé, & d'encourager reciproquement notre Pere de nous faire vivre en bonne intelligence comme nous vivions auparavant la guêtre. Je te promets que nous ne ferons qu'une Chaudiere, & boirons le même bouillon, comme de véritables freres; ainsi finit l'Audience. On les régala pendant deux ou trois jours, on les fit boire avec les Algonkins. Ce seroit un trop grand détail, Monseigneur, si je rapportois tous les griefs qu'ils se reprocherent les uns aux autres pendant ce temps, chacun faisant trophée du nombre de chevelures qu'ils avoient enlevées & de toutes les expeditions qu'ils avoient faites. Monsieur de Callieres leur fit réponse avec les mêmes formalitez.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Monsieur de Bellomont ne vous a-t'il rien

dit au
grand
devien
les au
tomme
rez d'
vez en
vages
nonta
étoit
ne de
leurs
nous
Cepen
n'y d
suite
glois
ont e
vous
vers
raison
temp
faire

Q
j'avo
derab
Je ve
des d
déjà

dit au sujet de ce qui s'est passé entre le grand *Onontio* & celui d'Angleterre, vous deviez l'avoir sçû par *Onhontsiouann* & les autres que vous m'avez envoyez l'Automme dernière. Les deux Rois sont demeurez d'accord qu'ayant fait la Paix vous devez en jouïr aussi-bien que le reste des Sauvages, c'est pour cela que j'ai dit aux *Onnontaguez* qui sont venus me parler, qu'il étoit nécessaire que les Députez de chacune de ces Nations vissent aussi pour savoir leurs sentimens, & prendre les moyens de nous accommoder avec toutes les Nations. Cependant je ne vois point d'*Onneyout* n'y de *Goyogouins*, & vous me dites ensuite de vos *Colliers* que ce sont les Anglois qui sont venus à *Onnontagué* qui les ont empêché de partir avec vous, sur quoi vous m'ajoutez que vous les avez envoyez vers *Mr de Bellomont*, pour savoir les raisons qu'il a de s'oposer depuis si long-temps à la députation que vous devez me faire tous ensemble.

PAR UN SECOND.

Quoi qu'on n'ait point satisfait à ce que j'avois demandé, vous êtes tous des *Considérables* d'*Onnontagué* & *Tsonnontouan*. Je veux croire que vous me parlez au nom des deux autres Nations *Iroquoises*, j'ai déjà agi auprès de tous les Sauvages pour

ôter leur hache , conformément à l'ordre du grand *Onontio* , en attendant votre arrivée , suivant les promesses que vous m'avez souvent réitérées , mais votre long retardement , joint au coup que vous avez fait chez les *Miamis* il y a environ un an , où vous avez blessé un de ses Sauvages & tué un François , à sans doute causé les coups que vous me dites qui ont été faits sur vous par les Nations d'enhaut , dont je suis fâché. Comme il est nécessaire qu'il vienne ici des Députés de ces Nations , afin que je puisse leur parler , il faut aussi que vos Considérables s'y trouvent dans trente jours , qui est le temps que je leur ay marqué , ayant envoyé pour cela un canot à *Michilimakinak* pour les engager de descendre.

PAR UN TROISIÈME.

Ce sera pour lors que toutes les Chaudières de guerre seront renversées que nous rassemblerons ensemble le grand arbre de Paix que vous verrez déplanter , & que toutes les disputes finiront , en sorte que vous puissiez aller & venir en sûreté.

PAR UN QUATRIÈME.

Pour avancer une affaire de cette conséquence , jè veux bien vous acorder les Sieurs de *Maricour* & *Joncaire* , & j'en prierai aussi le *Pere Bruyas* , qui iront

avec vous pour chercher nos prisonniers François & Sauvages nos Alliez , & les ramener avec les Députez des quatre Nations que je vous demande , à condition qu'il restera ici quelqu'un d'entre vous jusques à leur retour , qui n'auront pas lieu de s'ennuyer par les bons traitemens que je leur ferai faire.

PAR UN CINQUIÈME.

A votre arrivée je ferai mettre en liberté les prisonniers que vous me nommerez être parmi nous & nos Sauvages ; cependant je commence par vous faire rendre celui qui est chez les Algonkins , pour vous faire connoître la sincerité avec laquelle j'agis comme vous aussi bien qu'eux , mais ne manquez pas de me renvoyer leurs deux petites Filles que je vous ay déjà demandé avec un Loup qu'on m'a dit être chez les Goyogouins.

PAR UN SIXIÈME.

Je suis fâché de la mort de Joncaire ; sachant qu'il avoit l'esprit bien fait. Je suis bien aise que vous lui ayez substitué Tonatakout à sa place , puisque vous me dites qu'il lui ressemble dans ses bonnes intentions. Voilà un Collier que je vous donne , pour vous marquer que j'entre dans votre sentiment , & je consens que le Sieur Joncaire serve pour aller & venir

vous porter ma parole , & me rapporter la votre.

Les Iroquois écoutèrent avec assez d'attention toutes ces réponses , ils laisserent pour ôtages quatre de leurs Ambassadeurs pour gage de la parole qu'ils avoient donnée de venir.

Il se trouva par hasard dans ce Conseil des Chefs Abenaguis de Lacadie , qui étoient venus faire des plaintes à Monsieur de Callieres de ce que les Iroquois leur avoient envoyé des Colliers pour les engager de quitter nos interêts , leur représentant qu'ils auroient beaucoup plus d'agrémens s'ils s'attachoient parmi les Anglois. On ne jugea pas à propos de demander aux Iroquois le motif qui les avoit engagez à faire ces sortes de démarches, parce que les affaires commençoient à prendre un meilleur train; mais nos Iroquois Chrétiens, les Hurons & les Abenaguis, leur parlerent avec tant de fierté, que nous ne pouvions être plus contens de l'affection qu'ils portoient à la Nation Françoisé.

Nous n'avions jamais eû, leur dirent ils, qu'un cœur , & une même volonté avec *Onontio*, ainsi qu'une même hache, l'ayant jettée dans le fond de la terre , & mis un gros Rocher dessus , & y faisant passer une

grande riviere , afin que personne ne puisse jamais la retrouver. La notre est tombée en même temps avec la sienne ; que ce ne soit pas de bouche que tu parle mais du cœur , & que cette bile qui t'a resté jusqu'à present dans le corps , ne vienne plus sur le bord de tes lèvres pour s'en retourner dans le fond de ton cœur comme il a coûtume de faire. Jette donc cette bile devant ton Pere & devant nous tous , & qu'il n'en reste plus. Pour nous nous n'avons plus de hache , puisqu'*O-nontio* a jetté la sienne.

Ces paroles étoient remplies d'assez d'amertume devant une Nation, qui d'ailleurs ne s'en embarassoit gueres. Chose étrange que trois à quatre mille ames fassent trembler tout un nouveau monde. La Nouvelle Angleterre se trouve trop heureuse de ménager leurs bonnes graces. La Nouvelle France est souvent desolée par leurs guerres , & on les craint dans l'étenduë de plus de quinze cens lieüs de pais de nos Alliez.

Cette Paix ne pût être assez authentique , puisque tous nos Alliez auroient trouvé mauvais qu'elle eut été concluë sans leur participation. Ils savoient que le Comte de Frontenac les avoit trop aimez pour ne les y pas comprendre. On jugea donc à

propos de donner le Rendez-vous general au commencement de Septembre, pour allumer unanimement le feu de Paix.

Le Pere Bruyas, Maricour & Joncaire, partirent en Canot pour leur Ambassade avec le reste des Iroquois. Ils arriverent tous à Gannentaa, où les Iroquois les attendoient avec impatience. L'empressement qu'ils avoient de les recevoir fut si grand, qu'ils se jetterent à mi-corps dans l'eau pour les porter à terre. Quelques vieillards qui étoient venus au devant exhorterent ceux qui étoient-là de débarquer tout le bagage de nos François. Ce fut alors qu'un Ancien, & Chef de guerre, les harangua:

C'est maintenant, disoit-il, que nous ne doutons plus de la droiture & de la sincerité du cœur de notre Pere *Onontio*, qui nous a envoyé la Robbe Noire, & notre fils Joncaire. Notre terre va devenir belle, vous serez témoins demain de la foi de tous nos guerriers, quand vous entrerez chez nous. Reposez-vous le reste de cette journée des grandes fatigues du Voyage.

Maricour leur répondit par quatre bras-fes de tabac. Nous remercions, dit-il, celui qui est Maître de la vie, de la grace qu'il nous a fait d'être arrivés à bon port

sur les terres de nos enfans, & pour vous remercier de la peine que vous vous êtes donnée nous vous faisons present de ce tabac.

A peine eurent-ils fait le lendemain une lieue à travers les bois, que l'on trouva sur le chemin plusieurs Sauvages, qui dans l'impatience de les voir leur apporterent des sucets de bled d'Inde, * des fruits & du pain, avec des marques d'une veritable joie.

Lors qu'ils furent à un quart de lieue d'Onnontagué, un Ancien les pria de s'arrêter pour faire leur entrée avec ordre. Il mit à la tête de nos Ambassadeurs un François qui portoit Pavillon blanc. Maricour marcha à quelque pas de distance, le Pere Bruyas & Joncaire le suivirent, les autres François qui les accompagnoient étoient un peu plus loin de file. Ils allerent dans cet ordre jusqu'à la vûe d'Onnontagué, où tous les plus considerables s'étoient assemblez.

Téganifflorens les complimenta, il leur jeta pour cet effet trois cordes de porcelaine suivant la coûtume. Il essuya par l'une leurs larmes, pour effacer la perte des François qui avoient été tuez pendant la guerre.

*C'est la tige, qui a le goût de la canne de Sucre.

Il leur deboucha la gorge par la seconde, afin qu'ils pussent parler avec plus de facilité ; & par la troisième il nettoya la natte , gâtée par le sang qui avoit été répandu de part & d'autre.

Le Pere Bruyas prit la parole , lui témoignant la joye qu'ils avoient de la maniere obligeante avec laquelle il les recevoit. Ces limites finies l'Orateur exhorta les guerriers d'aller querir promptement leurs fusils , pour saluer les Ambassadeurs à l'entrée du Fort. Ils y entrerent au bruit de la mousqueterie , & furent conduits dans une cabane des plus belles , où ils furent régalez de sucets de blé d'Inde , & d'une Chaudiere de *Sagamité* , qui étoit composée de Chevreuil & de blé d'Inde , le tout broyé ; & on attendit avec impatience le Plenipotentiaire des Tsonnontouans , des Goyogouins , & des Onneyouts. Le Pere Bruyas & Maricour allerent visiter pendant ce temps tous les Esclaves François qu'ils pûrent rencontrer. Ils ne paroissoient pas avoir grande envie de s'en retourner : d'ailleurs il falloit gagner à force de presens ceux qui les avoient adoptez.

Il y en eut plusieurs qui ne voulurent jamais les accorder , quelques promesses qu'on leur fit. Quelques-uns de ses pri-

sonniers étoient si accoûtumés à cette vie sauvage, qu'ils refuserent de venir.

Les Députés des cinq Nations s'assemblerent le dix Août dans la cabane du Conseil, où nos Ambassadeurs furent appelés pour y prendre leur place, on se salua de part & d'autre, nos François firent présent de deux brasses de tabac à chaque Député. Les Aniez eurent la précaution d'y envoyer leurs Députés, soit qu'ils fussent bien aise d'être compris dans la Paix generale, soit qu'ils voulussent savoir tout ce qui se passeroit dans les dé-liverations.

Le Pere Bruyas se leva après avoir invoqué le Saint Esprit, & exposa le sujet qui l'avoit engagé de venir les trouver de la part de Monsieur de Callieres, il s'entendit beaucoup sur cette Alliance qu'il falloit faire, & qui devoit durer à jamais. Il dit que cet arbre de Paix qu'ils avoient planté sur un lieu si éminent, pour être vu de toute la terre, étoit un gage de la fidelité que l'on devoit avoir reciproquement: que la hache étant cachée au fond de la terre, & la Chaudiere de guerre renversée, il y avoit lieu d'esperer que le Soleil brilleroit avec éclat sur nos têtes.

La conjoncture presente des affaires l'obligea à communiquer sa pensée à Ma-

ricour & à Joncaire , sur trois Colliers qu'il vouloit leur presenter de son Chef. Il exhorta donc les Iroquois. par le premier à obeir toujours à leur Pere, quelque raison que pût apporter le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, pour les en empêcher.

Soit, leur dit-il, que vous entreteniez la bonne intelligence que vous avez toujours eüe avec l'Anglois votre frere, mais aussi ne vous oubliez jamais qu'*O-nontio* est votre Pere, il vous aime, & il ne vous apelle à lui que pour votre bien, demandez à ceux qui sont allez à Montreal de quelle maniere ils y ont été reçus.

Le second Collier qu'il jugea à propos d'ajouter, fut pour regretter les morts des *Tsonnontouans*. Je pleure mon fils, reprit-il, la perte de tant de Considerables. Ce present fut du goût des Iroquois, il fut très-bien reçu, sur tout des *Tsonnontouans*. Il les pria de renouveler leur attention par un troisieme qu'il vouloit encore leur donner de la part d'*Asendase*, dont le nom est si connu parmi les Nations Iroquoises, c'est celui qui se donne quelquefois au General des Jesuites en Canada. Il s'étendit beaucoup sur l'amour que *Asendase* avoit toujours eüe pour ses chers enfans les Iroquois, malgré qui le Soleil

se fut éclipsé depuis tant d'années, & voulant leur inspirer les premières idées qu'il vous avoit donné du véritable Esprit Dieu des armées, & Maître de tout l'Univers, vous êtes digne de compassion, vous dit *Asendale* par ma bouche depuis que les * Robes noires vous ont quitté vos Enfans meurent sans médecine, & ce qui est le plus à plaindre, sans baptême. Vous Anciens, vous guerriers & femmes, vous savez prier, c'est ce que vous avez entièrement oublié, vous connoissez le maître du Ciel; votre Pere *Asendase* vous exhorte par ce Collier à délibérer si vous souhaitez une Robe noire, il en a qui sont prêts à partir, ne refusez pas l'offre qu'il vous fait.

Maricour termina le Conseil, & donnant à fumer aux Anciens de toutes les Nations, on attendit le lendemain la réponse des Colliers; mais le Conseil où les Iroquois déliberoient sur les affaires des François, fut troublé par l'arrivée d'un jeune Anglois qui arriva en poste de la part du Colonel Chalt, Aide-Major d'Orange; & d'un ancien d'Onnontagué habitué depuis peu dans la petite ville de Corlard.

Tome IV.



* Les Jésuites.

Cet Envoyé étant entré dans la cabane du Conseil, tira une corde de porcelaine dont on l'avoit chargé pour avertir tous les Iroquois de la part du Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, qu'ils eussent à ne pas écouter Taouistaouisse, (c'est le nom que les Iroquois ont donné à Maricour, qui veut dire petit oiseau, qui est toujours dans le mouvement) qu'il avoit appris devoir parler à Onnontagué, & que s'ils l'avoient déjà fait, il leur défendoit de tenir Conseil sur ses pas, mais de partir tous incessamment pour se trouver à Orange dans dix ou douze jours, où leur frere Corlard devoit arriver pour leur parler. Ce même Député avoit ordre d'écrire tout ce qui auroit été dit de part & d'autre.

Le grand Chef ne voulut pas répondre à l'Anglois qu'il n'eut auparavant expliqué à nos Ambassadeurs le motif qui avoit engagé ce Député à venir à Onnontagué. La maniere de parler de l'Anglois si fiere & si hautaine, surprit extrêmement les Iroquois qui en furent fort indignez, & Teganiifforens ne pouvant dissimuler ses sentimens, s'écria que veut dire notre frere Corlard, comment l'entend il ? Si la Paix étant faite en Europe il semble qu'il chante encore la guerre. Pourquoi nous

défen

Onon

Ce

Pere

Iroqu

leur

ves ;

use a

vous

Corla

Jo

re B

frere

loir

ner l

T

leurs

ce q

les e

me f

de se

aiée

deux

cule

ces

çois

teur

cafi

Ang

C

défend il d'écouter la voix de nôtre Pere
Onontio ?

Ce fut pour lors , Monseigneur , que le
Pere Bruyas fit connoître avec esprit aux
Iroquois qu'*Onontio* avoit bien eû soin de
leur dire que Corlard les traitoit en Escla-
ves ; ce n'est pas ainsi que notre Pere en
use avec vous , leur dit-il , jamais il ne
vous a défendu de parler à votre Pere
Corlard , & il n'a que des pensées de Paix.

Joncaire aprouva tout ce que dit le Pe-
re Bruyas ; il ajouta qu'assurément leur
frere Corlard ne les aimoit pas , de vou-
loit s'oposer à leur départ pour termi-
ner la grande affaire de la Paix.

Tous les Iroquois témoignerent par
leurs applaudissemens qu'ils aprouvoient
ce que nos Ambassadeurs avoient dit. On
les encouragea de continuër avec la mê-
me fidelité. Ce fier Emisfaire ne laissa pas
de se trouver fort déconcerté , il connût
aisément par tout ce qu'on lui dit pendant
deux heures qu'on l'avoit tourné en ridi-
cule , & il eût le chagrin d'entendre tous
ces reproches , tant de la part des Fran-
çois que des Iroquois , sur tout de l'Ora-
teur d'Onnontagué , qui parut dans ces oc-
casions préférer nos interêts à ceux des
Anglois.

Cette députation fut differer de quel-

ques jours le Conseil, où l'on devoit donner l'audience de congé; ils voulurent que l'envoyé de Corlard s'y trouvât, mais auparavant que je vous raporte ce qui s'y passa, je vais, Monseigneur, vous faire le recit de la négociation de Joncaire.

Il partit avec quatre François & deux Iroquois pour Tsonnontouan & Goyogouin. Lorsqu'il fut sur le rivage de la riviere de Tsonnontouan il aperçût les jeunes guerriers qui le saluèrent à la portée du pistolet d'une décharge de mousqueterie. Lorsqu'il mit pied à terre ils firent la même chose; & Tegancot, le grand Chef des Tsonnontouans, lui donnant la main le salua de la part de tous les Considerables & de toute la jeunesse. Voilà, dit-il, une Chaudiere de soupe & un plat de viande pour faire manger ta jeunesse auparavant que d'entrer à Tsonnontouan; on eut soin de son canot & de son équipage. Ils marcherent jusques à Tsonnontouan où il fut reçu en Ambassadeur. Il fut donc harangué un moment après par trois branches de porcelaine. L'une lui essuya ses larmes; la seconde lui déboucha la gorge, & la troisième nettoya sa natte qui étoit ensanglantée. Il rappella tout ce qui s'étoit passé dans les conseils d'Onnontagué, il reclama le lende-

main les François. Les Tsonnontouans s'assemblerent la nuit du 18. de Juillet, & lui dirent le dix-neuf qu'il falloit envoyer un canot de l'autre côté du lac Sioukouagué, qui est à huit lieues de là, pour avoir les prisonniers qui y étoient. Joncaire eût beaucoup de peine à s'y résoudre par le peu de temps qu'il avoit à séjourner dans ces quartiers, mais d'ailleurs il lui eût été sensible de s'en retourner sans les retirer. Il s'occupa à visiter les François, pendant qu'il envoya deux de ses gens & trois Iroquois pour faire venir ceux que l'on rencontreroit. Il y eût plusieurs François qui l'évitèrent, pour ne pas être obligez de descendre à Montreal. La vie Sauvage est si douce & si tranquille, quelque penchant que l'on puisse avoir pour sa Patrie, que rien ne pût faire impression sur leur esprit pour les faire rentrer en eux mêmes. Les uns qui se voyoient adoptez s'imaginoient que le genre de vie qu'ils menoient étoit infiniment plus doux, & les autres avoient peur d'en mener une autre pleine d'amertume & de misere dans leur patrie, de sorte que ils trouvoient quelque consolation dans leurs malheurs.

Joncaire voulut gagner les bonnes grâces des guerriers, il leur presenta de son

Chef un Collier de porcelaine de trois mille grains ; il leur dit devant les Anciens qu'il le leur donnoit pour les arrêter & changer cet esprit de guerre en esprit de chasseur. Ils lui répondirent unanimement qu'ils feroient toujourns ce qu'il leur inspireroit , que l'ayant établi maître de leur païs & l'Arbitre de leurs affaires , il étoit juste qu'il le fut de leurs corps. Ce fut l'aveu que lui firent Touratsouha, Sonouhouca , Houacheon , & Teniarez, Chefs des guerriers.

Ils s'assemblerent deux jours après , & lui donnerent un Soleil de porcelaine , afin qu'il éclaira par tout où il iroit , sur tout quand il s'agiroit de leurs affaires. Ils lui presenterent un Collier de blanche pour mettre à son col , afin qu'on le vit de plus loin , & que toute la terre scût par là qu'il étoit leur Plenipotentiaire. Il en reçût encore un autre de la part de Tegancot , Coaquanion , & de Sorandisari ; qu'ils partagerent en deux pour lui & pour Maricour , afin qu'ils leur fissent voir Aguiraris prisonnier chez les Miamis. Enfin on lui rendit les François. Il en fit embarquer un de force qui ne vouloit pas revenir. Ceux qui étoient chez les Goyogouins étoient pour lors à la chasse. L'audience de congé du Pere Bruyas &

de M
les C
té A
qu'il
sans
ganit
écou
qu'il
Nati
ne f
que
nou
te d
frer
Mor
le fe
mor
gno
port
A
cinc
que
les
tag
des
dre
re à
Hâ
tron
à la

de Maricour devant se faire avec éclat, les Onnontaguez voulurent que le Député Anglois fut témoin de la Paix solide qu'ils prétendoient faire de leur Chef, sans la participation de leur General. Teganifforens dit en plein Conseil qu'ils écoutoient la voix de leur Pere *Onontio*, qu'ils partiroient un ou deux de chaque Nation: & s'adressant à l'Anglois, dit, je ne fais rien en cachette, je suis bien aise que tu sois present à ce Conseil, que nous tous Iroquois avons tenu sur la natte de Sagochiendaguité. Tu diras à mon frere Corlard que je vais descendre à Montreal où mon Pere *Onontio* a allumé le feu de la Paix. J'irai aussi à Orange; mon frere m'appelle, & afin que tu n'ignore de rien, voici le Collier que je porterai à mon Pere *Onontio*.

Après que cet Orateur eut parlé il tira cinq Colliers de porcelaine, au nom de chaque Nation. Le Pere Bruyas remercia tous les Iroquois de s'être assemblez à Onnontagué, ainsi que leur Pere *Onontio* l'avoit désiré, & de ce qu'ils se préparoient à descendre avec lui pour achever la grande affaire à qui Dieu donnoit un succès si heureux. Hâtons nous, dit-il, de partir pour nous trouver au jour qu'il nous a marqué. C'est à la fin de cette Lune que nos Alliez doi-

vent arriver à Montreal, Cela ne seroit pas bien si nous les y faisons attendre ; partons donc demain avec le plus de François que vous pourrez nous donner, c'est le moyen d'être bien reçûs de notre Pere.

Ils sortirent ainsi du Conseil fort contents du succès que Dieu avoit donné à leur Ambassade. C'étoit la plus grande faveur que le Ciel pût accorder au Canada ; car rien au monde n'est plus cruel que la guerre des Iroquois. Le Païsan, où l'Habitant ne mange pour lors son pain qu'en tremblant. Quiconque sort de son habitation n'est pas sûr d'y rentrer, ses semences & ses recoltes sont la plupart du temps abandonnées. Le Seigneur de Paroisse voit toutes ses terres pillées & brûlées, & n'est pas plus en seureté dans son Fort. Le Voyageur ne va gueres que la nuit ; quand quelqu'un travaille à la campagne, où il est tué où il se voit tout à coup saisi pour être brûlé, où du moins on le jette par terre d'un coup de casse-tête pour avoir sa chevelure. Lorsque l'on va en canot sur le Fleuve, on est découvert de loin, & quelque précaution que l'on prenne, par la suite on est poursuivi dans les bois.

Nos Ambassadeurs-reprirent le chemin de Gannentaa, où ils avoient laissé leurs

canots , & les Onnontaguéz leur firent les mêmes honneurs qu'ils leur avoient rendu à leur arrivée. Il est vrai , Monseigneur , que le Pere Bruyas ne pût quitter cette Nation sans lui donner quelques larmes , à l'exemple du Fils de Dieu , lors qu'il sortit de Jerusalem, d'autant plus que il voyoit peu d'aparence que les Missionnaires y retournent jamais , quoi que l'on les y souhaite par tout. La raison est que le Chevalier de Bellomont ne doutant pas que les Iroquois n'ayent été déclarez les Sujets de l'Angleterre , a envoyé au Printems un Collier de porcelaine , pour leur dire qu'il leur donnera un Ministre quand ils voudront , pour leur apprendre à prier Dieu comme eux , & qu'il enverra aussi un Armurier pour racommoder leurs armes à feu & rasserer leurs haches. Ils aiment mieux celui-ci que tous les Ministres d'Angleterre , & je ne crois pas qu'il s'en trouve aucun qui ait assez de courage & de zèle pour demeurer dans un país aussi desagreable.

Monsieur Dellius Ministre à Orange , d'où le Chevalier de Bellomont la-challé l'Eté dernier , avoit douze cens livres de rente pour instruire les Aniez voisins des Anglois. Il n'en savoit pas la langue , & se contentoit de faire venir les enfans à

Orange pour être baptisez, n'étant jamais allé à leur païs, qui n'est éloigné que de vingt lieuës. Il instruisoit par une Femme, qui lui servoit d'Interprète, ceux qui vouloient être Chrétiens.

Les Onnontaguez ne laisserent pas d'être embarrassés à répondre au Collier que le Pere Bruyas avoit donné de la part d'Asensade, à cause de celui du Chevalier de Bellomont. Quelques uns voudroient un Jesuite & un Ministre, mais je ne crois pas que l'on soit dans cette peine, les Iroquois se sont rendus indignes de cette grace, par le mauvais usage qu'ils en ont fait.

Après que nos Ambassadeurs eurent séjourné cinq jours à Gannentaa pour y attendre les Onneyouts, on fit savoir qu'ils ne viendroient pas à Montreal. Celui qui devoit porter la parole pour sa Nation, étant tombé malade si dangereusement, qu'on le crût mort. Ils se contenterent d'envoyer un Collier pour s'excuser de ce contre temps; mais leur prétexte étoit qu'ils ne vouloient pas rendre nos François. On ne le connût que trop dans la suite. On se rendit à Ochouegen, où l'on attendit Joncaire qui revint de Tsounon-touan, avec six Chefs de guerre, & trois François qu'on lui avoit rendus. Les Go-

ogouins en rendirent aussi un. On ramena en tout treize Esclaves, cinq jeunes gens & huit filles ou femmes : on leur fit esperer de rendre les autres l'année prochaine.

Nos Ambassadeurs se dispoioient de partir de Gannentaa, où ils s'étoient assemblez lors que le fils de Garakantiegran arriva sur les huit heures du soir de la part des Anciens, pour raconter une étrange nouvelle qu'Osketast Tsonnon-touan de Nation rapporta d'Orange. Il dit que Corlard indigné contre les Iroquois qui ont non seulement reçu les Ambassadeurs de la Nouvelle France, & même qu'ils les accompagnent jusques à Montreal pour lui parler, a fait arrêter un Onneyout accusé d'avoir tué un Anglois de la Virginie, que l'on a envoyé les fers aux pieds, qu'il s'est saisi du castor à quelques Iroquois qui se sont trouvez à Orange, où il a fait arborer un Pavillon rouge pour leur signifier qu'il leur déclare la guerre, comme à des Sujets rebelles & desobeissans, & qu'il a commandé aux Loups de son Gouvernement de commencer la guerre contr'eux, menaçant d'aller lui-même en personne manger leur famille le Printemps prochain.

Cette nouvelle ne déconcerta pas nos

Ambassadeurs Iroquois qui se contentèrent de renvoyer plusieurs femmes qui auroient embarrassé dans le voyage, & quelques jeunes gens qui ne vinrent que pour se divertir & pour voir *Onontio*, ils continuèrent leur voyage jusques à Montreal, où ils arriverent au bout de quarante jours.

L'Impatience où l'on étoit du retour des Iroquois qui devoient revenir au bout de trente jours, nous fit conjecturer qu'ils avoient de la peine à se défaire de leurs Esclaves. L'on aprit que l'absence des principaux Chefs qui étoient allez traiter leurs Pelleteries chez les Anglois, avoit contribué à ce retardement. Joncaire précipita sa marche pour avertir que quatre Nations venoient conclure la Paix. Ces Ambassadeurs entrerent à Montreal sur les cinq à six heures du soir, où ils furent sauvez des Boîtes & de l'Artillerie. Cette reception ne plût pas à plusieurs de nos Alliez, qui affecterent de demander si *Onontio* entroit pour lors dans la Ville? Quand on leur eût dit que l'on rendoit cet honneur aux Iroquois, ils repliquerent que nous recevions aparemment nos ennemis de la sorte. Les Iroquois se reposerent pendant trois jours; ils eurent audience avec les formalitez ordinaires, & voici,

voici, Monseigneur, de quelle maniere
s'annonça un Chef de la part de toutes les
Nations.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Mon Pere, nous voici encoie de re-
tour pour vous demander la Paix, & vous
assurer que les cinq Nations la desirent ;
moi Tsonnontouan, qui vous parle au
nom de toutes, je la veux. Jugez-en par
ce que je viens de faire, lorsque j'ai ap-
pris l'arrivée du Pere Bruyas, de nos fils
Maricour & Joncaire, à Onnontagué.
Deux cens de mes neveux se dispoient
à partir contre les Miamis & autres, qui
m'ont tué comme je vous l'ai déjà dit.
Je les ai arrêtez, & il n'y a aucun parti
contre les Alliez d'Onontio, avec qui nous
ne voulions vivre comme freres.

PAR UN SECOND.

Donnez-nous un Armurier au Fort
Frontenac qui puisse racomoder nos
fusils, qu'il y ait aussi un Magasin bien
gardé pour traiter nos Pelleteries.

PAR UN TROISIE'ME.

Une marque d'une bonne Paix est la
reddition reciproque des prisonniers, je
viens de vous en rendre un nombre con-
siderable. Fais moi rendre ceux qui sont
aux Outaouaks, au Saut, & à la Monta-
gne de Montreal,

Tome IV.

P

PAR UN QUATRIÈME.

J'affermis l'arbre de Paix que j'ai déjà planté, & je lui mets de profondes racines afin qu'il ne soit jamais renversé.

PAR UN CINQUIÈME.

Vous, mon Pere, & Corlard mon Frere, vous souhaitez que nous jouissions des fruits de la Paix, que les deux grands *Onontio* ont faite. Cependant Corlard, semble vouloir broüiller les affaires, mais je vous prie, mon Pere, de lui écrire pour savoir de lui s'il le veut tout de bon.

PAR UN SIXIÈME.

Le sixième Collier fut pour prier Mr. de Callieres d'élargir Louvigni qui étoit aux arrêts. Il commandoit pour lors au Fort Frontenac, où il se fit un commerce de Pelleteries avec les Iroquois, quoique les ordres du Roi le défendissent, mais la conjoncture où il se trouva de les recevoir dans un temps où l'on traitoit de Paix, lui fit faire une démarche qu'il crut être obligé de faire pour tâcher de concilier ces Peuples qui demandoient à commercer.

Il presenta trois branches de Porcelaine au sujet d'un petit Iroquois qu'ils avoient amené, & dit nous sommes bien aise de te faire savoir que l'oncle défunt d'Oteonchondi que tu vois ici, étoit maître

de Joncaire que tu nous as envoyé. Cet homme étant mort c'est Joncaire qui en est le maître, que nous avons substitué à sa place, cet enfant est très considéré, il est Allié de tous les plus Considerables des Tsonnontuans, nous le lui laissons pour être instruit à la Françoisise, & en cas que Joncaire vienne à mourir, nous prions Onontio & Monseigneur l'Intendant d'en avoir un soin particulier, parce que nous voulons qu'il fasse d'orenavant nos affaires auprès des François, comme Joncaire son oncle l'a fait jusqu'à present.

Le Chevalier de Callieres differra quelques jours à leur faire réponse, parce que nos Alliez n'étoient pas encore descendus de Michilimakinak. Lors qu'ils furent arrivés toutes les Nations se trouverent au Conseil, où il parla en ces termes.

PAR UN PREMIER COLLIER.

J'ai bien de la joye mes Enfans de vous voir ici tous assemblez, ainsi que je vous avois témoigné le souhaiter; j'ai appris avec beaucoup de plaisir les bons traitemens que vous avez fait au Pere Bruyas, & aux Sieurs de Maricour & Joncaire.

PAR UN SECOND.

Le coup que les gens d'enhaut ont fait sur vous m'a touché, si vous étiez venu ici plutôt il ne seroit pas arrivé, c'est un

retardement qui y a donné occasion, & peut être aussi celui que vous avez fait sur Makon l'Automne dernière. Vous avez bien fait de ne pas refraper celui qui vous a tué.

PAR UN TROISIÈME.

Je regrette tant de braves qui ont été tuez en cette rencontre, & je couvre les morts par ce Collier.

PAR UN QUATRIÈME.

Je prends toutes vos haches, les jette bien avant en terre, bouchant le trou avec un gros Rocher, sur lequel je fais passer une rivière, qui est-ce qui pourroit les retrouver?

PAR UN CINQUIÈME.

Si quelqu'un s'oublant de son devoir faisoit quelque acte d'hostilité venez m'en avertir, afin que je lui fasse faire satisfaction; que si la refuse je me joindrai à celui qui aura été offensé pour le venger. Je le ferai aussi savoir à Corlard, afin qu'il se joigne à nous pour perdre ces infracteurs de la Paix, suivant l'intention des deux grands *Onontio* qui nous l'ont ordonné.

PAR UN SIXIÈME.

J'affermis l'arbre de Paix que vous avez redressé.

PAR UN SEPTIÈME.

Par vous marquer que je souhaite vous

satisfaire, & afin que vous ne doutiez plus de la sincerité de mes intentions, je veux bien vous accorder l'Armurier que vous demandez pour le Fort Frontenac, & j'y enverrai aussi quelques marchandises pour vos plus pressantes necessitez, en attendant que le Roi m'ait signifié sa volonté là-dessus.

PAR UN HUITIÈME.

J'ai vû avec bien de la joye les François que vous m'avez rendus, je vais écrire aux Outaouaks qu'ils ayent à vous rendre vos prisonniers, & qu'ils les amènent tous au commencement du mois d'Août de l'année prochaine. Je vous invite tous à les venir querir, & à ramener les François qui sont restez chez vous, & les prisonniers des Nations d'enhaut, sur tout la Gonkine qui est à Goyogouin. Pour les Iroquois qui sont au Saut & à la Montagne, parlez leur, s'ils veulent s'en retourner au pais la porte leur est ouverte.

PAR UN NEUVIÈME.

J'aurai soin d'Aconchondi, qui est donc neveu du Sieur Joncaire, ainsi que vous le souhaitez.

PAR UN DIXIÈME.

A l'égard du Commandant du Fort Frontenac, je vous en donnerai un autre.

Après que le Chevalier de Callieres eût

dit ses sentimens nos Alliez prirent la parole. Le Rat Chef des Hurons de Michilimakinak exhorta les Iroquois à écouter d'orénavant la voix de leur Pere. Que ce ne soit pas du bout des lèvres, leur dit-il, que vous lui demandez la Paix, pour moi je lui rends la hache qu'il m'avoit donnée, je la mets à ses pieds, qui seroit assez hardi pour la prendre ?

Un Chef Abenaguis de Lacadie se trouva fort à propos à ce Conseil ; où il leur en dit autant que le Rat, menaçant les Iroquois, de la part de sa Nation, d'une guerre plus forte que la précédente.

Un Chef Outaouak tint aussi le même langage, ayant parlé pour quatre Nations.

Nos Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal en firent de même, & Monsieur de Callieres mit les Colliers de tous ces Chefs entre les mains des Ambassadeurs, comme un gage d'une Paix éternelle.

Il y eut, Monseigneur, de grands éclaircissements de part & d'autre, chacun se faisant des reproches. L'Orateur des Iroquois ayant écouté paisiblement le Rat, repliqua avec esprit en parlant des Gouverneurs du Canada. *Onontio* avoit jetté la hache dans le Ciel, tout ce qui est là haut n'en revient jamais ; mais il y avoit

un petit cordon attaché à cette hache ,
qu'il a retiré , dont il nous a frappé.

Ce reproche devoit nous être sensible.
On les ménagea trop d'abord dans le
Conseil , l'Iroquois dit naturellement son
sentiment dans ces sortes de conjonctures,
sans avoir égard de qui que ce soit ; mais
il ne faut pas l'épargner quand on a ma-
tiere contre lui.

La Rat qui étoit un genie des plus pe-
netrans , dont je représenterai le caracte-
re dans la suite , se tira d'affaire adroite-
ment , en disant qu'il rendoit la hache
qu'*Onontio* lui avoit donnée.

On voulut cependant racommoder les
choses en rappelant assez tard que les
Tsonnontouans avoient violé autrefois la
Paix generale , en mangeant les Illinois
des Maskoutechs , un Village entier de
Miamis , qu'ils n'avoient pas épargné les
Outaouaks & les Hurons , qui étoient
leurs amis, qu'ils tenoient encore Esclaves,
que Mr le Marquis de Denonville voyant
la cruauté de son fils le Tsonnontouan ,
avoit levé à la verité un Parti pour obvier
à tant de ravages & de courses qu'il fai-
soit sur ses freres , n'ayant point eû des-
sein de le châtier comme il avoit fait , il
croyoit qu'allant en personne dans la terre
il seroit venu au devant de lui , & seroit

rentré en lui-même. Au contraire, le Tsonnontouan ne se promettant que l'entiere destruction des François, ne voulant pas même épargner son Pere, qu'il vouloit mettre le premier à la chaudiere, puisqu'un Iroquois menaça Monsieur de Frontenac de boire son sang dans son crane, il s'étoit jetté sur lui & l'avoit le premier frapé; mais qu'il avoit bien-tôt refenti les verges piquantes de ce Pere indigné, qui fut touché néanmoins d'un châtiment si severe, que s'il avoit fait comme l'Onneyout il n'eût se seroit pas attiré tant de disgraces. Que l'Onnontagué ayant de l'esprit comme il en a, n'avoit pas dû embrasser le parti du Tsonnontouan, qu'il avoit dû en être le Mediateur & donner un juste temperament aux affaires, qu'il avoit dû aussi s'ennuyer des fatigues de la guerre, & rentrer en lui-même, devant chercher plutôt son repos que d'augmenter les malheurs qui étoient tombez sur eux.

On avoit encore lieu de faire rentrer les Iroquois en eux mêmes, en disant que leur frere Corlard les traitoit si durement, eux qui lui avoient été toujours fidelles, qu'ils avoient perdu dans cette guerre la plus grande partie de leurs guerriers en soutenant son parti, qu'il ne les avoit pas

mis à l'abri de l'incendie de leurs Campagnes & de leurs Forts.

Que ce Frere auroit dû se souvenir de tous les prompts secours qu'ils lui avoient donné, qu'il ne devoit donc pas les menacer comme il venoit de faire, pendant qu'ils cherchoient eux-mêmes le jour & le repos. Que leurs mains étoient toutes ensanglantées de celui de nos Alliez, que leur chair étoit même encore entre leurs dents, & que leurs lèvres en étoient toutes bordées, que l'on connoissoit leurs cœurs dissimulez qui ne cherchoient que de Faux-fuyans, que nous devions être persuadez qu'ils ne vouloient point recouvrer la lumiere, & qu'ils aimoient mieux marcher dans les tenebres de la guerre : qu'on avoit eû raison de ne les pas écouter pour lors, s'étoient ils apperçûs que nous eussions voulu les arrêter quand ils sont venus nous trouver, la porte ayant toujours été ouverte pour reprendre leur chemin ; & aujourd'hui que le Soleil a dissipé tous ces nuages pour faire paroître ce bel Arbre de Paix, qui étoit déjà planté sur la montagne la plus élevée de la terre. Cependant leur frere Corlard vouloit faire naître des vapeurs qui pussent nous l'offusquer ; en un mot l'on pouvoit ajouter que l'on sauroit la volonté de no-

tre Grand *Onontio* , qui après avoir donné le repos à toute l'Europe, il souhaitoit que ses enfans ne fussent pas frustrés d'un tel avantage.

Les esprits étans rassurez de part & d'autre il falut ratifier la Paix. Monsieur de Callieres , de Champigni, & de Vaudreuil, en signerent le Traité, que chaque Nation scella de ses propres armes. Les Tsonnontouans & les Onnontaguez designerent une araignée , le Goyogouin un calumet , les Onneyouts un morceau de bois en fourche , une pierre au milieu , un Onnontagué mit un Ours pour les Alliez , quoi qu'ils ne vinrent pas. Le Rat mit un Castor , les Abenaguis un Chevreuil , les Outaouaks un Lièvre , ainsi des autres.

Le Chevalier de Callieres donna le lendemain l'Audience de congé aux Ambassadeurs , auxquels il dit que pour rendre cette Paix plus autentique, il falloit que tous nos Alliez se trouvassent avec eux l'année prochaine à un Conseil general , qu'il envoyeroit pour cet effet chez toutes les Nations pour les engager de ramener les Esclaves Iroquois. Il fit des presens d'habits de la part du Roi à une vingtaine , & à vingt femmes. Il remercia les Parens de ceux qui avoient rendu

Les Fr
les A

Le
tout-à

noiffa
les N

Septe
rema

d'env
ral de

sept
chili

taoua
du la

nent
plus

les C

& ce
l'act

les p

tion
corp

real
mal

que
les

à fo
S
cou
ress

Les François par d'autres dont il chargea les Ambassadeurs.

Le Pere Anjalran Jesuite, d'un merite tout-à-fait distingué par la grande connoissance qu'il a du caractere de toutes les Nations Sauvages, partit au mois de Septembre de la même année avec Courtemanche, pour engager tous les Alliez d'envoyer des Députez au Conseil general de la Paix, que l'on devoit tenir en mil sept cens-un. Il passa tout l'Hiver à Michilimakinac, qui est le centre des Outaouaks, où les Peuples du lac Superieur, du lac Huron, & de celui des Illinois, tiennent ordinairement leurs Assemblées les plus solennelles. C'est dans ce lieu où les Chefs tournent & ménagent des allées, & ce fut aussi là que le Pere Anjalran eût l'adresse de les concilier tous, en obligeant les plus Considerables d'envoyer de Nation en Nation, pour ne faire tous qu'un corps ensemble, afin de descendre à Montreal. Il fit tant d'impression sur eux que malgré la méchante disposition de quelques Chefs qui vouloient toujours garder les prisonniers Iroquois, il les contraignit à forcer même ces Esclaves de partir.

Si ce vaste pais se vit un peu soulagé des courses de ses ennemis, il ne laissa pas de se ressentir au dedans d'un fleau du Seigneur,

par la difette de bleds qui régna depuis mil sept cens jusques à la fin de l'année suivante , la famine devint universelle. Le Peuple de la campagne étoit réduit à ne vivre que de racines sauvages , & l'on ne voyoit par tout que visages havres & défigurez ; l'habitant des Villes souffroit encore davantage. C'étoit une desolation generale , & les personnes les plus aisées avoient de la peine à subsister. Il n'y a point d'Etat , Monseigneur, si florissant qu'il ne soit quelquefois troublé , parce qu'il est difficile que ses voisins n'ayent ombrage de son bonheur , & on cherche souvent des prétextes à vouloir interrompre son repos. Les Iroquois qui jouissoient aussi-bien que les François de cette tranquillité , s'attacherent plus fort que jamais à ces grandes parties de chasse , qui font ordinairement subsister toutes les Nations pendant l'Hiver. Il y en eut d'assez indiscrets pour aller visiter & rompre des cabanes de Castors chez les Ouraouaks.

C'est un crime d'Etat de faire ces sortes d'irruptions. Il n'en faut pas davantage pour rompre tout commerce d'amitié avec son meilleur ami. C'est une maxime établie que quiconque en trouve qui soit déjà reconnue peut manger le Castor qu'il y attrape , mais il en doit laisser la queue

qui est le morceau le plus délicat, & la peau. Des Iroquois ruïnerent donc beaucoup de cabanes de Castors chez les Outaouaks, qui les prirent sur le fait; ceux-ci firent main basse dessus, & enleverent de leurs Considerables. Les Ambassadeurs Iroquois qui venoient de terminer la Paix furent surpris quelque temps après leur arrivée de Montreal, d'entendre un Tsonnontuan faire des cris de mort à la vûe du Village. On lui demanda ce que c'étoit? Il répondit que les Outaouaks avoient fait coup sur eux lorsqu'ils chassoient paisiblement, & qu'ils avoient pris Tanesthioni, qui est un des plus Considerables de cette Nation.

Les Iroquois furent fort étonnez de cette irruption, ne pouvant comprendre que l'Arbre de Paix qui avoit été planté unanimement avec toutes les Nations, dont les racines s'étoient répandues par toute la terre, eût été cependant coupé si promptement. Ils modererent leur ressentiment à cause de la parole qu'ils avoient donnée à Monsieur de Callieres, de ne pas tirer vengeance du moindre acte d'hostilité, ce qui les obligea de lui députer deux Chefs pour lui demander raison.

Tshoueioui & Tieugonentagueté Chefs Onnontaguez, lui demanderent donc à

parler à Québec le deuxième Mars. Ce fut Massias qui parla pour de leur part.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Dans le temps que nous sommes venus l'Été dernier à Montreal où nous avons fait la Paix avec vous, mon pere *Onontio*, en présence des Outaouaks & de toutes les autres Nations vos Alliez, vous nous dites que vous plantiez un Arbre de Paix qui alloit jusqu'au Ciel; & lors que nous étions à le raconter aux Iroquois dans le pays, nous entendîmes un cri qui nous fit connoître que les gens d'enhaut venoient de prendre un Chef des Tionnontouans qu'ils amenoient Esclave. Il semble qu'ils veüillent couper les racines de cet Arbre. Cependant comme vous nous avez dit que si quelqu'un nous frappoit il falloit nous adresser à vous pour en avoir raison. C'est pour vous apprendre cette nouvelle que les Vieillards nous ont détaché.

PAR UN DEUXIÈME.

Il est fâcheux que dans le temps que nous aprenions la Paix à ceux qui étoient dans les Villages des Iroquois, on nous ait enlevé un Chef: c'est sans doute quelque étourdi qui a fait ce coup. Nous vous demandons, notre Pere *Onontio*, que vous nous le fassiez rendre & qu'il descende, si

faire se peut, avec les Outaouaks qui doivent venir au mois d'Août a Montreal.

Il s'appelle Tamistioni.

PAR UNE CORDE DE PORCELAINE.

Nous demandons de la part des Vieillards que dans le temps que les gens d'en-haut seront prêts à descendre cet Eté à Montreal, on nous envoie Mr. de Maricour, ou quelque autre François, afin que nous descendions plus en sureté.

Il y eut, Monseigneur, une maniere de conversation sur quelques griefs qui leur étoient encore arrivez, Massias portant toujours leur parole, dit :

La langue de terre du Fort de Frontenac nous appartenant, c'est le lieu où nous faisons notre chasse depuis que le monde est monde, aucune autre Nation n'y ayant jamais chassé, nous avons été surpris d'y avoir trouvé tant d'Algonkins que Nepiciriniens au nombre de deux cens, qui se sont emparez de ces quartiers qui nous appartiennent, & a une demie journée plus haut. Nous fumes encore plus surpris d'apprendre par les Missisaguez vos Alliez, qu'il y avoit trois cens hommes d'une autre Nation, sans compter un très-grand nombre de Kristinaux qui descendent pour nous détruire. Nous nous assemblâmes tous, au raport que les

Missisaguez nous en firent, & après avoir jugé à propos d'en faire une plainte au Commandant du Fort Frontenac, & lui demander son sentiment sur ce que nous devions faire, il nous conseilla de faire un petit Fort pour nous mettre à couvert de l'insulte de ces gens sans esprit, qui ne font que ce que leur tête leur inspire de faire. Le même Commandant ordonna à un Interprète qui est dans le Fort, d'aller avec quatre Sauvages, deux de la Nation des Iroquois, & deux de nos Alliez, chercher les Kristinaux & les autres Nations, pour leur demander le sujet qui les amenoit dans ces quartiers. Nous n'avons pas encore sçû le resultat de cette affaire; mais si-tôt qu'on les aura pû joindre il descendra ici-bas un Officier du Fort Frontenac, pour informer *Onontio* de ce qui se sera passé avec un Esclave Loup, que nous avons parmi nous, que nous vous ramenions.

Massias profita de cette conjoncture; il dit qu'il étoit prêt de recommencer ses courses ordinaires, pour le service de la Nation Française; mais qu'il prioit *Onontio* de considérer que sa femme étant Française elle n'étoit pas capable de vaquer aux affaires de son ménage, avec la même force que si elle étoit de sa Nation.

Qu'à son égard il ne pouvoit lui donner , n'y à ses enfans , aucun soulagement , n'ayant pas le temps d'aller à la chasse à cause de ses voyages. Je te demande , dit-il d'un grand sang froid , pour mon fils un Lièvre de dix à douze ans qui puisse lui traîner son bois de chauffage ; mais ce n'est pas un de ces Lièvres qui courent dans les bois , c'est un Lièvre Sauvage que vous appelez un Asne. Ce prétendu Lièvre lui fut accordé , que l'on fit chercher dans le Gouvernement de Montreal.

Le Chevalier de Callieres leur fit réponse quatre jours après & leur dit : Je suis bien aise que vos Anciens ayent eû la pensée de vous envoyer ici pour m'apprendre le coup que les gens d'enhaut ont fait sur les Tsonnontouans , sans songer à se venger. Comme ils ont arrêté dans la Paix que nous avons terminée ensemble , vous ne devez pas vous allarmer de ce coup , n'y croire que les gens d'enhaut ayent envie de couper les racines de l'Arbre de Paix que nous avons planté , n'en étant pas encore avertis dans le temps qu'ils l'ont fait , parce que le Pere Anjairan n'étoit pas parti de Montreal , pour leur en apprendre la nouvelle , que vers la fin de Septembre ; & je ne doute pas que les Alliez n'exécutent mes intentions lors

qu'ils sauront ce qui a été réglé , & ne descendent au mois d'Août avec vos prisonniers.

Je ne manquerai pas d'envoyer faire recherche parmi les Nations de Tanesthioni , que vous me dites qui a été pris , & de vous le faire rendre s'il est en vie , même s'il se peut dès le mois d'Août , comme vous me le demandez , voulant applanir toutes les mauvaises affaires , & vous faire vivre dans une bonne Paix.

PAR UNE CORDE DE PORCELAINE.

Je vous enverrai un Canot , comme vous témoignez le souhaiter , pour pouvoir descendre avec les Chefs de chacune de vos Nations , mais s'il arrivoit quelque accident au Canot que je ferai partir , que cela ne vous empêche point de venir dans le mois d'Août à Montreal avec le reste des prisonniers François que vous avez , & generalement tous ceux de mes Alliez , afin que je puisse vous faire rendre les vôtres , que les Alliez ameneront comme il a été arrêté.

Il donna ensuite un autre Collier qui étoit : J'ai appris par le Commandant du Fort Frontenac le Marquis de la Groy' , que vous avez eû quelque apprehension de ce que diverses Nations sont en chasse aux environs de ce Fort.

Mo
Mont
voyé
qui so
re ce
l'Été
pas ap
regard
accom
Paix e
prouv
& j'en
tenac
Mont
que d
puisse
comm
de mê
ceux d
vertir
Mont
encore
puissic
On
Tegar
d'autr
qu'il a
prit d
les Ar
D'a

Monsieur de Vaudreuil Gouverneur de Montreal, m'a fait savoir qu'il avoit envoyé un François avec ceux de vos gens qui sont descendus avec vous, pour leur dire ce que nous avons conclu ensemble l'Été dernier, en cas qu'ils ne l'ayent pas appris par le Pere Anjalran, de vous regarder comme leurs freres, & de vous accommoder pour la Chasse, puisque la Paix est faite & que la terre est unie. J'approuve ce qu'il a fait en cette rencontre, & j'envoie au Commandant du Fort Frontenac pour leur confirmer ce que celui de Montreal leur a fait dire de ma part, afin que de leur côté ils ne fassent rien qui puisse causer aucun démêlé. Je vous recommande par ce Collier d'en user aussi de même, en attendant que vos Chefs, & ceux de toutes les Nations que j'ai fait avertir de se trouver au mois d'Août à Montreal, y descendent: où si il y avoit encore quelque chose à terminer nous puissions le régler.

On voulut, Monseigneur, ménager Teganiçorens, en attendant que l'on fit d'autres mouvemens. On étoit persuadé qu'il avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit des guerriers de sa Nation, & que les Anciens avoient de la confiance en lui.

D'ailleurs le penchant qui le portoit

naturellement aux intérêts des Anglois, devoit nous faire apprehender quelque liaison étroite avec eux, contre l'établissement du détroit des lacs Herier & de sainte Claire, qui est à trois cens lieues de Quebec, au quarante-unième degré. On lui fit dire dans le temps qu'il étoit en Hiver à la chasse, que le Seigneur General avoit envie de lui parler. Il y vint; il écouta fort paisiblement tout ce qu'il lui dit sur ce sujet; mais quand il fut de retour à Onnontagué il parla contre cet établissement. Il remit à sa Nation un Fusil à deux coups que Mr. de Callieres lui avoit donné. Comme je partage mon corps & mon cœur avec vous, dit-il aux guerriers, je vous laisse ce Soleil qu'il faut que vous partagiez en deux. Je veux dire que vous vous en serviez les uns après les autres quand vous irez à la chasse.

Hunnientagen vint peu de temps après du país des Iroquois pour proposer quelque accommodement entre les Iroquois & les Outaouaks, il avoit été prisonnier trois ans à Michilimakinak, d'où il s'étoit sauvé pour donner avis que cinq ou six Iroquois avoient été tuez.

Comme il vouloit savoir les Auteurs de cette trahison, il prit un prétexte de venir à Montreal pour y ménager quelque

&
accommodement
nontoua
envoyoi
ajouta t
ma sort
par là t
ne renc

Il pr
d'aller c
qui étoi
ne parle
sence de
il s'offro
aller ch
pas fair
régler,
animal
Jesuite
lui dit p
la verit
que lo
étoit cor
On juge
tement
assistero
s'il rest
firmer l
des Iroc
à propo
La sa

accommodement. Etant arrivé à Tsonnontouan il dit que les Outaouaks l'y envoyoiert en secret. Je prétends, leur ajouta t'il, plonger dans l'eau, & trouver ma sortie à Michilimakinak. Il esperoit par là trouver un chemin écarté, où il ne rencontreroit personne.

Il propofa au Chevalier de Callieres d'aller querir des Eſclaves de ſes Parens qui étoient parmi les Outaouaks, qu'il ne parleroit à Michilimakinak qu'en preſence des François, & que pour le retour ils s'offroit de venir droit à Montreal, ſans aller chez les Iroquois. Je ne prétends pas faire tort aux affaires qui doivent ſe régler, parce que je ſuis comme un petit animal qui va ſous terre. Le Pere Garnier Jeſuite, qui étoit témoin de cet entretien, lui dit plaiſamment qu'il pouvoit être à la verité comme ce petit animal, mais que lorsqu'il rencontroit un rocher il étoit contraint de s'arrêter quelque temps. On jugea à propos de le faire reſter adroitement à Montreal, ſous prétexte qu'il aſſiſteroit à l'Assemblée generale, & que ſ'il reſtoit encore quelque choſe pour confirmer la Paix, on verroit avec les Anciens des Iroquois & des Outaouaks, ſ'il ſeroit à propos qu'il continua ſon deſſein.

La ſaiſon étoit déjà fort avancée, il

étoit temps de finir toutes les négociations de la Paix, d'ailleurs les Iroquois s'attendoient que l'on enverroit quelqu'un des nôtres chez eux pour une plus grande sûreté pendant leur voyage. Le Pere Bruyas, Maricour, Joncaire & la Chauvignerie, partirent le dix-neuvième Juin, mil sept cents un, avec vingt François, Massias, & le Fils de la grande Guenle. Nos Ambassadeurs étant arrivez à Gannentaa envoyèrent à Onontagué Batilli faire part aux Iroquois de leur arrivée. Ceux-ci qui avoient déjà appris par deux Sauvages que cet Officier venoit, lui députerent des Considerables a quelques pas de là; il fut conduit dans la cabane du Conseil où plus de cent personnes s'étoient assemblées.

Teganifflorens, accompagné de cinquante à soixante jeunes gens d'Onontagué, & de quantité de femmes envoyées par les Anciens pour porter le bagage des François, eut assez de politique pour donner dans cette conjoncture des preuves de l'estime qu'il avoit pour la Nation Française, car il vint trois lieuës au devant de nos Ambassadeurs qu'il salua, selon la coutume, de trois branches de porcelaine, au nom de quatre Nations Iroquoises. Par l'une il essuya leurs larmes, la deuxième débouchoit leur gorge, & la troisième

essuyoit la natte teinte de sang. Le nouveau General de la Nouvelle Angleterre, successeur du Chevalier de Bellomont, voulut à son avènement affermir l'Alliance que ses prédecesseurs avoient faite avec les cinq Nations Iroquoises. Le Gouverneur d'Orange envoya pour cet effet quatre Députez à Onnontagué, pour inviter toutes les Nations à s'y rendre dans le temps que nos Ambassadeurs étoient en chemin. Abraham le Chef des quatre Députez eût l'honnêreté d'envoyer des chevaux au Pere Bruyas aussi-tôt qu'il eût appris son arrivée.

Quand nos Ambassadeurs entrerent à Onnontagué on les salua d'une décharge de mousqueterie. Le Pere Bruyas ne fit que leur exposer ce que Monsieur de Callières lui avoit écrit de Montreal au Saut, où il étoit. Voici, Monseigneur, ce qu'il prononça en plein Conseil, autant que la memoire de ceux qui y étoient l'a pût fournir.

Onontio votre Pere nous envoie ici pour vous dire le temps de l'arrivée des Nations d'enhaut à Montreal, suivant la demande que vous lui en avez faite par Massias & Tieugoneutagueté, le deuxieme Mars; & par Teganiïlorens, Harathion, & les autres Chefs qui sont venus le voir au Prin-

temps. C'est aussi pour vous dire d'affembler tous les prisonniers, sur tout la petite Algonkine qui est à Goyogouin, & de préparer les Chefs de vos cinq Nations pour vous en venir avec nous afin d'y faire l'échange de leurs prisonniers & des vôtres en sa presence, comme il a été arrêté par la Paix que vous avez conclue avec lui l'année dernière, parce qu'il a déjà eû nouvelle que ses Alliez ne manqueront pas d'arriver pour ce temps-là. Ne manquez pas aussi de votre côté de satisfaire à tout ce qui a été réglé là-dessus, afin que votre Pere puisse aplanir toutes les difficultez qui restent à régler, dans le desir qu'il a d'affirmer cette Paix. Hâtez-vous de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire à votre parole, & que nous puissions partir incessamment, en envoyant des Députez avec les Sieurs de Maricour, de la Valiere & Joncaire, chez les autres Nations. Nous avons reçu de grandes nouvelles de France qui nous assurent que le grand *Onontio* est devenu maître des Royaumes d'Espagne par la mort de leur Roi, qui a déclaré son héritier Monseigneur le Duc d'Anjou, petit Fils du grand *Onontio*. Comme cet événement pourroit faire renaître la guerre entre lui & le Roi d'Angleterre, en cas que

celui-ci

Celui-ci voulut vous empêcher de venir, vous voyez la consequence qu'il y a de ne le pas écouter, non plus que de vous engager à reprendre son parti, parce que vous vous attireriez une guerre plus forte que la précédente avec *Onontio* & tous ses Alliez : ainsi contentez-vous, si cela arrive, de lui laisser démêler leurs differens, demeurant paisiblement sur votre rante, parce que vous conserverez le chemin libre pour aller à Orange, & pour venir à Montreal y chercher vos necessitez, avec la liberté de la chasse, sans que les Sauvages Alliez d'*Onontio* vous y troublent.

Tout fut écouté, Monseigneur, avec beaucoup d'attention, sur tout à l'endroit où ce Pere dit que si l'Anglois recommençoit la guerre avec les François ils ne prenoient aucun parti, mais se contentassent d'être nos spectateurs, & qu'ils nous laissent vuidet entre nous nos differens.

Le Conseil finit par vingt-cinq brasses de tabac, que Maricour fit distribuer à tous ceux qui se trouverent au Conseil.

Les Iroquois ne répondirent que trois jours après; les Anglois s'y trouverent: Teganifforens donna un Collier au Député du general de la Nouvelle Angleterre, en l'exhortant à ne pas gâter les affaires,

90 *Histoire des Mœurs*
mais d'affermir la Paix qu'ils venoient de
conclure avec leur Pere *Onontio*.

Cet Orateur leur fit de grands repro-
ches sur toutes les broüilleries qu'ils a-
voient suscitées pendant la guerre ; & se
tournant du côté des François il donna un
Collier au Pere *Bruyas*, par lequel il don-
noit la liberté de tous les François qui
étoient à Onnontagué de s'en retourner,
que la porte leur étant ouverte il n'arrê-
toit personne.

Je ne trouve rien de plus judicieux que
ce que fit le grand Chef. Il ajoûta que l'on
avoit choisi cinq Députés pour descendre
avec les François à Montreal, & que dou-
ze autres iroient à Orange. Pour moi,
continua-t'il, je reste à Onnontagué, afin
que mon Pere *Onontio* & Corlard mon
Frere, soient persuadés que je prends éga-
lement leurs intérêts, je tiens mon Pere
d'une main, & mon frere Corlard de l'aut-
re, qui oseroit m'attaquer, je les estime
tous deux également, & ne veux jamais
m'en separer.

La Chauvignerie qui avoit donné avis
d'abord à Onnontagué de l'arrivée du Pere
Bruyas, partit pour sa négociation ; il
trouva la Nation des Onneyouts dans de
très mauvais sentimens, & ne pût retirer
nos Esclaves François. *Villedené* arriva

sur ces entrefaites à Onnontagué, où il eût ordre de faire savoir le retour du Pere Anjalran du país des Outaouaks, qui se rendroient vers le quinze Juillet avec tous les prisonniers Iroquois & François, qui furent reçus avec une joye universelle en arrivant à Montréal où nous restâmes.

Les Anciens détacherent des Exprés de toutes parts pour précipiter la marche de tous les Députez, le Pere Bruyas prit le devant, & laissa le soin à Maricour de rassembler nos François, mais il perdit toutes les peines, & quelques menaces qu'il fit aux Anciens qui paroissoient assez indifferens à donner les mains à la liberté des prisonniers, il fut contraint de quitter Onnontagué. A peine eût-il joint le Pere Bruyas à Gannentaa, que Teganissorené le vint trouver avec un Collier d'une grandeur extraordinaire, pour l'engager de faire reflexion qu'eux Anciens n'étoient pas tout à fait les maîtres des Esclaves, qui étant adoptez en des familles sont hors de la juridiction des Anciens, & dépendent uniquement de ceux qui leur ont donné la vie. Cette raison n'étoit pas valable puisque nos Alliez auroient pû tenir le même langage à l'égard des prisonniers Iroquois qui étoient parmi eux, on ne voulut point accepter ce Collier. Ce retardement ne

laissa pas d'être avantageux , car Tegani-forens & quelques Anciens amenerent le lendemain deux Françoises de quinze ans, & trois jeunes gens. Il pria en même temps Maricour de faire en sorte que Monsieur l'Abbé de Bellemont ne s'opposât pas à la liberté d'une jeune Onnontaguaise qui étoit dans sa Mission.

Joncaire eut plus de succes qu'il ne se l'étoit proposé, il amena des Députez Goyogouins & Tsonnontouans, avec plusieurs prisonniers François. Un contre-temps fâcheux prolongea leur Voyage, car les Sauvages étans le long d'un gros arbre suspendu par les racines, il y en eût deux ou trois qui voulurent s'asseoir dessous, mais la pesanteur fit tomber l'arbre qui cassa trois côtes à un Tsonnontouan qui étoit un peu plus avancé. Je suis avec respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très humble, &c.



Toute
ve
ner
con

M

Ce
gager
heral
velle
parfa
FEur
ves d
dans
fens
qui a
toute
narq
Mini
impo
fié. V
la pl



XII. LETTRE.

Toutes les Nations Alliées de la Nouvelle France tiennent des Conseils généraux à Montreal, où la Paix est conclue.

MONSIEUR,

Cen'est ny la chair ny le sang qui m'engagent de vous entretenir de la Paix generale des Iroquois, faite avec la Nouvelle France & ses Alliez. Connoissant parfaitement les interêts des Princes de l'Europe, vous avez donné tant de preuves de votre genie & de votre habileté dans l'Ambassade de Venise, que je me sens obligé de vous parler de cette Paix qui a fait la felicité & la tranquillité de toute l'Amerique Septentrionale. Un Monarque est heureux quand il trouve un Ministre digne de remplir un poste aussi important que celui qui vous avoit confié. Vous avez eû affaire avec une Nation la plus fine & la plus politique de l'uni-

vers. C'est l'Ambassade la plus délicate qui se puisse voir. Tout est si sacré & si mystérieux dans le Senat de cette République, que l'Esprit le plus profond & le plus pénétrant peut à peine déterrer la moindre de ses intrigues. Pour vous, Monsieur, qui avez sucé avec le lait l'Esprit d'Ambassadeur, il ne faut pas être surpris que vous en ayez rempli les fonctions avec tant de succès & tant d'éclat.

Je veux donc vous donner aujourd'hui le plaisir de connoître toutes les intrigues des différens peuples de ce vaste pays, qui s'étend depuis l'embouchure du fleuve de saint Laurent jusqu'à la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Amérique Septentrionale.

La curiosité me porta d'aller jusqu'au Saut saint Louis, pour y être présent à l'Assemblée des Iroquois qui nous sont Alliez, & y voir arriver les Ambassadeurs des autres Nations Sauvages qu'on attendoit de jour en jour pour la Paix générale. Ils arriverent enfin le vingt-unième Juillet, & d'aussi loin qu'ils apperçurent le Fort ils le saluerent de plusieurs coups de fusil. Les notres se mirent en haye au bord de l'eau & leur rendirent leur salut.

De l'Isle qui y commandoit fit tirer le canon lors qu'ils mirent pied à terre.

L
des
d'au
nués
trer
où
pen
nion
plin
terr
M
heu
pez
mir
voit
che
rir
de
ave
fon
J
ave
tres
nez
che
con
vor
les
fait
*

Les Ambassadeurs des Onnontaguez , des Goyogouins & des Onneyouts , avec d'autres de ces Nations qui étoient venues pour traiter de leurs Pelleteries , entrèrent dans la cabane de Tetacouiceré , où ils fumerent d'un grand sang froid pendant un bon quart d'heure. Ontonionk , qui veut dire l'Aigle , les complimenta au nom de nos Iroquois en ces termes.

Mes freres , leur dit-il , nous sommes heureux de vous voir ici après être échappés de tous les perils qui sont sur les chemins : En effet , combien d'accidens pouvoient-ils vous arriver ? Combien de rochers ou de rapides où vous pouviez périr , si vous n'aviez eû autant d'adresse & de constance à les surmonter , que vous en avez toujours fait paroître dans les occasions perilleuses ?

Je me réjouis donc de ce que vous les avez sçû éviter tous. Ce sont vos ancêtres qui ont frayé le chemin que vous tenez maintenant pour venir parler de Paix chez *Onontio* * . Le Dieu de Paix vous y a conduit , voici le feu que l'on fait dans votre pays au bout des campagnes , quand les gens d'affaires y vont , c'est-là où l'on fait les premiers complimens. Celui-ci

* Monsieur le Chevalier de Callieres.

n'est qu'un petit feu de ronces sechées pour prendre haleine , auparavant que d'arriver où est proprement la natte. Ainsi je commence ici à vous essuyer les larmes , (en leur jettant trois branches de porcelaine) à vous déboucher la gorge , & à vous donner un breuvage , afin que vous soyez disposez à parler de la Paix avec mon Pere *Onontro*.

Au reste quand vous passez droit sans venir ici , cela nous rend l'esprit mal fait , & nous ôte la consolation à chacun de nous saluer , l'un son Pere , l'autre son frere , son oncle & son cousin. Ce n'est donc pas ici le feu de Conseil , mais c'est comme un entrepôt tel que vous faites au bout de vos campagnes quand on va chez vous , & nous nous flâtons que vous nous visiterez d'orénavant.

Les Iroquois firent trois cris , au nom des trois Nations , pour les remercier. Leur Orateur se leva quelque temps , & presenta des branches de porcelaine , par lesquelles il les remercia de la part qu'ils prenoient à leur arrivée , exagérant beaucoup tous les dangers qu'ils avoient couru, même que les Tsonnontouans n'étoient pas venus avec eux , à cause du malheur qui étoit arrivé à un des Chefs que l'on avoit reporté chez eux fort blessé ; il leur

dit que
ils ne d
eroient
priet d
neral de
les régala
le lende
cûs au b
Les M
sembler
huit cer
en parte
L'on
Fort qu
on avoi
les ruës
rendre
& les C
bane d'
Iroquois
ils ne le
veau. Il
un pre
ehemise
l'on pré
bané, n
du Calu

Douze

* Feste
boillir,

dit que le véritable feu étant à Montreal ils ne devoient pas s'étonner s'ils n'entroient dans aucun détail d'affaires, les priant de se trouver tous au Conseil general de la Paix. L'on fit chaudiere, on les régala de * Sagamité, ils se rendirent le lendemain à Montreal où ils furent reçus au bruit des boëtes & du canon.

Les Nations Sauvages nos Alliez s'assemblerent au Saut au nombre de sept à huit cens, dans le moment que ceux ci en partoient.

L'on ne voyoit de toutes parts dans le Fort qu'empressement pour les recevoir, on avoit brûlé les herbes qui étoient dans les ruës, & on les avoit balayées pour les rendre plus propres. Tous les Députez & les Considerables entrerent dans la cabane d'Arioteka, Chef du Calumet. Les Iroquois furent un peu surpris de ce que ils ne leurs en presenterent point un nouveau. Ils s'attendoient à y répondre par un present de fusils, de chaudières, de chemises & de couvertures. Pendant que l'on préparoit le Festin dans une autre cabane, nos Alliez prirent le divertissement du Calumet.

Douze Sauvages se mirent en rond au

* Festin composé de Chiens que l'on avoit fait
bouillir.

milieu de cette cabane , qui avoit plus de foixante pieds de long , chacun tenant une petite calbasse pleine de pois. Outachia Outaouak de nation reçût le Calumet de la main d'Arioteka , & se tint debout derriere ceux-ci qui le chanterent. Le Calumet étoit une pipe de pierre rouge , dont la tige étoit de bois , tout couvert de plumages de tête de canard , avec des plumes d'aigle qui pendoient au milieu , ils chanterent donc remuans leurs gourdes en cadence , pendant qu'Outachia de son côté agitoit avec adresse le Calumet au son de leur voix.

On avoit attaché une brasse de tabac à une perche. Il y eut un Chef qui se leva un quart d'heure après que l'on fut en train , & prenant une hache il en frappa à un poteau. Les Musiciens se turent aussi-tôt.

J'ai , dit-il , tué quatre Iroquois il y a cinq ans à un tel endroit , & arrachant un bout de ce tabac , je prens ceci comme une medecine pour me refaire l'esprit : les Musiciens lui applaudirent par des cris & par un mouvement précipité de leurs gourdes , & l'on entendit le bruit de deux à trois cens Sauvages d'un bout à l'autre de la cabane , à peu près comme celui d'un mousquet qui se perd dans une

Forêt o
tabac d
qui cite
en fis p
perche.
chaudie
que l'o
eût été
leur ap
comme
extrém
tant d'
la terre
corps ,
sée , co
telle a
Guerr
Penc
doient
cri de
mac ;
tes les
tendre
reste o
huit g
d'Inde
Ourag
Les
me jo
bane

Forêt où dans des Rochers. Tant que le tabac dura on ne manqua pas d'Acteurs qui citerent leurs beaux exploits. Je leur en fis present, que l'on attachâ à la même perche. On apporta trois heures après six chaudières pleines de chiens, & d'un Ours que l'on expédia en un moment, & il eût été difficile de voir des gens de meilleur appetit. On dansa ensuite, un Chef commença le branle, il marcha seul d'un extrêmité à l'autre de la cabane, en chantant d'un air animé à menacer le Ciel & la terre, donnant un mouvement à son corps, & disant ce qui lui venoit en pensée, comme j'ai tué celui-ci, j'ai fait telle action, j'aime la Paix ou j'aime la Guerre.

Pendant que les Sauvages y répondoient, à mesure qu'il avançoit, par un cri de *Hô*, qui partoît du creux de l'estomac; & quand il se remit à sa place toutes les voix se réunirent & se firent entendre successivement. La danse dura le reste de l'après-dinée. Enfin l'on porta huit grandes chaudières pleines de bled d'Inde bouilli, & chacun en remplit son Ouragan, qui est une écuelle de bois.

Les Tsonnontouans arriverent le même jour. Ils furent conduits dans la cabane de Susane; cette Iroquoise quitta

Onneyout pour venir voir le Comte de Frontenac , sur le recit qu'on lui fit de les belles qualitez.

Je m'embarquai le lendemain pour Montreal avec nos Alliez, qui étoient au nombre de deux cens canots. Lors que nous fumes à une portée de fusil de la Ville , ils se serrèrent tous les uns contre les autres sur une même ligne.

La plûpart n'ayant point de poudre tirerent peu de coups de fusils ; mais ils firent de grands cris , en faisant aller leurs avirons en l'air. On les salua des boîtes & du canon de la Ville , chaque canot donna de l'aviron pêle-mêle , & ils débarquerent tous.

Ils cabanerent le long des palissades. On eût le soin de leur faire apporter quantité de branches d'arbres pour les mettre à l'abri du Soleil : les portes furent fermées, la traite de la Pelleterie n'ayant été ouverte qu'après qu'ils eurent fait leurs presens au Gouverneur General.

Les Tsonnontouans que j'avois laissé au Saut arriverent l'après-dînée. Tekancot leur grand Chef , âgé de quatre vingt ans , se tint debout dans son canot en abordant & faisant des cris de morts en criant *Hai ! Hai !* pleura en même-temps ceux qui avoient été tuez pendant

la

la que
quand
au dev
chez
acom
neren
lui ré
faite
des C
s'asse
affaire
re. L
limak
Natio
No
de ta
de pe
si long
mille
paru
que n
semb
nos f
esprit
couru
real.
seaux
ment
vainc
fait u

la guerre. On tira les boëtes & le canon quand ils débarquerent. Joncaire allant au devant de lui le conduisit par la main chez le Chevalier de Callieres, où il fut acompagné de tous les Chefs qui lui donnerent la main, & Monsieur de Callieres lui témoigna la joye qu'il avoit de sa parfaite santé. Il envoya prier l'après-dinée des Chefs des Alliez de venir le voir, ils s'assemblerent dans sa court; les uns s'y assirent sur des sieges, & les autres à terre. Le Rat, Chef des Hurons de Michilimakinak, porta la parole au nom des Nations Alliées.

Notre Pere, dit-il, tu nous vois auprès de ta natte, ce n'est pas sans beaucoup de perils que nous avons essuyez dans un si long voyage. Les chutes, les rapides, & mille autres obstacles, ne nous ont point paru si difficiles à surmonter par l'envie que nous avons de te voir & de nous assembler ici, nous avons trouvé bien de nos freres morts le long du fleuve; notre esprit en a été mal fait, le bruit avoit couru que la maladie étoit grande à Montreal. Tous ces cadavres rongez des oiseaux que nous trouvions à chaque moment, en étoient une preuve assez convaincante. Cependant nous nous sommes fait un Pont de tous ces corps, sur lequel

nous avons marché avec assez de fermeté. Nous ne laissons pas tous tant que nous sommes d'être malades d'un rhume qui nous accable, & tu dois juger par-là de toutes les fatigues que nous avons eûes.

Je leur fis dire qu'on les avoit abusez en leur disant que la maladie étoit ici, qu'ils pouvoient avoir déjà vû dans la Ville ce qui en étoit.

On commença le vingt-cinq à tenir les Conseils. Les Députez de nos Alliez eurent la liberté de parler sur tout ce qu'ils souhaiterent. Chaque Nation étant bien-aïse de faire valoir l'empressement avec lequel elle étoit descendue. Ce sont des Sauvages qui parlent, il ne faut pas s'attendre à des entretiens pleins de délicatesse.

Ils parlent suivant les mouvemens de leur cœur, & selon leurs interêts. Vous avouerez cependant dans la suite qu'ils ne manquent pas de bon sens, & vous serez peut-être surpris de remarquer tant d'esprit dans quelques-uns.

Outoutaga Chef Outaouak du Sable; connu sous le nom de Talon, & communement par celui de Jean le Blanc, (ce nom lui fut donné, parce que sa mere étoit fort blanche) qualité assez rare à un Sauvage qui est tout basanné par les graisses des Castors, (je ne le nommerai

dans la suite que par ce dernier nom) porta la parole au nom des Outaouaks du Sable & des Sauteurs.

Onontio, dit-il, nous sommes venus te voir pour satisfaire à la parole que tu nous as fait porter de venir te trouver, nous venons savoir ce que tu veux, quoi que l'on nous eut dit que la maladie étoit grande à Montreal, nous avons passé par dessus toutes ces difficultez.

Voici quatre paquets de Castors, & un de Peaux passées que nous te donnons. Nous te prions de nous ouvrir la traite, que rien ne nous soit caché dans les magasins des Marchands. Il est inutile de te demander bon marché, parce que nous savons bien qu'un chacun est maître de ses marchandises, du moins exhorte-les qu'elles soient au même prix que l'année passée.

Je te parle au nom des Nations Outaouaks, & te prie en même temps d'excuser si nous te faisons un present si peu considerable, nos Anciens en faisoient autrefois de plus beaux, nous avons détruit & mangé toute la terre. Il y a peu de Castors présentement, & nous ne pouvons plus chasser qu'aux Ours, aux Chats, & à d'autres menuës Pelleteries.

Les Députez des autres Nations approu-

verent unanimement ce que Jean le Blanc venoit de dire.

Eloaouessen Chef des Nanfoakouatons réitéra la même chose par des termes qui venoient au même sens. Mais Hassaky Chef des Culs-coupez prit la parole d'une voix extrêmement forte & haute : je suis malade , ce qui m'empêche de parler , si je le pouvois je crierois d'une voix si élevée que je te ferois entrer ma parole dans la tête , pour t'engager à nous faire donner à bon marché , étans venus pour t'écouter. Les gens de Michilimakinak n'ont jamais été desobeïssans à tes Prédecesseurs.

Chingouessi Chef des Outaouaks Cinagos , representa que le Castor commençoit à être rare , & pria que l'on reçût leurs petites Pelleteries.

Hassaky demanda au surplus par grace que l'on ne donna point à boire à leur jeunesse , étant persuadé que c'étoit leur ruine. Fais en sorte , dit-il , que nous puissions arriver à bon Port dans notre pais , afin que nos femmes & nos enfans soient contens. Que diroient-ils , s'ils nous voyoient malades ; que feroit le détroit des deux lacs sans nous , puis qu'il n'y a que de Michilimakinak d'où il puisse tirer du secours ?

Le Chevalier de Callieres répondit que

il avoit de la joye de ce qu'ils avoient surmonté tous les obstacles qui s'étoient presentez, sans se laisser détourner de leurs desseins par ceux qui vouloient leur persuader qu'il regnoit à Montreal une maladie contagieuse, qu'il esperoit qu'ils s'en retourneroient aussi sains qu'ils étoient partis. Qu'en attendant que l'on parlât d'affaires il permettoit la traite, qu'ils vissent dans tous les magasins ceux qui donneroient à meilleur marché, qu'il exciteroit les Marchands à le faire, que la guerre avoit été la cause jusqu'à present de la cherté des marchandises, qu'il représenteroit au Roi pour le supplier de donner ordre aux Marchands de France de vendre à ceux-ci d'orénavant à un prix plus raisonnable, afin de contenter tout le monde. Il leur fit ensuite apporter deux seaux de vin & du pain, ils allerent déjeuner hors du Conseil, & firent place aux autres Nations.

Les Hurons & les Miamis entrerent avec leurs presens de Castors.

Le Rat parlant en leur nom dit, mon Pere, je viens vous dire que je fais obeir à votre voix; souvenez-vous que vous nous dites l'Automne derniere que vous vouliez absolument que nous vous amenassions tous les Iroquois Esclaves qui sont parmi

nous. Nous vous avons obeï & obeïffons
 puisque nous les amenons. Voyons en mê-
 me temps si les Iroquois vous obeïffent, &
 combien ils ont ramené de nos neveux qui
 ont été pris depuis le commencement de
 la guerre il y a treize ans. S'ils l'ont fait
 c'est une marque de leur sincerité, s'ils ne
 l'ont pas fait ce sont des fourbes. Je fais
 cependant qu'ils n'en ont amené aucun.
 Je t'avois bien dit l'année passée qu'il
 valoit mieux qu'ils nous amenassent les
 premiers nos Prisonnieres, tu vois pre-
 sentement ce qui en est, & comme ils
 nous ont trompé. Ce Chef raisonnoit très
 juste, & l'on vit dans le moment l'em-
 barras où il nous alloit plonger.

Le Chevalier de Callieres se contenta
 de les remercier d'avoir amené les prison-
 niers Iroquois, les assurant qu'il ne ren-
 droit point leurs Chefs Iroquois qu'ils ne
 lui eussent rendu les leurs.

Les Puans, les Outagamis, les Mas-
 koutechs, les Malhomins ou Folles avoi-
 nes, les Amikois & les Pouteouatemis,
 s'y rendirent avec leurs presens, & Ou-
 nanguicé leur Chef parla au nom de tous.
 Il dit qu'ils étoient venus à la voix de leur
 Pere, qu'ils n'avoient point écouté ce
 qu'on leur avoit dit de la maladie, parce
 que son corps ne faisant qu'un avec celui

de leur
 qu'il
 d'avo
 à bo
 qu'ils

Ha
 mis,
 déjû

Le

C

d'un

bloit

dit c

Pere

voye

fait

qu'i

tous

voie

les I

quo

avoit

des

étoit

mais

jour

quo

cho

Pris

cert

de leur Pere, ils étoient disposez à faire ce qu'il voudroit, qu'il le prioit seulement d'avoir pitié d'eux, & qu'il leur fit donner à bon marché les marchandises, parce qu'ils avoient peu de Castors.

Haouilamek, autre Chef Pouteouatemis, dit presque la même chose, & ils déjûnerent.

Les Miamis parurent après.

Chichikatalo leur Chef, personnage d'un merite singulier, dont l'air ressembloit beaucoup à ces Empereurs Romains, dit qu'ils avoient écouté la voix de leur Pere, par le François qu'il leur avoit envoyé de sa part, que cette voix leur avoit fait prendre la résolution de descendre, qu'ils étoient bien aises de se trouver avec tous les enfâns de leur Pere, qu'ils n'avoient fait aucune difficulté d'amener les Esclaves qu'ils avoient pris sur les Iroquois : que pour marquer le desir qu'ils avoient de lui plaire, ils en avoient achetés des particuliers de leur Nation, qu'il en étoit resté qu'ils n'avoient pû amener ; mais que son Pere *Onontio* en seroit toujours le maître ; qu'au reste il ne remarquoit pas que l'Iroquois eût fait la même chose, puis qu'il ne voyoit point de leurs Prisonniers, que c'étoit l'ordinaire de cette Nation-là d'en agir de même. On

leur dit que l'on parleroit de cette affaire. ei dans un autre Conseil.

Chichikatalo continua. Puisque notre Pere veut que la terre soit unie, & que tous ses enfans deviennent amis, voici un Calumet de Paix que je te presente, afin que tu y fasse fumer tous tes enfans, & l'Iroquois que nous unissons à notre Corps, & que nous faisons aussi notre Frere: pour nous nous y fumerons volontiers les premiers, n'ayant d'autre volonté que la tienne. Je te prie d'avoir soin de tes enfans, & quoique quelques Chefs ayent relâché à cause de la maladie, regardez-les neanmoins comme faisant toute la Nation. Fais en sorte que toute la Nation Miamis puisse se rassembler dans un seul endroit, proche la riviere saint Joseph; reçois donc le Calumet. Auroste nous ne nous soucions guere des Iroquois, car si nous faisons la Paix avec eux, c'est pour consentir à ta volonté.

Le Chevalier de Callieres lui dit qu'il le gardoit pour faire fumer tous ses enfans, & il les fit déjeuner.

Les Sakis & les Poutcouatemis demanderent audience le lendemain.

Ounanguicé parla au nom des premiers, jettant deux paquets de Castors; & un de peaux passées, au milieu de la sale. Je viens

ici en c
que tu
d'un Fr
tre Na
Sceioir
bon Pe
vant to
de plu
chemi
étoien
nous
vions
propo
mon,
voir
n'a po
& mé
faire
donc
la par
tu leu
Le
qu'il
conjo
arriv
pêch
O
term
N
Pere

ici en crainte, par l'aprehension que j'ai que tu n'ayes du ressentiment de la mort d'un François, qu'un jeune étourdi de notre Nation a tué dans un choc contre les Sceioins. Cependant comme tu es un bon Pere j'ai hasardé de me presenter devant toi. Notre esprit s'est égaré à l'aspect de plusieurs personnes mortes dans les chemins que les oiseaux rongeoient, qui étoient venus de Montreal, & comme nous nous sentions coupables, nous avions sujet d'aprehender un châtiment proportionné à notre crime. Ouabiskamon, un de nos Chefs, fut si effrayé de les voir répandus à droit & à gauche, qu'il n'a point voulu courir risque de descendre, & même fait tous ses efforts pour nous faire retourner sur nos pas. Nous venons donc avec toute la soumission possible sur la parole que tu nous as fait porter que tu leur pardonnerois.

Le Chevalier de Callieres répondit qu'il pardonnoit aux Sakis à cause de la conjoncture presente, mais que si cela arrivoit une autrefois il ne pourroit s'empêcher de les en punir.

Ouanguicé reprit la parole en ces termes :

Nous voyons bien que tu es un bon Pere d'oublier le passé. Il fit mettre un

petit esclave parmi les Castors & continua; Voici une petite chair que nous t'offrons, nous l'avons pris dans un país * où les Peuples vont à cheval. Nous essuons la natte teinte du sang de ce François en te le consacrant.

Fais ce que tu voudras. Nous renonçons & desavouons presentement Ouabilxamon pour un des Chefs de notre Nation. Il nous a menti quand il nous a fait accroire que tu nous donnerois des medecines pour nous empoisonner. Ne le regarde donc plus comme Chef, & ne le reçois point d'orénavant sur ta natte, s'il est assez hardi de vouloir y venir fumer.

On leur témoigna la reconnoissance qu'on avoit du present qu'ils faisoient de cette petite chair qui paroissoit bien affligée, ayant le visage dans sa robe de Castor, s'imaginant qu'on alloit le faire mourir, en represailles du François. Mais quand il entendit qu'on le leur remettoit entre les mains, il commença à lever la tête.

On jugea bien qu'on leur feroit plaisir de leur laisser la liberté de le rendre à quelqu'un, & d'ailleurs c'étoit une ame que l'on mettoit en état de pouvoir se

* Les Espagnols du Mexique.

sauver
pouvro
maître
Pou
auroit
Our
quet d
& par
Cet
n'a au
avons
à une
menio
pouvro
On
de cer
née q
Les
Chef
Ils
comm
difes,
quelq
que p
tion q
avec
quarti
leur v
Le
faire d

☞ *Maximes des Iroquois.* 211

ſauver un jour , on leur dit que quelqu'un pourroit l'acheter , & qu'ils étoient les maîtres de le vendre.

Pour Ouabiskamon, on promit que l'on auroit plus de conſideration pour lui.

Ounanguicé fit retirer l'Efclave du paquet de Caſtors , le fit remettre à ſa place , & parla encore en ces termes.

Cette petite chair que nous te donnons n'a aucun raport avec la guerre que nous avons avec les Iroquois. Ouabiskamon à une fille de leur Nation que nous t'amenions , mais il l'a ramenée avec lui , il pourroit bien l'épouſer.

On exhorta Ounanguicé de ſe charger de cette Iroquoife & de la ramener l'année qui vient ; & ils déjûnerent.

Les Amikois entreterent enſuite , un Chef Outaouak parla pour eux.

Ils ne propoſerent que la liberté du commerce & le bon marché des marchandises , leurs Chefs devant arriver dans quelques jours qui pourroient porter quelque parole. Ils firent valoir la conſideration qu'ils avoient eüe de ne pas traiter avec les François qui étoient dans leur quartier , n'y d'aller chez les Anglois qui leur vendoient à meilleur marché.

Le Chevalier de Callieres leur dit de faire comme les autres qui alloient viſiter

les magasins, ils firent leurs presens, & ils déjûnerent.

Les Outaouaks demanderent dans ce moment une Audience particuliere, sur quelques petites affaires qui leur étoient survenuës. On en fit entrer une trentaine. Jean le Blanc parla ainsi.

Nous ne voyons pas que tout ce que tu nous as promis hier sur ce sujet se soit executé. Il n'y à en tout qu'une chose qui ait réüssi, c'est que personne n'a voulu nous donner à boire de l'eau-de vie; mais quand tu nous parle qu'on nous donnera les marchandises à bon marché tous les Marchands nous disent : Est-ce que le Chevalier de Callieres est maître de notre bien ? ils ont raison, mais accommode cette affaire, car cela nous embarasse bien.

Ounanguicé demanda audience l'après-dîné au nom de sa Nation. Il jetta un paquet de Castors & dit : Mon Pere je suis venu seulement pour écouter ta parole ; je suis cause que toutes les Nations du lac Huron sont descenduës.

Le François que tu nous as envoyé le sçait. J'ai donné tout ce que j'avois de marchandise pour faire descendre les Illinois Maskoutechs. Je suis presentement bien embarassé, car le Chef des Illinois que je t'amenois est mort aux Calumets.

je te demande une grace pour récompense de mon obeïssance. Perrot est mon corps, je te prie de me l'accorder. Les Maskoutchis l'ont pillé lorsqu'il porta la parole de ton Prédecesseur, ils ont de l'esprit, ils veulent le satisfaire. Je me charge de cette affaire-là, je le ferai dédommager de ce qu'ils lui ont pris. Il m'aidera chez toutes les Nations quand je voudrai autoriser ta parole. C'est le plus considéré de tous les François qui nous ait été envoyé. Je n'ai rien apporté avec moi, n'y mes jeunes gens. Nous sommes venus seulement pour l'écouter. Si nous avions de quoi ce seroit pour lui.

Le Chevalier de Callieres leur répondit qu'il feroit réponse à leur demande, & lui fit donner à boire & à manger.

Les Hurons du quartier des Miamis entrèrent. Quarante-sols leur Chef parla en ces termes.

Mon Pere, dit-il, nous venons te dire notre pensée sur ce que tu nous as dit que tu garderois les prisonniers Iroquois que nous t'avons amené, jusqu'à ce qu'ils ayent rendu les autres. C'est la pensée du Rat & des Miamis avec qui nous ne faisons qu'un Corps.

On fit venir les Miamis pour savoir s'ils étoient du même avis. Chichikaralo

dit, quoique souvent les hommes étoient de sentimens contraires, nous n'avons cependant qu'une même volonté avec les Hurons qui ne font qu'un Corps avec nous, & nous te disons de renvoyer incessamment les prisonniers Iroquois. S'ils ne nous rendent pas les nôtres, c'est un reproche que nous leur faisons.

Le Chevalier de Callieres leur dit qu'il demanderoit aux Alliez ce qu'ils en penseroient.

Les Outagamis prirent séance. Noro, où le Porc épique, leur Chef, presenta un paquet de Castors. Je suis venu, dit-il, pour obeïr à ta voix. Le Sauteur m'a tué; ma Jeunesse voulant s'en venger a été arrêtée lorsque tu nous as invité de venir t'écouter. Je te demandé que tu m'octroye une grace. Perrôt est notre Pere, il a découvert notre terre, il nous a donné de l'esprit, & nous a ensuite abandonnez. Nous sommes presentement sans esprit. Nous te le demandons afin qu'il nous en donne. Donne-nous une Robe-noire *, & un Forgeron. On nous a fait entendre que tu nous accorderois ce que nous te demanderions. Nous avons étouffé dans cette esperance notre ressentiment; car tous mes gens m'ont chargé de te deman-

* Un Jesuite.

ter Perrot, & un Forgeron qui puisse accommoder nos haches & nos armes, & nous aiderons la Robe-noire à se bâtir. Je ne crains point le Sauteur, mais je l'appréhende : quand ma Jeunesse à été en guerre chez lui, elle à toujours triomphé.

On envoya querir Ouabangué Chef des Sauteurs, qui vint avec d'autres Chefs. On lui fit dire que les Outagamis se plaignoient beaucoup de sa Nation. Ouabangué se défendit que l'Outagamis eût été tué par les gens de son quartier ; il dit qu'il étoit vrai qu'ils avoient eû autrefois de grands démêlez ; mais qu'ils avoient cessé tout Acte d'hostilité depuis longtemps, qu'il falloit que ce fussent les Sauteurs de Chagouamikon : qu'il avoit appris que les Outagamis avoient tué l'Autonne dernière un Sauteur du même endroit, que toute la Jeunesse s'étant voulu soulever pour en tirer vengeance, leurs vieillards les avoient arrêtez ; cependant qu'un étourdi de ce même lieu étoit parti à la dérobee avec quelques-uns de ses camarades qui avoient fait ce coup sur l'Outagami.

Le Porc-épic répondit qu'il n'étoit pas vrai que ses gens eussent fait coup sur le Sauteur. Que pour lui il avoit été chez les Sioux, dont il en avoit tué quarante,

qu'il n'y avoit personne de leurs voisins qui eussent fait d'autre coup ; & qu'il falloit que ce fussent les Sauteurs mêmes qui eussent tué par mégarde un des leurs, dont ils auroient caché la mort.

Ouabangué reprenant la parole dit que l'Outagami avoit raison, puisque la flèche dont avoit été tué le Sauteur, n'étoit pas de la façon de celle des Outagamis. Ils ne laisserent pas de boire & de manger ensemble, comme s'ils eussent été les meilleurs amis.

Après que l'on eût eû cet éclaircissement, sans autre décision les Députés des Iroquois entrerent d'un grand sang froid.

Tekaneot se réveillant un peu en lui-même parla ensuite. Son discours ne roula que sur l'impossibilité où ils avoient été de pouvoir amener aucun Esclave de nos Alliez, parce qu'ils n'étoient pas maîtres de leur Jeunesse. Ajoûtant qu'ayant été pris la plupart tout petits, ils avoient très peu d'idée de leur Patrie ; que c'étoit là un grand obstacle pour se résoudre à s'en retourner.

Ces raisons étoient, Monseigneur, très-mauvaises, puisque les Miamis avoient forcé leurs Prisonniers de les suivre ; mais comme on leur témoigna la surprise où

pouvo
né les
tre et
nos A
blem
ne s'
Franc
cet c
Trou
tation
du C
lui se
mêm
il sen
tout
moy
emb
Il
part
fort
gran
crû.
qu'i
de
voie
loie
roie
roie
dro
son

pouvoient être les Alliez qui avoient amené les leurs, ils parlerent long-temps entre eux tout bas. Ils dirent à la fin que nos Ambassadeurs leur avoient parlé foiblement sur l'article des Alliez, & qu'ils ne s'étoient attachez qu'à reclamer nos François; on trouva à propos de mettre cet oubli sur Maricour, Capitaine des Troupes, qui étoit le Chef de cette députation, & Joncaire se chargea de la part du Chevalier de Callieres de s'attribuer à lui seul cette faute. Il le fit, & leur dit en même temps qu'étant leur Fils adoptif il sembloit qu'il alloit porter le fardeau de tout ceci, les priant de lui donner les moyens de se tirer d'une conjoncture aussi embarrassante que celle-là.

Ils se consulterent long-temps dans le particulier. On remarqua qu'ils étoient fort embarrassez, l'affaire étant de plus grande consequence qu'ils ne l'avoient crû. Après avoir pris langue, ils dirent qu'ils étoient prêts à donner toute sorte de satisfaction. Que si nos Alliez qui avoient de leurs gens parmi eux, y vouloient venir avec des François, qui seroient témoins de toutes choses, ils verroient de quelle maniere ils s'y prendroient: qu'ils encourageroient les Prisonniers de s'en aller, & qu'ils les con-

duiroient eux-mêmes tous en leur païs ; pour preuve de la sincerité avec laquelle ils agissoient , offrant aussi des ôtages.

On n'écouta point ces raisons , parce qu'ils auroient dû les forcer de partir comme avoient fait nos Alliez.

Marque que nous ne sommes pas les maîtres de ces Esclaves reprit Tekaneot , ne voyez-vous point que depuis quatre ans nous n'avons fait aucun coup sur les Alliez , malgré ceux qu'ils ont fait sur nous. Nous avons baissé la tête , & nous nous sommes contentez d'essuyer nos larmes , sur la perte de nos morts. Si nous n'avions pas eû dessein de vivre d'orénavant en bonne intelligence , aurions-nous été si tranquilles ?

On se trouva fort déconcerté de voir tous les incidens qui pouvoient arriver de ces réponses , à cause de nos Alliez qui avoient lieu de se plaindre extrêmement de nous , par toutes les promesses qu'on leur avoit faite de retirer leurs Esclaves , conjointement avec les notres. Il fallut cependant trouver quelque jour pour faire connoître aux Iroquois leur faute.

On leur dit , qu'ils avoient signé au Traité de Paix qu'ils rendroient aussi nos Alliez ; bien plus que Villedené Lieutenant des Troupes , qui étoit parti au mois

de Ju
savo
de M
Iroqu
d'eng
respo
liez c

Le
vern
tôuj
qui
On d
d'ou
Fran
nous

Il
verts
prit
prof
vere
du p
au r
rem

L
arri
dix
dem

L
Ona
qui

de Juillet pour Onontagué, leur avoit fait savoir que le Pere Anjalran étoit arrivé de Michilimakinak avec deux Esclaves Iroquois qu'il avoit amené d'avance, afin d'engager par là les cinq Nations de correspondre aux mêmes sentimens des Alliez qui descendoient avec le reste.

Les Iroquois remirent toujours au Gouverneur ce qu'il jugeroit à propos, mais toujours fort chagrins de ce contre temps qui les exposoit à de fâcheuses suites. On demanda aux Députés des Onneyouts d'où vient qu'ils n'avoient amené aucun François, qu'il ne falloit pas s'étonner si nous ne voyons pas de nos Alliez ?

Ils répondirent qu'ils étoient tous couverts de honte, & qu'ils en avoient l'esprit renversé. Ce Conseil finit par un profond silence que les Iroquois observèrent. On ne laissa pas de leur apporter du pain & du vin, & ils firent quatre cris au nom des quatre Nations pour les en remercier.

Les Nepiciriniens & les Algonkins, arriverent le même jour au nombre de dix Canots, ils eurent Audience le lendemain sur les huit heures du matin.

Le Chevalier de Callieres demanda à Onaganiouitak Député des premiers, à qui appartenoit un jeune Esclave de leur

Nation, que les Iroquois avoient amené, & que les Népicipiriens & les Algo kins reclamèrent l'année passée dans le même quartier où ils chassoient avec les Iroquois.

Celui-ci répondit qu'il appartenoit à Ouaboutchik leur grand Chef.

On leur dit aussi qu'il y avoit une fille qui mourut cette même année, qui se disoit sa Sœur, & s'ils ne pouvoient point savoir à qu'elle des deux Nations les Iroquois adresserent un Collier lors qu'ils vinrent les chercher. Pour cet effet on leur fit la lecture de ce Collier pour éviter la confusion. Comme nous ne sommes point venus l'année passée au Conseil general, dirent-ils, nous ne pouvons savoir à qui des deux Nations il s'adressoit; mais à l'égard de ce jeune Esclave il appartient à Ouaboutchik.

On envoya querir Ounanguicé, Chef des Algonkins, pour donner une idée juste de ce Collier, & ne l'ayant pû trouver on remit à un autre jour la décision de cette affaire.

Anaganiouitak fit ensuite un presens de Castors qu'il jetta au milieu du Conseil; il representa que sa Nation étant la plus voisine des François, *Onontio* devoit être persuadé qu'elle avoit toujours pris ses interêts avec beaucoup plus d'ardeur que

les au
de sa
qu'il
qu'il
malac
venoi
la mê
temp
point
qui é
oblig
se tr
poud
les O
rend
stor
cilité
pour
ils l
O
leur
agiss
qu'à
cifié
con
guis
nez
pre
du
les

les autres ; aussi qu'il étoit venu de la part de sa Nation à la sollicitation du François qu'il lui avoit envoyé pour apprendre ce qu'il souhaitoit ; qu'Ouaboutchix étant malade avec sa femme & ses enfans , il venoit de sa part pour entretenir toujours la même alliance ; qu'il le prioit en même temps que leurs Creanciers n'exigeassent point le parfait paiement de leurs dettes qui étoient considerables , que s'ils étoient obligez de leur satisfaire autrement , ils se trouvoient hors d'état d'acheter de la poudre & du plomb pour subsister. Que les Outaouaks avoient un avantage de s'étendre de toutes parts pour tuër du Castor , ce qui leur donnoit une grande facilité pour en avoir beaucoup ; mais que pour eux s'étant bornez dans leur terre ils l'avoient toute détruite.

On leur répondit qu'il falloit contenter leurs Creanciers de gré à gré , que s'ils en agissoient mal avec eux , ils n'avoient qu'à faire leurs plaintes , & que l'on pacifieroit toutes choses ; qu'au reste on leur conseilloit de suivre l'exemple des Abenaguis de saint François , qui s'étant adonnez beaucoup à la chasse , défrichoient presentement des terres où ils semoient du bled d'Inde , & qu'ils tâchassent de les imiter , puis qu'ils se trouveroient

peut- être exposez dans la suite à périr par la difette des bêtes qui s'y détruisoient insensiblement. On leur apporta du pain & du vin.

Tous les Hurons de Michilimakinak & de la riviere de saint Joseph se joignirent le premier d'Août ; Quarante-sols porta la parole pour ceux-ci.

Il dit qu'aussi-tôt qu'il avoit vû arriver chez lui un François de la part d'*Onontio* , il eut fort à cœur les marques d'estime que son Père avoit toujours conservez pour sa Nation , qu'il s'étoit fait une joye particuliere d'aller écouter sa parole , & qu'il ne manqueroit pas de se trouver à Montreal à la décision de la Paix.

Il exagera fort les secours qu'il avoit donné aux Miamis qui n'avoient point de Canots , leur en ayant fait faire , même qu'il les avoit engagez d'amener trois Esclaves Iroquois , & qu'ils étoient tous partis ensemble jusqu'à Michilimakinak , que s'il faisoit un recit de toutes ces circonstances , *Onontio* devoit bien connoître en même-temps le zèle qu'il avoit eû de lui plaire.

Le Rat se trouva mal dans ce Conseil , on eut de la peine de le voir avec une fièvre très-violente. Comme il étoit le premier mobile de sa Nation & de tous les

On
le p
qu'il
siege
faut
pose
don
da. à
you
sols
repr
asse
Il fi
à p
pre
fi c
qui
fa
de
pre
ran
M
to
pa
au
qu
lo
re
se
b

Outaouaks, & la partie que nous avions le plus à ménager ; on étoit bien aise qu'il parlât. Il s'étoit mis d'abord sur un siege pliant, on lui fit apporter un grand fauteuil de commodité afin qu'il pût se reposer & parler plus à son aise, on lui donna du vin pour le fortifier : il demanda à boire de l'herbe, on reconnut qu'il vouloit du capilaire. Après que Quarante-sols eût fini, le Rat que l'on crût assoupi reprit un peu ses sens, & parla d'un ton assez languissant l'espace de deux heures. Il fit un long narré qui aboutissoit d'abord à peu d'éclaircissement, & l'on ne comprenoit pas où il en vouloit venir. Il étoit si chagrin de s'être vû la dupe des Iroquois qui n'avoient amené aucun Prisonnier de sa Nation, que l'on s'apperçût aisément de son inquietude. Sa politique lui fit prendre un nouveau biais. Il dit que Quarante-sols étant arrivé avec les Miamis à Michilimakinak, il lui communiqua & à toutes les Nations des lacs, ce qui s'étoit passé lors qu'il se trouva l'année dernière au Conseil general. Comme je vis, dit-il, que les Illinois, & plusieurs autres vouloient s'en retourner chez eux, je leur representai qu'il étoit à propos de ne pas se desister de l'envie qu'ils avoient eû d'abord de venir écouter sa parole.

Ounanguicé nous fit comprendre que nous nous avancions trop de ramener tous les prisonniers Iroquois. Les Nations n'entrèrent que trop dans ces sentimens. Je lui fis present d'une chaudiere & d'un fusil pour l'engager à me suivre à Mont-real , l'assurant qu'il auroit plus lieu d'être content qu'il ne se le persuadoit. Il se déterminâ donc de venir, mais les Illinois, les Missisaguez & les Gokapatagans ; relâcherent. Voilà ce que j'ai fait pour mon Pere. Te dirai-je encore que je fus touché de ce que quelques-uns de nos jeunes guerriers voulurent former un parti pour aller donner sur les premiers Iroquois qu'ils rencontreroient. Je desavouai leur procédé ; mais il ne faut pas que ce qu'ils ont effectivement fait sur eux gâte les affaires. Ce sont de jeunes étourdis ; au reste je donnai quelque temps après mon retour du Conseil general un Collier à des Iroquois que je rencontraï , & je leur dis positivement que si le premier de tes Alliez où eux-mêmes venoient à rompre la Paix , tu les mangerois toi-même : Que peux je faire davantage pour tes interêts. La Robe-noire , (c'est le Pere Anjalran que tu nous as envoyé) peut te confirmer ce que je dis. Je ne l'ai que trop fait connoître à ceux qui s'étoient assembles à Mi-

à Mich
leur dis
tassent
confirm
tique :
particu
dont si
les cir
chez e
Nou
ras à
côté q
traiter
ordre,
que ch
Ce
dience
roit. C
mirati
dont il
des to
de l'es
tume
nous
quenc
l'avou
nomm
Our
bien c
ilem

A Michilimakinak pour descendre ici. Je leur dis que je ne voulois pas qu'ils ajoutassent foi à mes paroles, & qu'il le leur confirmeroit par une preuve plus authentique : Nous n'avons pas laissé en notre particulier de ramener onze Iroquois, dont six veulent revenir avec nous, & les cinq autres souhaitent de retourner chez eux.

Nous suivrons en cela ce que tu jugeras à propos. Considere un peu de ton côté que nous n'avons pas voulu encore traiter de nos Pelleteries. Mets y donc ordre, & regle toi-même le prix de chaque chose.

Ce Grand Chef tint lui seul toute l'Audience, malgré l'état languissant où il étoit. Ces Nations l'écoutoient avec admiration, & à chaque affaire différente dont il parloit, elles l'applaudissoient par des tons de voix qui parloient du creux de l'estomac, dont les Sauvages ont coutume de se servir. Nous ne pûmes pas nous empêcher d'être touchés de l'éloquence avec laquelle il s'énonçoit, & d'avoüer en même-temps que c'étoit un homme de merite.

Ounanguicé avoit effrayé à la verité bien des Nations, qui donnerent trop facilement dans son sens. D'ailleurs il pré-

voit avec un grand discernement toutes les suites fâcheuses qui pouvoient arriver de la trop bonne Foi que l'on avoit de vouloir amener tout d'un coup tous les Prisonniers, parce que connoissant le caractère de l'Iroquois qui est si fourbe, il ne faisoit aucune difficulté de croire qu'ils seroient eux-mêmes leur dupe. J'avouë, Monsieur, que l'on ne peut être plus déconcerté qu'ils le parurent à leur arrivée de ce qu'Ounanguicé avoit rencontré si juste.

On remercia Quarante-sols des bons sentimens qu'il venoit de témoigner à la Nation Françoisë. On lui dit que les secours qu'il avoit donné aux Miamis, étoient une preuve de l'attachement qu'il avoit à nos interêts. On passa sous silence ce qui regardoit Ounanguicé qui n'étoit pas dans le Conseil. Il est véritablement ami des François. Il nous a donné dans ces dernières guerres des preuves éclatantes de sa fidélité. On ne voulut point lui faire des reproches publics, qui auroient pû aigrir les esprits. Il étoit même à propos d'étouffer le ressentiment qu'on auroit pû avoir contre lui.

On dit au Rat & aux autres, que leurs interêts étoient les nôtres. Que l'on n'envisageoit la Paix que comme un lien qui

devoit nous attacher plus étroitement ; que la guerre divisoit quelquefois les amitiés les plus fortes ; mais que cette affaire-ci étant commune , on la prenoit également. Que l'on avoit fait de grands reproches aux Iroquois de ce qu'ils n'avoient pas amené leurs Prisonniers ; que l'on avoit résolu d'envoyer chez eux des François pour les retirer , & qu'il seroit bon qu'ils donnassent quelqu'un pour voir ce qui se passeroit , & les ramener dans leur país ; où s'ils aimoient mieux qu'on les conduisit ici , pour les renvoyer l'année qui vient. Que si les Iroquois où quelque Nation de nos Alliez venoient faire coup il en falloit avoir raison par une satisfaction entiere. Que si on ne vouloit pas la faire il falloit se lier contre l'agresseur ; mais quand on leur dit qu'il falloit qu'ils laissassent leurs prisonniers , ils répondirent que ceci demandoit quelque reflexion.

On leur parla de l'établissement des deux lacs , qui avoit été fait en leur faveur afin qu'ils y pussent commercer. Ils ne firent point trop d'attention à cet établissement , parce que je remarquai que ces Peuples ont dessein d'envoyer leurs Pelleteries au Missisipi ; ils ne pûrent s'empêcher de nous reprocher l'indifference avec laquelle nous agissions avec eux , de ne

les avoir pas logez , comme nous avions fait les Iroquois. On leur dit à la fin que Maricour étant leur fils adoptif , il ne falloit pas s'étonner s'ils étoient tous chez lui.

Le Rat se trouva trop foible pour pouvoir s'en retourner à sa Cabane. On le porta dans un fauteuil à l'Hôpital ; sa maladie augmenta toujours , & il mourut à deux heures après minuit. Je ne saurois vous exprimer , Monsieur , l'accablement où étoit sa Nation de la perte d'un homme si rempli de bonnes qualitez. Il étoit difficile d'avoir plus de penetration d'esprit qu'il en avoit , & s'il fut né François il étoit d'un caractere à gouverner les affaires les plus épineuses d'un état florissant. Il étoit l'ame & le mobile de la Nation Outaouakse , qui est la plus puissante de nos Alliez. Ses paroles étoient autant d'oracles , & quand les Iroquois savoient qu'il se mettoit en mouvement pour faire coup sur eux , ils évitoient d'en venir aux prises avec lui. Il avoit les sentimens d'une belle ame , & n'étoit Sauvage que de nom. Il n'étoit pas moins considerable pour sa pieté , il prêchoit souvent dans l'Eglise des Jesuites de Michilimakinak , où les Sauvages n'étoient pas moins touchés des veritez du Christianisme qu'il leur enseignoit.

Sa perte nous étoit trop sensible pour ne point verser des larmes à un homme que nous regardions comme le plus fidelle de nos amis. Messieurs de Callieres & de Champigni allerent faire les complimens de condoléance à sa Nation. Ils allerent couvrir sa mort , pour me servir des expressions des Sauvages , on l'emporta de l'Hôpital à sa cabane enseveli , à la réserve de la tête.

On l'étendit sur des peaux de Castors. On lui mit sur la tête un Chapeau orné d'un plumet rouge tout neuf. On le couvrit d'une grande couverture d'écatlate , d'une chemise blanche par dessus , d'un capot , de mitasses , * d'une paire de souliers à ses pieds , une chaudiere de cuivre à droit de sa tête , un fusil , & une épée à gauche. Personne ne répondit , & ces Messieurs s'en retournerent & le laisserent dans cet état.

Les Iroquois vinrent deux heures après couvrir la même mort. Ils prièrent Joncaire de marcher à leur tête ; ce qu'ils firent avec beaucoup de gravité , au nombre de soixante. Tahartakout Chef Tsonnontouan marchant tout le dernier pleuroit pendant le chemin la mort du Rat. Lors qu'ils furent auprès du corps , ils

▼ 3

firent un cercle , & s'assirent tous à terre ; Ce Chef resta seul debout , pleurant cette mort pendant un quart-d'heure , il s'assit après & Aouenano se levant , parla en ces termes , au nom des quatre Nations , par trois branches de porcelaine.

Puisque nous ne sommes pas maîtres de la vie , & que celui qui est au Ciel l'est seul , il faut le prier de vous consoler ; car il n'y a point de remede dans votre malheur. J'essuye vos larmes par ces trois branches. Vous autres Hurons qui avez perdu aujourd'hui ce que vous estimiez le plus , je les essuye donc. Je débouche votre gorge , afin que vous puissiez répondre à votre Pere & à nous autres qui sommes vos Freres ; quand nous vous saluerons , & par cette troisieme nous vous donnons une medecine douce qui puisse rendre votre corps sain.

Aouenano tirant après un Collier , continua de même.

Le Soleil est aujourd'hui éclipse , c'est la mort de notre frere le Rat qui en est la cause.

Nous vous prions , vous Chefs de guerre , & vous Chefs de Paix , de ne vous point trouver dans les tenebres , au contraire nous vous prions d'avoir le même esprit , les mêmes sentimens qu'il avoit

de ne faire d'orénavant qu'un même corps, qu'une même chaudiere, & d'accomplir également la volonté de notre Pere. Tel étoit le sentiment du Rat. Nous vous exhortons donc par ce Collier d'en faire de même par le premier grain de porcelaine.

Et par le deuxième grain de porcelaine nous couvrons le corps de nôtre Frere défunt; nous le pleurons également, mes Freres, mais puisque le Maître de la vie l'a bien voulu, il faut tâcher de s'en consoler. Nous allâmes ensuite au Conseil, où les Outouaks & les Députez des Nations du lac Huron s'assemblerent.

Jean le Blanc porta la parole au nom des Outaouaks du Sable, Outaouaks-Cyngos, des Culs coupez ou Kiskakons, des Puans, des Pouteouatemis, des Outagamis, des Hurons, de la riviere saint Joseph, des Folles avoines ou Malhominis & des Maskoutechs.

Il rappella tout ce que le Pere Anjalaran leur avoit dit de la part d'*Onontio*, pour les engager à venir le trouver, & qu'ils venoient écouter sa voix. C'est le propre des Sauvages de repeter souvent ce qu'ils ont dit dans les mêmes conseils, où ils ajoutent quelques circonstances nouvelles. Mais comme on étoit bien aise d'entendre les Députez de chaque

Nation, on les pria de le faire les uns auprès les autres.

Jean le Blanc reprit la parole :

Je parle au nom des Outaouaks du Sable.

Mon Pere, peux-tu douter de nôtre fidelité. La Nation Outaouakse, qui s'est toujours liée avec les François dans toutes les guerres qu'ils ont eûes avec l'ennemi commun, n'a-t'elle pas lieu que tu nous regarde comme tes veritables amis ; je suis venu pour faire les bonnes affaires de la Paix ? Voilà quatre prisonniers Iroquois que je t'amene, je ne les rends point à leur Nation, car je la hais & la méprise. C'est à toi à qui j'en fais present ; fais-en ce que tu voudras.

Hassaki, Chef des Culs-coupez, dit. Pour moi quand j'ai vû que le Pere Anjalran revenoit te trouver, je lui ai donné deux Iroquois. En voici deux Masles, dont je te fais present. Mais sache que je suis embarrassé ; je suis malade, peut-être que nous pourrions mourir en chemin, que dirons nos femmes & nos enfans ? ayez donc soin de nous, je prie le Maître de tout, que nous ayons à nous rendre à bon port, & faites faire des prieres.

La maladie devint universelle dans leur camp ; ils étoient dignes de compassion,

par le rhume qui les accabloit. La plupart ne vouloient point aller à l'Hôtel-Dieu, où ils auroient eû tous les secours possibles, s'imaginans qu'on vouloit les y empoisonner. Comment n'être pas accablez de rhume, puis qu'ils étoient tous nus, n'ayant qu'une peau de Castor qui leur traînoit à terre ?

Chingouessi Chef des Outaouaks-Cynagos, dit. Je ne t'amene point d'Iroquois car j'ai mangé tous ceux que j'ai pris ; cependant j'ai été bien-aïse de faire connoître que j'ai cherché les occasions de te faire plaisir, j'en ai amené un que j'ai acheté bien cher.

Chichikatalo, que l'on étoit bien-aïse d'entendre, parut.

Nous sommes ici comme des passagers qui avons profité des Canots de nos voisins. Nous n'y sommes pas accoutumés ; ainsi nous ne t'avons amené que huit Esclaves, nous en avons encore d'autres dans nôtre país ; mais ce n'est pas notre faute si nous ne te les avons pas amené, je te prie d'avoir quelque égard pour nous, & de nous regarder comme des gens qui ne t'aimons pas moins que le sont les autres Nations.

Ounanguicé finit cette Audience au nom des Pouteouatemis, des Outagamis,

des Maskoutechs , & des Puans :

Nous t'aurions amené plusieurs Prisonniers , mais nous les avons tous mangez ; il en font autant de nous qu'ils mettent à la chaudiere , quand ils nous prennent ; cependant en voici deux , nous te les mettons entre les mains , fais-en ce que tu voudras.

On les remercia en general des marques de leur attachement , on leur dit qu'il falloit presenter au Conseil general tous leurs Esclaves , & qu'il étoit à propos qu'ils nommassent les Villages & les Cabanes , où pouvoient être ceux qui étoient restez , afin que les Iroquois & tous les Alliez pussent jouir d'une profonde Paix.

On fit le lendemain les funeraillles du Rat. On voulut faire connoître aux Hurons & à toutes les Nations, que l'on étoit touché de la perte d'un Chef qui s'étoit rendu si recommandable : on rendit donc à sa memoire toutes les preuves d'estime qu'ils pouvoient souhaiter.

De Saint-Ours , premier Capitaine des Troupes , marcha à la tête de soixante hommes , seize guerriers Hurons en robes de Castors , le visage mataché de noir pour marque de leur deuil , suivirent quatre à quatre avec leurs fusils sous le bras ,

le Clergé ensuite, & six Chefs de guerre portèrent le Cercueil couvert de fleurs, sur lequel étoit un chapeau avec son plumet, une épée, & un hausse-col. Son frère accompagné des enfans du Rat, de la Nation Huronne & des Chefs Outaouaks suivoient le corps, & Madame de Champlain, Monsieur de Vaudreuil Gouverneur de Montreal, accompagné de tous les Officiers, fermoient la marche. Après que le Service fut fait, les-Soldats & les Chefs de guerre firent deux décharges de fusils. Quand on l'eut inhumé, ils en firent un troisième en défilant, & l'on mit sur la fosse cette Inscription.

Cy git le Rat, Chef des Hurons.

Un heure après que les Funerailles furent faites, Joncaire qui est fort considéré parmi les Hurons, attendit qu'ils fussent rentrez dans leurs Cabanes; il alla à la tête de cinquante trois Iroquois de la montagne de Montreal, leur faire son compliment particulier sur la mort de leur Chef.

Il leur parla par un Soleil de porcelaine, soutenu de deux Colliers.

Le Soleil s'étoit éclipsé, dit il, & je le fais reparoître. Il est vrai que le Chef des Hurons est dans la terre, mais son esprit

regne encore avec vous. Songez qu'il a toujours été fidelle à la Nation Françoise par un attachement inviolable à tout ce qui la regardoit, il est inutile de rapporter les actions qui l'ont rendu recommandable; comme vous ne faites qu'un même esprit avec nous, que cette perte ne vous éloigne point des mêmes sentimens qu'il avoit pour nous. Je vous réünis tous par ce Soleil qui est suspendu de ces deux Colliers, & je vous attache étroitement avec nous. Ecoutez toujours *Onontio*, comme vous avez fait jusqu'à present, & soyez-lui toujours fidelle.

Les Hurons de saint Joseph demanderent Audience le lendemain, & voici de quelle maniere Quarante sols s'énonça.

Tu nous avois proposé de laisser ici les Esclaves que nous t'avons amenez, jusqu'à ce que les Iroquois nous rendent les nôtres, je te dis de la part de nôtre Nation que nous voulons bien que tu les remettes entre leurs mains, sans attendre le retour des nôtres. Tu dois par-là être convaincu de l'estime & de la confiance que nous avons en toi; si les Iroquois en usoient mal avec toi & avec nous, qu'ils s'imputent à eux-mêmes leur mauvaise Foi, nous sçaurons bien le leur faire ressentir dans l'occasion; au reste si ils les
don-

donnent au François que tu enverras chez eux ; nous aimons mieux que tu les envoie directement au détroit des deux lacs , que le Commandant aura soin de nous envoyer pour éviter un plus grand embarras.

Jean le Blanc voulant trop prendre les intérêts communs , fit un discours qui ne plût pas extrêmement aux Hurons.

Comme nous sommes ici , dit-il , de différentes Nations , enfans de nôtre Pere , & quoique les hommes soient souvent de différens sentimens , les Hurons que voici , & nous Outaouaks , nous ne faisons cependant qu'un même corps , nous te demandons , mon Pere , que nous n'emportions point d'eau de vie , à cause de la maladie qui regne parmi nous.

Les Hurons reprirent , de quoi te mêles-tu ? nous demandons nous autres à notre Pere de permettre que nous en fassions notre provision pour notre retour. Enfin le dernier Conseil se tint l'après-dinée par une Audience que les Iroquois demanderent : Ils eurent de quoi méditer pendant quelques jours sur l'incertitude où ils étoient de la décision de la Paix , & quelque fiere que soit cette Nation belliqueuse , elle craignoit fort que l'on ne ramenât tous les Esclaves qui auroient

couru grand risque d'être brûlez. Te-
kaneot parla donc au nom des quatre Na-
tions. Nous avons appris, mon Pere, que
tes Enfans t'avoient remis nos-neveux
entre les mains, qui étoient Esclaves chez
eux, que vous étiez convenus ensemble
de les garder sur ta natte jusqu'à ce que
vous t'eussions ramené les leurs. Cette
proposition n'a jamais été faite depuis que
le monde est monde. Garde-les puisque
tu le veux. Nous nous en retournons, &
nous ne penserons plus à eux. Cependant
si tu avois voulu nous donner Joncaire
notre fils, & nous remettre sans difficul-
té nos neveux, chacun se feroit plaisir
de te rendre tes Alliez, & on n'auroit
point lieu de se méfier de ta sincerité.

Le Chevalier de Callieres leur dit qu'il
verroit cela avec les Alliez, mais que cer-
te proposition étoit très-difficile à leur ac-
corder. Il envoya querir les Hurons, Ou-
taouaks & les Miamis, auxquels il com-
muniquea ce qui s'étoit passé. Ils répondi-
rent qu'ils consentoient la liberté de leurs
Esclaves s'il le jugeoit à propos; mais
que si les Iroquois n'exécutoient point
leur parole en les remettant à Joncaire,
ils n'auroient rien à se reprocher, & que
leur peu de Foi tourneroit à leur con-
fusion.

On disposa toutes choses pendant deux jours pour l'assemblée generale, on fit venir plusieurs femmes Sauvages qui accommoderent des Colliers. On couvrit encore la mort d'Houatsaranti, le plus considerable de la nation Huronne, après le Rat. Ses obseques ne se firent pas tout-à fait avec la même pompe : plusieurs autres moururent aussi.

Les Hurons paroissoient les plus mal traités de cette maladie, qu'ils regardoient comme un fleau, & ils s'imaginoient tous que nous avions jetté un sort sur eux. Quelques Chefs vinrent trouver le Pere Anjalran avec un paquet de Castors, pour le prier d'engager Messieurs de saint Sulpice d'éloigner d'eux le sort qui les desoloit. Nous admirâmes dans cette triste conjoncture la misericorde du Seigneur, qui a permis que tous les moribonds mourussent avec le Baptême.

Les mouvemens de la Grace parurent avec éclat. Car ces nouveaux Chrétiens n'étoient pas plutôt baptisez qu'ils donnoient des marques d'une Foi vive, en embrassant à la mort le Crucifix, avec des sentimens pleins d'amour & de tendresse pour celui qu'ils n'avoient pas bien connu.

Les pleurs ayant cessé, & les affaires assez bien disposées, on destina le quatre

Avant , pour la conclusion de la Paix. Ce fut dans une belle plaine hors de la Ville, où l'on avoit fait une enceinte de branches d'arbres de cent vingt-huit pieds de long sur soixante & douze de large , avec une allée tout autour de dix pieds. Il y avoit une Sale couverte de feuilles , de vingt-neuf pieds de long & de vingt cinq de large , qui regardoit en face toute la Place.

Plus de mille Sauvages s'assemblerent avec tous les Députez. Chaque Nation s'étoit mise à part pour un grand ordre , & les Soldats environnoient le Camp. Tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité & de Dames , ne manquerent pas de se rendre dans cette sale. On avoit dressé de petites fourches de bois à l'entrée , sur lesquelles on avoit mis une tringle où étoient suspendus trente & un Colliers de porcelaine , pour autant de Nations.

Le Chevalier de Callieres fit l'ouverture , il leur déclara que n'y ayant l'année passée que des Députez des Hurons , & des Outaouaks, lorsqu'il termina la Paix , il avoit jugé à propos d'envoyer le Pere Anjalran pour inviter toutes les Nations de députer de leurs Chefs , afin de ratifier ce qui avoit été conclu entre eux seu-

Ce
lle,
an-
de
vec
l y
de
inq
la

ent
ion
re,
mp.
de
ent
a-
s à
une
un
de

er-
née
&
ix,
ere
ons
ati-
feu-



leme
voit
à to
que
s'il a
s'adr
ction
fant
l'offe
Lo
par l
re B
pliqu
nagu
aux
taou
& le
fren
& aff
fut u
trent
Nati
vous
plus
H
de O
une
à la
à la
faits,

lement. Il leur témoigna la joye qu'il avoit eüe de leur arrivée : Il ôta la hache à tous , faisant une profonde fosse , afin que personne ne rehaussât la hache ; que s'il arrivoit quelque desordre , l'offensé s'adressât à lui , qu'il feroit faire satisfaction ; que si l'offensant étoit desobeïssant & irraisonnable , il se mettroit avec l'offensé pour mettre l'agresseur à la raison.

Lors qu'il eut expliqué ses sentimens , par la lecture qu'il fit d'un papier. Le Pere Bigot qui en avoit une copie en expliqua le contenu mot à mot aux Abenaguis & aux Algonkins , le Pere Garnier aux Hurons , le Pere Anjalran aux Outaouaks , Peraut aux Illinois & Miamis , & le Pere Bruyas aux Iroquois , qui tous firent les cris de consentement de *Niotien* , & afin que ce que l'on venoit de leur dire fut une Loi inviolable , on distribua ces trente-un Colliers aux Chefs de chaque Nation. Nos Alliez parlerent ensuite ; je vous rapporterai seulement les paroles les plus considerables qui se soient dites.

Hassaki Chef des Culs-coupez , en robe de Castor qui lui traînoit jusqu'à terre , une branche de porcelaine & un Collier à la main , marchant d'un air majestueux à la tête de quatre Iroquois fort bienfaits , qui avoient les yeux baïssés. Il les

fit d'abord mettre à ses pieds , en abordant le Chevalier de Callieres , & parla ainsi. Voici nos Prisonniers que tu nous as demandé , que nous te présentons. Je les délie puisque tu le souhaite , par cette branche que je te donne , ils sont à toi presentement , puisque tu leur donne la liberté de s'en retourner dans leur païs , je les regarde comme mes freres. Voici un Calumet que je leur donne afin qu'ils fument avec moi. Que les Nations Iroquoises sachent (en se tournant de leur côté ,) qu'il n'a tenu qu'à moi de les manger , & que je n'ai pas fait comme eux : qu'ils se souviennent donc en même-temps lorsqu'ils nous rencontreront dans les Partis de chasse , que nous avons regardé ceux-ci comme nos freres , & nos propres enfans. Ils nous ont obligation de la vie , ne faisons d'orénavant qu'une même chaudiere.

On porta ce Calumet à Tekaneot qui le reçût , les Iroquois remercièrent en même-temps Hassaki & les Culs-coupez par quatre cris que fit un Chef de chaque Nation. Quarante sols environné de huit Esclaves , s'approcha ensuite & dit :

Toi qui est le maître de nous autres ; tu vois que nous n'agissons que par toi , tu nous as envoyé porter ta parole. Nous

sommes venus voir ce que tu souhaitois ; nous t'avons dit tous nos sentimens , fais de nos corps ce que tu voudras.

Nous avons hiverné avec les Miamis. Sachans donc ta parole , nous nous sommes dépouillez de ce que nous avons , pour les engager à rendre les Esclaves Iroquois en donnant des chaudières , des fusils , & des couvertures. Nous leur avons dit , qu'il étoit de consequence de descendre avec nous. Nous avons crû que les Iroquois auroient agi à notre égard comme nous l'avons fait avec eux , & nous avons été surpris de ne pas voir les nôtres. Ecoutez-moi bien , mon Pere , & vous Iroquois. Je ne suis pas fâché de faire la Paix , puisque mon Pere le veut. Voila que je délie mes Colliers , (en les jettant à terre , & se tournant du côté des Iroquois) je veux vivre en Paix avec mon Pere & avec toi , je veux que la terre soit toute unie , & que la chaudiere soit encore toute entiere.

Jean le Blanc tenant un Collier à la main produisit une Iroquoise & un homme : Je t'ai donné tout ce que j'ai , & je n'aime rien quand mon Pere me demande quelque chose ; mais je veux absolument mon corps , parlant des Outaouaks qui sont chez les Iroquois. Je n'ai rien à te

dire , preuve que je suis ta volonté , c'est que nos gens ayant pris des Iroquois , je les ay retirez avant qu'ils ayent été maltraitez.

J'en avois deux que j'ai remis au Pere Anjalran , que tu as renvoyé chez eux à son retour. Prend ceux-ci , & il jetta son Collier à terre.

Chingouessi marchant , un Calumet d'une main & une branche de porcelaine de l'autre , dit :

Mon Pere je vois que tu reçois aujourd'hui les Iroquois qui se font bien écarter. Nous nous racommodons aussi avec eux. Ce Calumet que je leur donne est une preuve qui doit les persuader que nous voulons vivre d'orénavant avec eux d'intelligence.

Chichixatalo suivi de deux Iroquois & de trois femmes, qui paroissoient fort tristes , marchant d'un air à imprimer du respect , parla ainsi. Je viens vous presenter aujourd'hui les Prisonniers que j'avois destinez pour le feu ; mais le François qui nous a expliqué votre pensée , nous a fait déliberer de vous en faire absolument le maître. Si j'avois eû des canots , je vous en aurois amené un plus grand nombre , comme je vous l'ai déjà témoigné. Nous en avons encore , & je

suis prêt à leur ouvrir les portes. Je vous avouë que j'ai un cruel ressentiment contre les Iroquois qui m'ont brûlé mon Fils il y a quelques années, le sort de la guerre à voulu qu'il fut prisonnier; mais de l'avoir fait mourir, parce qu'ils savoient que il étoit mon Fils, j'avouë que j'ai été vivement touché, cependant j'oublie tout aujourd'hui.

Helas, mon Pere ! je n'ai point d'autre volonté que la votre. Si j'ai des oreilles c'est pour écouter votre parole, & ma langue expliquera à ma Nation vos sentimens. J'ai un cœur que je vous prie de joindre au votre, & dont je vous laisse entierement le maître. Quoique les Sioux m'ayent tué, & qu'ils n'ayent pas payé mes morts, j'ai fermé mes œils, & j'ai bouché mes oreilles de ce côté là, des le moment qu'on est venu me parler de ta part, je ne veux pas faire comme les Iroquois qui n'ont pas obeï à ta voix, quoique je n'entende pas leur langue, je veux manger aujourd'hui avec eux, comme s'ils étoient mes freres.

Ounanguicé qui parla au nom du Chef des Missiflagez, que quatre Esclaves suivoient, vint parler pour lui. Il avoit un tour de tête d'un jeune taureau Illinois, dont les cornes lui batoient sur les oreilles.

D ns le moment qu'il voulut parler , il l'ôta & dit au nom de ses Chefs.

Je fais honneur , mon Pere , de me presenter devant vous , vous en savez la raison , à cause du François que sa Nation avoit tué , & dont je vous ai parlé , on nous a inspiré de ramener les Iroquois que nous avons , je te les amene , & je les delie en ta presence , je te les remets entre les mains pour en faire ce que tu voudras J'en ai encore d'autres que je suis prêt de leur rendre : Je suis trop glorieux que tu me mettes au nombre de tes Alliez. Je ne veux faire d'orénavant qu'un corps avec toi. Reçois mon cœur ; qui ne soit qu'un avec le tien. Il parla ensuite pour les Pouteouatemis & presenta ses Esclaves.

Je n'ai que ces deux Esclaves, je me joints avec toi afin que toutes choses soient stables. Si tu leur donne la vie , souffre que je mette ce Calumet entre les mains de mon frere l'Iroquois , j'en ai gardé les plumets , & quand il me les fera voir je les lui montrerai & le bâton, avec lequel nous fumerons ensemble.

On porta ce calumet aux Iroquois qui remercierent par quatre cris , au nom des quatre Nations.

Miskouafouath , Chef des Outagamis, vint de l'extrémité de l'enceinte , suivi

de trois Prisonniers. Son visage étoit peint de rouge , & il avoit sur la tête une vieille Perruque poudrée , toute mêlée , sans chapeau. Il s'en étoit fait un ornement pour se mettre à la Françoisise , qui lui donnoit un air, outre sa laideur, à faire rire toute l'Assemblée , & voulant faire voir qu'il savoit vivre il en salua le Cavalier de Callieres comme d'un chapeau. Malgré le sang froid que l'on est obligé d'avoir devant des gens qui sont d'un si grand flegme , principalement dans une conjoncture aussi sérieuse que celle-là , on ne pût s'empêcher de s'éclater de rire , & de le prier en même temps fort sérieusement de s'en couvrir.

Mon Pere , dit-il , je ne vous rends point d'Esclaves , parce que tous ceux que j'avois sont échapez. Je n'ai pas beaucoup de différent avec les Iroquois , les tenebres se sont dissipées , voici presentement un beau jour que le Soleil nous donne aujourd'hui , je regarde presentement l'Iroquois comme mon frere ; mais je suis broüillé avec les Sioux.

On ne voulut point toucher ce dernier article.

Kiskatapi Chef des Maskoutechs , qui étoit malade , pria Haoualamek , Chef Outagami , de venir parler pour lui.

Mon Pere , je ne suis pas venu par moi-même , je suis venu par emprunt ; pour moi je ne vous presente pas d'Esclaves , parce qu'il y a long temps que je ne me bats plus avec l'Iroquois : le François que vous m'avez envoyé pour m'engager de venir écouter votre parole , m'a regardé comme une Fille qui ne se bat contre personne. J'ai laissé faire les autres , & j'ai regardé, il est vrai , que nos Anciens se sont battus contre eux. J'avois un Iroquois , je l'ai troqué pour éviter tous les embarras de te l'amener , & j'ai été seulement bien-aïse de te venir voir.

Pour moi, dit Paintage, Chef des Malhominis, j'en ai rendu un, il y a deux ans.

Ouabangué chef des Sauteurs qui avoit un plumet rouge autour de la tête en forme de rayon , dit :

Je ne te presente aucun Esclave , j'ai rendu d'ailleurs tous les Prisonniers que j'avois pris sur les Iroquois , accorde moi ton amitié. Sa Nation est fort dans les interêts des Iroquois ; mais comme ils ne peuvent guere se passer des François , ils profitent d'un côté des avantages qu'ils tirent de nous , & ménagent en même-temps le plus qu'ils peuvent les bonnes graces des Iroquois.

Maligatouei chef Nepicirien, témoigna
plus

plus de joye que les autres, de la Paix.

Je suis bien aise, dit-il, de la Paix, je vois bien que je pourrai d'orénavant manger tranquillement sur ma natte, & que je chasserai sans trouble.

Ounanguicé Chef des Algonkins, jeune homme extrêmement bien-fait, habillé à la Canadienne, avoit accomodé ses cheveux en crête de Coq, avec un plumet rouge qui lui venoit derrière la tête. Il approcha d'un air assez deliberé, & dit :

Je ne suis point un homme de Conseil, j'écoute ordinairement ta parole : Voici la Paix, oublions le passé. Son discours, quoique fort court, disoit beaucoup. Ce fut lui, avec une trentaine de jeunes Algonkins, dont le plus âgé n'avoit pas plus de vingt ans, qui finit la guerre par le coup qu'ils firent sur un Parti d'Iroquois qu'ils taillèrent en pieces.

La Chaudiere-noire, le grand Chef des Iroquois, la terreur de toutes les Nations alliées y perit, il ne pût s'empêcher de dire en mourant. *Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la Terre, je meure par la main d'un Enfant.*

Laigle parla en ces termes, au nom de nos Iroquois du Saut saint Louis.

Onontio nôtre Pere, tu as sans doute de la joye de voir aujourd'hui tous tes en-

fans rassemblez ici sur ta natte. Tu dois croire que comme nous avons le bonheur d'être de ce nombre , nous la partageons avec toi.

La promptitude avec laquelle tant de Nations différentes sont parties des extrémités de ce vaste pais , le courage & la constance qu'ils ont fait paroître à surmonter la longueur , les fatigues , & les risques du chemin pour venir entendre ta voix , marquent assez la disposition où ils sont de la suivre fidèlement. Toutes tes vûës sont si droites & si raisonnables , qu'il faudroit n'être pas homme pour refuser de s'y soumettre. Tu dois donc croire que la diversité de tant de langues qu'ils parlent , non plus que leurs intérêts & leurs ressentimens particuliers , ne sera nullement un obstacle à la bonne intelligence dans laquelle tu leur ordonne de vivre ensemble à l'avenir. Ils ne feront désormais d'attention qu'au desir que tu as de les rendre heureux , en arrêtant les suites funestes de la guerre , par la Paix que tu viens d'établir parmi eux.

Pour nous qui avons l'avantage de connoître plus particulièrement , & de plus près qu'eux les véritables sentimens de ton cœur , nous jettons volontiers sur ta parole la hache , que nous n'avons prise

que par ton ordre , & nous mettons à l'Arbre de la Paix que tu as dressé de si fortes & de si profondes racines , que n'y les vents , n'y les orages , n'y aucun autre accident ne pourra le renverser. Ce sont-là les sentimens de ton fils l'Iroquois du Saut saint Louïs.

Tsahouanhos , Orateur des Iroquois de la montagne de Montreal, ne fit pas moins paroître d'attachement à nos interêts que leurs voisins. Voici de quelle maniere il parla :

Tu as assemblé toute la Terre ici ; pour faire un grand amas de haches. Pour moi je n'y en jette point : Il le tût un moment. Vous robes noires se tournant du côté du Chevalier de Bellomont qui les gouverne , & de Mr. de saint Sulpice : vous savez que je n'en ai point d'autre que celle de mon Pere. Comme il nous porte dans son sein , je lui rends la mienne , & je retire en même temps ma main , puisqu'il jette sa hache. Au reste je me conjoüis avec toutes les Nations de ce qu'ils ont jetté la leur : Il n'y eut plus que les Abenaguis de saint François à parler.

Haouatchouath dit , mon Pere : Tu viens d'entendre parler tous tes Enfans. Il n'y à plus que nous à parler. Il n'est pas necessaire que nous le fassions dans

cette assemblée , tu nous connois il y a long-temps , tu n'ignore pas l'attachement que nous avons toujours eû à tes ordres. *Onontio* ton prédecesseur nous à enlevé la hache il y à quatre ans. Sache que le premier qui la levera contre toi , nous la leverons contre lui.

Enfin , Monsieur , les quatre Nations Iroquoises qui avoient toujours été tranquilles à écouter les derniers sentimens de tous nos Alliez , parlerent par la voix d'Auenano , qui presenta de leur part quatre Colliers.

Onontio , dit-il , nous sommes ravis de tout ce que tu as fait , & nous avons écouté ce que tu viens de dire , marque de cela voilà nos paroles (en donnant quatre Colliers) pour t'assurer que nous serons fermes à garder tes ordres. Pour ce qui est des Esclaves que nous ne t'avons pas amenez , nous t'en avons fait le maître , & tu les enverras querir.

Il fallut confirmer cette grande Alliance par quelque endroit éclatant , & pour le faire avec toute la circonspection possible , Messieurs de Callieres , de Champigni & de Vaudreuil , fumerent dans le Calumet , que l'on porta ensuite aux Iroquois & aux Députez de tous les Alliez , qui en firent de même. On le chanta , &

pour cet effet trois François alternative-
ment à travers de tous les Peuples, qu'é-
toient assis sur l'herbe, marchant en ca-
dence, leur visage animé, & le mouve-
ment du corps qui répondoit à la vehe-
mence de leurs paroles, marquoient assez
la cadence des Soldats, apporterent pen-
dant ce temps-là dix grandes Chaudieres
dans lesquelles on avoit fait bouillir trois
bœufs que l'on avoit coupez en petits mor-
ceaux. On fit le Festin qui étoit extrême-
ment frugal pour tant de monde, & on
alla allumer le feu de joye derriere l'Eclos
au bruit des Boëtes, de la mousqueterie
& du canon.

Tel fut le jour heureux qui fut l'accom-
plissement de tous les travaux de feu Mr.
le Comte de Frontenac, l'amour & les dé-
lices de la Nouvelle-France, le Pere des
Nations Sauvages ses Alliez, & la terreur
de cette redoutable nation, qui faisoit trem-
bler toute l'Amerique Septentrionale. Il a-
voit porté le fer & le feu chez eux à l'âge
de 74. ans, en 1695. Il les avoit forcez
de lui demander plusieurs fois la Paix; mais
comme il ne vouloit pas abandonner ses
Alliez, il la leur refusa, il les força de
consentir à la fin qu'ils y fussent compris.
Ils cesserent tous Actes d'hostilité en mil
six cens quatre-vingt dix huit, & si la

mort ne l'eût prévenu cette année, qu'il donna le repos à ce vaste continent, il auroit eû la satisfaction de voir amener généralement tous les Prisonniers ses Alliez qui avoient toûjours donné matiere à différer la Paix.

Tous les Députez ratifierent la Paix en mettant chacun leurs armes, qui étoient un Orignac, un Castor, un Chevreuil, un Cerf, un Rat musqué, & une infinité d'autres animaux.

Les marques d'estime & d'amitié que l'on avoit témoigné jusqu'alors à tous nos Alliez, auroient fait peu d'impression sur leur esprit, si l'on n'en étoit venu en même-temps à quelque chose de plus réel & de plus efficace, pour reconnoître tous les bons services qu'ils venoient de nous rendre. On songea donc à leur faire les presens que l'on prépara dans les magasins du Roi.

Après qu'ils se furent reposez un jour, on leur donna l'Audience de congé dans la Cour du Chevalier de Callieres, où ils avoient amené tous leurs Esclaves, il leur recommanda d'abord de conserver cette Paix, il exhorta les Hurons de la Riviere de saint Joseph de s'établir au détroit des deux lacs, & aux autres de venir chasser vers ces quartiers, il encouragea

Chichikatalo de rassembler toutes les Nations Miamises à cette riviere, afin de n'y faire qu'un seul établissement : il témoigna à Ounanguicé & à Elouafen son ressentiment de ce que Noensa Chef des Illinois-Kaskasias, avoit quitté son Village où étoit la Mission pour s'établir tous dans le Missisipi. Je croi, Monsieur, que le changement est arrivé par les intrigues secretes des François du bas du fleuve, il couvrit la mort du Chef des Illinois qui venoit à Montreal, l'on apporta pour cet effet un capot, une chemise, & des mitasses, dont on chargea Ounanguicé, qui avoit ordre de les envoyer à la Nation de ce Chef. On fit faire la Paix entre les Outagamis & les Sauteurs.

On couvrit la mort de l'Outagamis, que ceux-ci avoient tué, par un present que l'on donna au Porc-épic. On lui presenta le Calumet de Paix dans lequel il fuma : afin, dit-on, d'avaller la vengeance qu'il auroit pû en tirer.

Ouabangué, Chef des Sauteurs, en fit autant, ainsi l'alliance devint solennelle. Tous les Chefs des autres Nations furent comme témoins de cette réunion.

On distribua les presens qui consistoient en poudre, balles, capots chamarez de dentelles de gallon d'or. On en fit en par-

riculier à ceux qui avoient pris nos intérêts avec plus d'attachement. Toutes ces liberalitez furent faites aux dépens du Roi. Tous les Députez prirent en même-temps congé. Voici leurs dernieres paroles.

Quarante-sols dit. Il y a quelques années que la hache est arrêtée, nous l'avons mise ces jours ici dans le plus profond de la terre, faisons donc passer une riviere par dessus, afin qu'on ne la reprenne plus de part n'y d'autre. Quiconque le fera de son Chef, tires-en vengeance. Nous te remercions de tes presens. Nous conservons pour toi tous les mêmes sentimens que nous t'avons témoigné jusqu'à present.

Hassaki vint ensuite. Voila les Prisonniers que tu nous as demandé que nous te presentons pour la dernière fois. Ils sont à toi presentement, tu leur as dit dans le Conseil general que tu leur donnerois la vie, puisque tu leur permets de s'en retourner dans leur pais, qu'ils se souviennent en même-temps lors qu'ils nous rencontreront dans nos Partis de chasse, que nous les avons regardez comme nos freres, & comme nos propres enfans ils nous ont obligation de la vie, ne faisons d'orénavant qu'une même chaudiere.

Jean le Blanc fit un grand discours. Je

parle, dit-il, au nom de toutes les Nations Outaouakles & des Alliez, qui se font assemblez dans ta Cabane pour écouter ta voix. Il est inutile de te repeter, mon Pere, que nous l'avons fait par celle du Pere Anjalran, puisque nous sommes venus te voir. Prie le Maître de la vie qu'il nous conserve dans notre voyage, qu'il dissipe nos maux de tête & d'estomach, afin que nos Parens nous voyent tous contents, ils ne croient pas qu'on ait voulu nous faire mourir. Ce Chef regardoit le Chevalier de Callieres, comme un Jongleur qui jettoit un sort, pour le retirer quand il le veut. Le rhume qu'ils avoient tous étoit si violent, que l'on étoit touché de les voir retourner dans cet état.

Voici un Collier de porcelaine, continua-t'il, que je te donne pour le Pere Anjalran. Depuis que deux Maringouins l'ont piqué, nous ne l'avons plus vû à Michilimakinak. Il vouloit dire depuis qu'il fut blessé de deux coups de bâton; dans un combat que Mr. de Denonville livra aux Iroquois il y a plus de treize ans. Nous l'estimons, & nous avons toujours remarqué qu'il prenoit nos interêts.

Comme il commence à avoir quelque âge, nous te demandons Perrot qui soit son soutient, afin qu'il puisse lui aider

dans toutes les occasions où nous aurons besoin de lui. Je ne te demande qu'une grace en quittant ta natte, d'empêcher que l'on ne vende de l'eau-de-vie à qui que ce soit de tes Alliez. C'est une boisson qui nous gâte l'esprit. Fais en-sorte que l'on puisse éviter tout.

Je te prierois volontiers que si quelque François venoit par hazard en apporter à Michilimakinak, il nous fût permis de le piller, afin qu'il ne vienne point renverser l'esprit de notre Jeunesse. Je te dis adieu, mon Pere, & je reviendrai te voir l'année qui vient.

Toutes les Nations applaudirent Jean le Blanc, il n'y eut que Quarante-sols qui fut scandalisé de ce qu'il venoit d'oïr pour toutes les Nations, sans avoir demandé l'avis particulier aux Hurons. Que veut-il dire, repartit ce Chef entre ses dents, de piller l'eau-de-vie que les François pourroient apporter à Michilimakinak, ils ont bien la mine de piller eux-mêmes ce qu'ils auront, sous prétexte de l'eau-de-vie.

La pensée de Quarante-sols convenoit assez aux mouvemens de son cœur, il entroit moins dans l'inconvenient que pouvoit produire cette visite, qu'il n'avoit envie lui-même & toute sa Nation d'en

emporter, & il le fit paroître avec assez de finesse, puis qu'ayant laissé partir tous les Ouraouaks que l'on alla excorter à plus de huit lieuës. Il representa à son départ qu'il étoit bien obligé de ce que Monsieur de Vaudreuil étoit allé reconduire les Alliez, & qu'il le prioit de ne faire aucun détachement de sa garnison à son sujet, par l'apprehension où ils étoient que le mouvement ne dérangeât peut-être les affaires particulieres du Gouvernement.

On ne jugea pas à propos d'accorder cette licence de piller l'eau de vie qui arriveroit à Michilimakinak, mais on leur dit que s'il y en venoit sans la participation du Gouverneur, il falloit en avertir les Peres Jesuites, qui regleroient toutes choses, qu'ils avoient quelque raison de ne pas souffrir que leurs gens en embarquassent, puis que plusieurs en abusoient, qu'indubitablement elle incommoderoit tous ceux qui sont malades, & que l'on prierait le Maître de la vie de leur être propice pendant leur Voyage. On promit de leur donner le Pere Anjalran, dont les conseils ne leur seroient pas desavantageux, puis qu'on ne pouvoit leur accorder presentement Perrot qui pourroit partir l'année prochaine.

Ouanaguicé fut plus judicieux que Jean

le Blanc : Il eut la précaution d'apostropher toutes les Nations Outaouakfes l'une après l'autre , pour demander leur consentement ; conjointement avec tous les Alliez. Il exagéra ce que Jean le Blanc venoit de dire en faveur des Nations qui avoient fait paroître un attachement particulier à nos intérêts.

Sois persuadé , dit-il , encore que ma Nation & celle du fond du lac Huron , n'oublieront pas ce que tu as si heureusement achevé , la terre est applanie presentement.

L'Arbre de Paix , est donc planté sur la plus haute montagne , il faut que les Iroquois & tous tes Alliez jettent souvent les yeux sur lui. Vivons d'orénavant paisibles ; mangeons dans la même chaudière lorsque nous nous rencontrerons à la chasse.

Si quelques Nations viennent troubler ce beau jour , il faut que tu exige de lui une satisfaction entiere : Nous t'en remettons la vengeance , tu peux t'assurer que nous t'en laissons le maître. Il est bon même que l'offensé te fasse ses plaintes ; tu y auras égard , & tu prendras le castetête en sa faveur , de peur qu'il ne le fasse de son propre mouvement.

Chichikatalo touché de la joie qu'il avoit

avoit que tout étoit paisible sur la terre ,
finit l'Audience.

Mon Pere, dit-il, je suis ravi de voir
l'Iroquois réuni avec nous autres. Mon
Pere j'apprehende une chose, qu'il ne
vous trompe ; car souvent il m'a parlé de
bouche, mais son cœur ne correspondoit
pas à ses paroles. J'ai de la joye de ne
plus entendre le bruit des armes qui se
choquent les unes contre les autres, pour
venger l'insulte qu'il nous faisoit. C'est
donc aujourd'hui que le Soleil éclaire,
que la terre va être unie, & que nous
n'aurons plus de querelles. Quand nous
nous rencontrerons, nous nous regarde-
rons comme freres, & nous mangerons
le même morceau ensemble. Je me tour-
ne du côté de l'Iroquois & je lui parle,
(il n'y avoit pour lors que les Prison-
niers,) la paix se fait en presence de
celui qui a créé le Ciel, la terre, & à
qui rien au monde n'est caché. Ils peu-
vent vous tromper, mon Pere, & nous
autres ; mais ils ne le tromperont pas,
car celui qui est le vrai Dieu en prendra
la vengeance. Mon Pere, je vous prie de
croire que j'ai l'esprit bienfait. Je ne suis
point comme mes freres les Outaouaks
qui vous demandent d'arriver paisible-
ment chez eux, comme si cela dépendoit

de vous. Je sais qu'il n'appartient qu'à Dieu de donner la vie ou la mort, & que s'il ne tenoit qu'à vous nous arriverions tous où nous souhaitons d'aller; mais à l'égard de mes morts je n'en aurai aucun ressentiment, Dieu en est le maître, car si il souhaitoit m'appeller moi-même qui vous parle, il y faudroit passer comme les autres: Ainsi, mon Pere, je vous dis adieu, peut-être ne reviendrai-je jamais, car je me vois bien fatigué. Je vous prie de fumer bien paisiblement dans mon calumet, & de vous ressouvenir de moi. Adieu mon Pere.

Ce ne fut pas sans raison que Chichikagalo fit cet adieu qui devint éternel. Etant mort huit jours après avec les sentimens d'un très bon Chrétien; tout ce qui lui tint le plus au cœur, en mourant, fut l'apprehension où il étoit que sa Nation ne tirât quelque mauvaise conjecture de sa mort. Si quelqu'un, disoit-il, pouvoit bien faire comprendre à nos Alliez ce qui s'est passé ici, je mourrois content.

Mais j'ai peur que quelque mauvais esprit n'aigrissent les choses, & qu'ils ne croient que l'on m'ait empoisonné. Toute cette negociation se termina le sept Août, que les Iroquois demanderent leur Audience de congé. Et voici, Monsei-

gneur, le resultat de tous les Conseils.

PAR UN PREMIER CGLIER.

Mes enfans les Iroquois, je parlai hier aux Sauvages des Nations d'enhaut, qui me reitererent toutes les assurances qu'ils m'ont données en votre presence, dans l'Assemblée que je fis le quatrième de ce mois, qu'ils garderoient inviolablement tout ce qui a été réglé par la Paix que j'ai faite avec vous, & qu'ils m'obeiroient en toutes choses. Je suis persuadé que vous en userez aussi de même. Ils m'ont accordé vos Prisonniers, pour que j'en fisse ce que je voudrois; sur la promesse que je leur ai faite que vous me renvoyeriez les leurs pour les leur remettre, suivant la parole que vous m'en avez donnée. Ainsi je veux bien vous les rendre presentement, à la reserve de cinq qui ont voulu rester avec les Hurons, afin que vous vous en retourniez tous contents de moi, & je vous donne le Sieur Joncaire comme vous l'avez souhaité, pour me ramener leurs gens, ne manquez pas pour réparer la faute que vous avez faite en les laissant à vos Villages, de surmonter toutes les difficultez qui pourroient se rencontrer parmi les Particuliers qui les ont, afin que je contente aussi mes Alliez en leur rendant incessam-

ment tous leurs Prisonniers , & leur fasse connoître votre sincerité , pour que dès cet Hyver vous puissiez chasser ensemble tranquillement , & sans qu'ils aient aucune méfiance de vous. Je vous redemande aussi le reste de mes François , afin que les affaires soient entièrement terminées.

PAR UNE BRANCHE DE PORCELAINÉ.

Je vous ai déjà fait dire par Theganiforens & par le Pere Bruyas , que j'ai envoyé rétablir le Fort que nous occupions autrefois au détroit.

Que si il arrivoit quelque démêlé dans le temps que vous serez à la chasse les uns les autres de ce côté-là , sans avoir la peine à cause de l'éloignement de me venir trouver , le Commandant que j'y ai mis puisse vous protéger , & vous accommoder , en m'en rendant compte ; comme à fait celui du Fort Frontenac l'Hyver dernier , avec les Nations qui étoient à la chasse aux environs ; auxquels il envoya dire de ma part de ne vous y pas troubler , afin que ce soit un moyen de maintenir la Paix. D'ailleurs quand vous voudrez aller au fort du Détroit , vous y serez bien reçûs , & y trouverez les marchandises à un prix raisonnable.

PAR UN SECOND COLLIER.

Je vous ai fait dire aussi par les mêmes

que si la guerre recommençoit entre nous & les Anglois, où les ennemis, vous pensiez à ne vous en point mêler. Je vous le repete encore, en vous repetans par ce Collier, qu'en cas que la guerre arrive vous demeuriez paisiblement sur vos nattes, sans prendre aucune part dans nos démêlez, parce qu'autrement ils vous engageroient de nouveau à la guerre avec moi & avec tous mes Alliez, qui vous boucheroient le chemin de chez vous ici, & dans tout vôtre établissement, qui vous est presentement libre, pour aller & venir chercher vos necessitez.

PAR UN TROISIÈME COLLIER.

Vous m'avez fait entendre que les Aniez décroiroient ici par le lac Champlain, pour être presens à ce que je regleroies avec vous : cependant comme je ne les vois point arriver, je vous recommande de les y faire venir incessamment pour être compris dans tout ce que nous venons d'arrêter ensemble.

Je ne veux pas vous laisser partir, vous autres Chefs & gens de Conseil, Députez de vos Nations, pour venir ici sans vous faire à chacun un present, en reconnoissance des fatigues que vous avez essuyées pour vous rendre ici, pour terminer ensemble toutes les affaires.

Nous vous remercions de l'établissement que vous avez fait au détroit, parce qu'allant à la chasse de ce côté-là, nous ferons bien aises de trouver nos besoins.

Nous serions fâchez que vous eussiez la guerre avec les Anglois, parce que vous êtes de nos amis & eux aussi, cependant si cela arrivoit, nous vous laisserions en fumant paisiblement sur vos nattes, comme vous nous le demandez.

Nous ferons savoir aux Aniez ce que vous nous recommandez, & nous leur marquerons le chagrin que nous avons eû de ce qu'ils ne se sont pas trouvez ici presens avec nous.

Les Aniez arriverent quelques jours après le départ de ceux-ci, & après qu'on leur eût fait le détail de ce qui avoit été conclu, ils l'approuverent par toutes sortes d'applaudissemens, & après avoir salué le Chevalier de Callieres, & lui avoir fait leurs presens & reçû les siens, ils prirent congé de lui & s'en retournerent fort satisfaits de leur voyage. Je suis avec un profond respect,

MONSIEUR ;

Votre très-humble, &c.



LETTRE DE MR. BOBE,
MISSIONNAIRE.

*A Monsieur Raudot Intendant
general des Classes, ci-devant In-
tendant de la Nouvelle France.*

Vous voulez, Monsieur, que je vous dise mon sentiment sur le manuscrit de Monsieur de la Potherie, que vous m'avez donné à lire ; j'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que l'ayant lû avec grande attention, j'ai été surpris qu'il ait si bien rempli un dessein dont il me paroïssoit qu'il étoit difficile de venir à bout. Il faut certainement qu'il se soit bien donné de la peine de s'instruire de tout ce qui étoit nécessaire pour débrouïller tant d'intrigues d'un si grand nombre de Nations Sauvages, & par rapport à leurs interêts & par rapport à ceux des François ; il m'a témoigné qu'après avoir connu par lui-même le gouvernement du Canada en particulier, dont il en a fait une Histoire qu'il a eû l'honneur de dédier à son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orleans, il

avoit voulu penetrer à six cens lieuës par delà , mais que sa santé & ses emplois ne lui ayant pû permettre de parcourir cette vaste étendue des païs, il s'étoit contenté de lier amitié avec la pluspart de tous les principaux Chefs des peuples Alliez de la nouvelle France , qui descendoient tous les ans à Montreal pour faire leur traite de pelleteries. Il s'étoit d'abord fait un Plan de l'Histoire presente ; il n'a donc pas eü de peine dans toutes les conversations qu'il a eües avec eux de connoître leurs Mœurs, leurs Loix, leurs Coûtumes, leurs Maximes, & tous les evenemens particuliers qui se sont passez chez eux.

Le Sieur Joliot n'y a pas peu contribué, car pendant les Leçons de Geométrie qu'il lui aprenoit, il l'instruisoit de tout ce qu'il avoit vü & connu chez ces peuples. Les Peres Jesuites qui étoient fort de ses amis lui ont été fort utiles.

Le Sieur Perrot qui est le principal Acteur de tout ce qui s'est passé pendant plus de quarante ans parmi ces peuples, l'a informé à fond, & avec la plus grande exactitude de tout ce qu'il rapporte. Monsieur de la Potherie à qui j'ai témoigné être surpris qu'il eût pû avoir une connoissance si distincte d'un si grand nombre de faits , & mettre en ordre tant de cho-

ses si embrouïllées , m'a avoué que toutes ces personnes lui avoient été d'un très-grand secours , qui les questionnoit par ordre , par rapport à son dessein ; qu'il mettoit aussi tôt en écrit ce que ces Sauvages lui avoient dit , qu'il les lui lisoit afin d'y faire les corrections convenables, & que c'est par ces soins qu'il est sorti de ce labyrinthe.

Je vous avouë , Monsieur , que j'ai lû avec plaisir ce Manuscrit , & que j'y ay appris ce que je n'avois vû dans Lahoutan, dans le Pere Hennepin , n'y dans tous les autres qui ont écrit de la Nouvelle France. Je croi que tout le monde le lira avec la même satisfaction. On y apprendra comment en 1667. un Subdelegué de Monsieur Talon Intendant du Canada, assembla au Saut sainte Marie les Chefs de toutes les Nations des Lacs , & de quantité d'autres Nations du Nord & du Sud ; & que là en leur presence , & de leur consentement , il prit possession des Lacs & de tous ces vastes pais au nom du Roi : qu'il planta un Poteau auquel il attacha les armes de Sa Majesté , & que toutes ces Nations reconnurent le Roi pour leur Pere & leur Défenseur. On y verra l'inclination de tous ces peuples pour la Nation Françoise, on y admirera la prudence

& l'adresse des François pour ménager les esprits de ces Sauvages , & les retenir dans notre alliance , malgré toutes les intrigues des Anglois & des Iroquois leurs Emissaires , qui faisoient tous leurs efforts pour les rendre nos ennemis , où pour les engager à se faire la guerre contre eux , & par ce moyen les mettre dans leurs interêts. On sera surpris de la hardiesse & de l'intrepidité des François , qui vivoient parmi ces barbares qui tous les jours les menaçoient de les faire brûler & de les tuer. On reconnoitra que ces peuples que l'on traite de Sauvages sont très braves , bons Capitaines , bons Soldats , très sages & très-rafinés Politiques , adroits , dissimulez , entendant parfaitement leurs interêts , sachant bien venir à bout de leurs desseins. Enfin que les François & les Anglois ont besoin de toute leur adresse & de tout leur esprit pour traiter avec eux.

Vous voyez par là, Monsieur, que la lecture du Livre de Monsieur de la Potherie sera agreable au Public, & qu'elle ne sera pas inutile à ceux qui sous les ordres du Roi ont soin de ce qui regarde la Nouvelle France , puisqu'il leur fera connoître qu'il est de la dernière importance de prendre toutes les mesures con-

venables pour empêcher que les Anglois & les Iroquois ne débauchent les Nations Alliées des François , où ne les engagent à se faire la guerre les unes avec les autres que pour ruiner par ce moyen notre commerce , & nous obliger d'abandonner le païs , afin de s'emparer de l'un & de l'autre,

BOBE', MISSIONNAIRE.

Fin du quatrième & dernier Tome.

TABLE
DES LETTRES
CONTENUES
DANS CE IV. TOME

LETTRE IX.

T*Hiorhathariron* Chef Iroquois de la montagne de Montreal, est soupçonné de trahison par les Colliers dont il est chargé de la part des cinq Nations Iroquoises.

Differents Partis en campagne contre les Iroquois.

Quincon de Saint Ours, (Oncle à la mode de Bretagne de Madame la Maréchale de Tallard, Commandant des Troupes d'un détachement de la Marine, arrête les irruptions des Iroquois sur le fleuve saint Laurent.

Neuf cens guerriers Outaouaks font de grands desordres chez les Iroquois.

Grands

TABLE DES LETTRES.

*Grands éclaircissimens à Michilimakinak
entre les Outaouaks & le Commandant
François.*

*Audience à Noskatin, Chef de vingt-
deux Villages.*

*Scoux, qui vient faire Alliance avec le
Comte de Frontenac.*

*Réponse au Vice-gouverneur de Baston par
Owsanmihouez, & Ekesambramet, Chefs
Abenaguis.*

*Le Comte de Frontenac donne Audience à
plusieurs Chefs de ses Alliez.*

*La Durantaye Capitaine, défait les Iro-
quois au lac Champlain.*

*Les Iroquois du Saut envoient prier les
Outaouaks de venir voir brûler un pri-
sonnier Iroquois, pris par la Durantaye.*

page 1.

X. LETTRE.

*Arrahcio Ambassadeur Iroquois demande
la Paix.*

*Otaxesté Chef Oneyout, médiateur de la
Paix, s'offre pour étage.*

*Le Comte de Frontenac donne ordre aux
préparatifs de la guerre contre les Iro-
quois, nonobstant la nouvelle de la Paix
entre la France & l'Angleterre.*

Grande consternation parmi les cinq Na-

Tome IV.

A a

T A B L E.

- raisons Iroquoises, de la mort du redoutable la Chaudiere Noire, tué par des Algonkins.*
- Mort du filelle Anriouaé, Auteur des dernieres guerres des Iroquois.*
- Les Iroquois sont choquez contre le Chevalier de Bellomont General de la Nouvelle Angleterre, qui veut les regarder comme sujets de la Couronne.*
- Different du Comte de Frontenac avec ce General sur ce sujet.* 81

X I. L E T T R E.

- Les Iroquois ayant appris la mort du Comte de Frontenac, different de conclure la Paix.*
- Le Pere Bruyas Jesuite va en Ambassade chez les Iroquois.*
- Ambassade des Iroquois pour traiter de la Paix.*
- Le Pere Amyalran Jesuite va au país des Outaouaks, pour les engager d'amener les Esclaves Iroquois, & de se trouver au Conseil general de la Paix.* 113
- Lettre du Roi d'Angleterre au Chevalier de Bellomont, Gouverneur General de la Nouvelle Angleterre.* 118

DES LETTRES.

XII. LETTRE.

Toutes les Nations Alliées de la Nouvelle France tiennent des Conseils généraux a Montreal, où la Paix est conclüe. 193

Lettre de Monsieur Bobé Missionnaire, A Monsieur Randot Intendant general des Classes, ci-devant Intendant de la Nouvelle France. 267

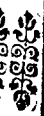
Fin de la Table.



APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le present Manuscrit, & j'ai crû que l'impression en seroit agreable & utile au Public. Fait à Paris ce neuvième de Juin 1702.

FONTENELLE.



ei-
re-
ue
le
tis

